

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

80 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT À LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Le programme économique du gouvernement français Nationalisations en deux étapes

Les nationalisations prévues par les socialistes français seront toutes réalisées, mais en deux étapes, a annoncé hier le premier ministre, M. Pierre Mauroy, en présentant son programme de gouvernement à la nouvelle Assemblée nationale.

Dès l'automne, le gouvernement proposera à l'assemblée, à majorité socialiste, la nationalisation du crédit, de la sidérurgie (Usinor et Sacilor), de l'armement (Dassault et secteur armement de Matra) et de cinq grands groupes industriels: Saint Gobain-Pont-à-Mousson (verre et sidérurgie), Rhône-Poulenc (chimie), Pechiney-Ugine-Kulmann (aluminium), Compagnie générale d'électricité (CGE) et Thomson (électronique).

En ce qui concerne le secteur bancaire, les banques étrangères et les établissements français sous contrôle étranger ne seront pas touchés.

Dans une deuxième étape, à une date pas encore fixée, seront nationalisés trois groupes liés à des capitaux étrangers: Roussel-Uclaf, contrôlé par le groupe allemand Hoechst, CII-Honeywell Bull (informatique), détenu à 47 pour cent par la firme américaine Honeywell Bull et «ITT-France» (téléphone) qui regroupe 17 filiales de la maison mère américaine.

Evoquant l'indemnisation des actionnaires, le premier ministre a souligné

qu'elle sera «juridiquement incontestable et financièrement équitable». A plusieurs reprises, M. Mauroy a souligné la part considérable que continuera de tenir le secteur privé dans l'économie française, puisque, selon le gouvernement, le secteur public élargi ne dépassera pas 18 pour cent de la production industrielle totale.

Dans son discours de deux heures, M. Mauroy a également indiqué que son gouvernement défendra le franc et le maintiendra dans le système monétaire européen.

Une priorité absolue sera donnée à la lutte contre le chômage, notamment par l'abaissement progressif de la durée hebdomadaire du travail et la retraite à 60 ans, et le gouvernement proposera en décembre un plan économique et social de deux ans, qui prévoiera la création de 210.000 emplois nouveaux. En outre, un impôt sur les grandes fortunes sera proposé aux députés dans le budget de l'année prochaine.

OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR

Au début de son discours, le premier ministre a réaffirmé que «la France combattra pour un nouvel ordre mondial et pour que le tiers monde devienne peu à peu un partenaire à part entière».

Sur les problèmes de l'immigration, il a souligné que «la France sera accueillante aux exilés, fraternelle aux immigrés», mais a de nouveau indiqué que le niveau du chômage dans le pays interdisait de nouvelles entrées d'immigrés.



M. Pierre Mauroy. (Photo ASL)

OPINION

Un match mal parti

Le dollar fait comme la petite bête: il monte, monte, monte... Et une véritable bataille va s'engager ces prochains temps non pas entre les théories économiques des Américains basées sur l'offre, et le socialisme de l'offre des Européens, mais sur les taux d'intérêts pratiqués aux USA.

Ces taux ne sont guère favorables aux affaires européennes et, pour l'instant, on ne peut pas dire que notre continent parte gagnant.

Les USA qui souhaitent un renforcement de l'Alliance Atlantique provoquent par leur politique monétaire, non seulement le renchérissement général du crédit, mais aussi la chute des investissements dans les entreprises européennes, l'affaiblissement des économies de leurs alliés et, à terme, l'entretien de la crise et du chômage qui sévit dans les grands pays industrialisés. Telle est l'argumentation développée par M. Delors, ministre français des finances, qui a tenté de mobiliser ses collègues des nations membres du Marché commun.

Tout le monde est d'accord sur le principe. Même le Japon a joint sa voix à celle de l'Europe pour demander aux USA une réduction des taux d'intérêts. Cependant, l'unanimité risque de s'arrêter là.

Ce n'est évidemment pas pour entretenir la crise que les Américains suivent cette politique, mais pour essayer - trivialement exprimé - de se «décoincer».

Aux Etats-Unis, le gouvernement est convaincu qu'il doit d'abord vaincre l'inflation en utilisant pour cela l'arme monétaire et notamment la réduction de la masse de monnaie en circulation.

Résultat: la disproportion entre la quantité de monnaie mise à disposition par la Banque Centrale (la Fedérale), et celle demandée par les entreprises et les particuliers entraîne la hausse des taux. Cette augmentation,

tout comme celle qualifiée d'historique du dollar, sont donc davantage les conséquences d'une politique que les causes.

A quelques exceptions près, les autorités politiques et monétaires occidentales ont choisi une option contraire en pratique, et pourquoi? Parce qu'elles se sont placées, au début des années 1970 déjà, à cause de leur politique inflationniste dans une situation où le niveau de leurs dettes est tel que des restrictions monétaires réelles entraineraient d'énormes désagréments.

En attendant de sortir du dilemme par une voie si possible indolore que les économistes les plus autorisés n'ont pas encore vraiment découverte, plusieurs grands pays industrialisés sont presque condamnés à favoriser les demandes de crédit, ne serait-ce que pour sauver des emplois et des entreprises, en alimentant du même coup l'inflation. C'est ainsi que l'unanimité des gouvernements occidentaux en vue de lutter contre l'inflation - sinon leur volonté - s'est fortement érodée à l'usure des circonstances nationales, alors que c'est le contraire qu'il faudrait.

Les Américains défendent pour leur part ce qu'ils considèrent comme le bien-fondé de leur politique, en prétendant avoir réussi à faire repasser la hausse de prix chez eux au-dessous de la barre des deux chiffres: à moins de 10% l'an.

Dans l'incapacité où se trouvent les ministres des sept pays industrialisés les plus importants qui participeront au sommet économique d'Ottawa, qui va s'ouvrir prochainement, on y risque fort d'aboutir à des déclarations de façade, en cherchant à présenter un front européen uni face aux Américains, sans avoir résolu les désaccords de fond. Le match Europe-USA est mal parti pour ce côté de l'Atlantique.

Roland CARRERA

En matière de politique étrangère, M. Mauroy a estimé que le règlement du problème afghan passait par le retrait total des forces soviétiques et l'autodétermination du peuple afghan. Pour le Proche-Orient, le premier ministre a préconisé un règlement négocié qui prenne en compte les intérêts de tous les Etats de la région et «le droit effectif des Palestiniens à une patrie». Quant à l'Afrique, le premier ministre a souhaité que le continent «reste à l'abri des agressions et des interventions étrangères». En ce domaine, a-t-il dit, la France fera mieux qu'auparavant.

Enfin, le premier ministre a, comme prévu, annoncé pour l'automne des projets de loi sur l'abolition de la peine de mort, la réforme de l'information et de l'audiovisuel, ainsi qu'une révision du Code pénal dans un sens plus libéral.

↳ Suite en dernière page

A Londres et à Manchester Nouvelle nuit d'émeutes

La Grande-Bretagne a connu dans la nuit de mardi à mercredi sa cinquième nuit consécutive de violence, marquée par des saccages de magasins et de devantures et par des heurts entre la police et plusieurs centaines de jeunes émeutiers, dans les rues de Manchester et dans le quartier de Wood Green au nord de Londres.

Un demi-millier de jeunes gens ont pillé et saccagé plusieurs dizaines de magasins dans ce quartier de la capitale et ont fait pleuvoir «une pluie de projectiles» sur la police, a précisé Scotland Yard. Quatre personnes ont été blessées, dont un homme qui a eu la gorge taillée et un autre qui a été poignardé, ont rapporté les services d'ambulance. Cette nouvelle vague de violence, qui s'est déclenchée mardi soir, a cessé aux premières heures de la matinée hier.

Les émeutiers étaient principalement noirs, mais ils ont été rejoints par quel-

ques blancs, selon la police. Scotland Yard a annoncé que 40 magasins avaient été attaqués, et qu'une cinquantaine de personnes avaient été arrêtées.

A Manchester, troisième ville britannique située à 300 km. au nord-ouest de la capitale, des bandes de jeunes gens ont également mis à sac des magasins et brisé des vitrines dans le quartier de Moss Side, et ont lancé des pierres et des fusées incendiaires un peu partout dans le quartier, selon la police.

Les incidents ont débuté là à 3 heures (2 h. gmt), des témoins ont rapporté avoir vu cinq magasins brûler, et 11 voitures de pompiers ont été envoyées sur les lieux pour lutter contre les flammes.

C'est la cinquième nuit d'émeutes en Grande-Bretagne depuis vendredi soir. La vague la plus violente avait frappé Liverpool pendant trois nuits, dans le quartier pauvre de Toxted, cependant mardi soir la ville est restée calme. (ap)

Désertions parmi les communistes thaïlandais

Le Parti communiste thaïlandais connaît de sérieux revers depuis quelque temps. En restant fidèle à Pékin dans le conflit entre la Chine et le Vietnam, il s'est privé de certaines voies de ravitaillement qui, en provenance de Chine, traversaient le Laos, et de camps d'entraînement situés au Vietnam et au Laos. Les maquisards thaïlandais avaient déjà dû évacuer leurs points d'appui au Cambodge après l'invasion des Vietnamiens chassant le régime des Khmers rouges, proche de Pékin. Des différends internes et la désertion de nombreux cadres thaï ont encore considérablement affaibli le parti.

Selon des sources officielles, plus de 1500 combattants se sont rendus ces derniers mois. Parmi eux, bon nombre de dirigeants, étudiants, ouvriers et paysans connus, ainsi que des politiciens. Ils s'étaient engagés dans l'opposition communiste après la violente répression de la droite, en 1976. Le parti avait alors connu un afflux important avec l'arrivée d'un grand nombre d'activistes de gauche, formés et connus loin à la ronde, en provenance des villes. Ils sont partis se battre pour une société plus juste et plus démocratique, convaincus que la stratégie communiste, consistant à porter le combat depuis la campagne, était la

seule voie permettant une révolution sociale.

DÉÇUS ET DÉCHARNÉS

Mais après quatre ans de guérilla dans la jungle, l'espoir d'une victoire et la foi

dans le parti se sont effrités. Ils sont rentrés, par petits groupes, dans les grandes villes, déçus et décharnés, pour reprendre leurs activités antérieures. Ce phénomène constitue un sérieux échec pour le parti communiste et une victoire pour le gouvernement qui a promis une amnistie à tous ceux qui se rendaient et quittaient le parti. On compte officiellement, au sein du Parti communiste de Thaïlande, environ 10.000 combattants, dont le champ d'activité s'étend à la moitié du pays.

«J'ai très bien pu me plier à la stricte discipline du parti et supporter les conditions de vie pénible dans la jungle», confie un ancien dirigeant syndical revenu à Bangkok. «Mais je ne voyais plus aucune perspective d'avenir; je ne croyais plus en une victoire possible du parti».

À DES FINS DE PROPAGANDE

D'autres, qui sont sortis du parti à cause de conflits avec les dirigeants, expliquent que l'idée qu'ils s'étaient faite d'un parti communiste représentant une force démocratique, s'était révélée fautive. «Nous étions utilisés par le parti à des fins de propagande, parce que nous étions connus dans les villes. Mais jamais on ne s'est enquis de notre opinion et nos idées ont toujours été ignorées.

↳ Suite en dernière page

MÉTAUX PRÉCIEUX
NEUCHÂTEL
Nouveau directeur principal
Lire en page 7

AFFAIRE DES «EFFEUILLEUSES»
DE VILLERET
La parole aux «victimes»
Lire en page 9

COÛT DE LA VIE
EN SUISSE
Forte hausse au mois de juin
Lire en page 13

Pologne: première grève depuis plus de trois mois

- par Thomas NETTER -

Gdansk a retenti hier matin du hurlement des sirènes lorsque les dockers de la ville, imités par ceux des autres ports de la Baltique, ont cessé le travail pour une heure. Il s'agissait du premier mouvement social d'importance en Pologne depuis le mois de mars, qui intervient à moins d'une semaine du Congrès extraordinaire du parti communiste.

D'après le porte-parole des sections de Solidarité à Gdansk, Szczecin, Kolobrzeg et Gdynia, la «grève d'avertissement» s'est déroulée sans incident. Les dockers réclament une augmentation des salaires et de meilleures conditions de travail.

UNE «BROUILLÉ»

Face aux accusations de la presse officielle qui assure que ce mouvement a encore aggravé la situation économique du pays, un porte-parole de Solidarité a déclaré que cette grève n'était qu'une «brouille» qui pouvait être facilement rucupérée par quelques instants de travail supplémentaire.

Le mouvement a eu lieu comme annoncé précédemment parce que des discussions de dernière minute avec les autorités avaient échouées mercredi en tout début de matinée. D'après Radio-Varsovie, un porte-parole des dockers a déclaré que «la partie gouvernementale avait refusé toutes nos propositions de compromis».

RENDITIONS ACCEPTÉES

Le ministre de l'économie maritime, M. Stanislaw Bejger, qui vient juste d'être nommé à ce poste à l'occasion du remaniement gouvernemental de la semaine dernière, a cependant déclaré que le gouvernement avait accepté les principales revendications des dockers et qu'il

était disposé à reprendre immédiatement les négociations.

MENACES DES EMPLOYÉS DE LA LOT

Cette grève est la première depuis la grève d'avertissement nationale du 27 mars, consécutive au matraquage de trois syndicalistes à Bydgoszcz. Elle survient aussi à un moment où les employés de la compagnie nationale d'aviation polonaise, la LOT, menacent de cesser le travail aujourd'hui à 8 heures du matin parce qu'ils contestent la nomination de leur nouveau directeur en affirmant qu'ils ont le droit de choisir leur dirigeant en vertu de leur statut d'autogestion. Hier, le quotidien du parti communiste, «Trybuna Ludu», assurait que la revendication des travailleurs de la LOT violerait «les lois existantes» et faisait remarquer que «le syndicat Solidarité de

LOT ne prête pas attention à la situation politique tendue du pays».

Rien n'a été modifié par ailleurs dans les menaces de grèves des mineurs de Silésie. Ils se préparent à diminuer de moitié leur production si l'approvisionnement en vivres de la région n'est pas amélioré.

RÉACTION TCHÈQUE

En Tchécoslovaquie, Radio-Prague a fait état hier après-midi de la grève des dockers en déclarant qu'elle avait été provoquée par la direction du syndicat Solidarité qui «présente continuellement des revendications irréalistes». D'après la radio, Solidarité «a conduit les négociations avec les représentants du gouvernement dans une impasse et a décidé d'utiliser à nouveau les grèves comme moyen de pression».



Grévistes dans le port de Gdynia. (Bélino AP)



GALERIE LA PLUME

Boillat X., sculpteur; Pierre Bohrer, langage de l'image



Le sculpteur vu par le photographe

En présentant l'œuvre d'artistes neuchâtelois, la Galerie La Plume remplit efficacement son rôle d'information.

Boillat X., sculpteur, que nous avons découvert lors du récent vernissage, apparaît comme un artiste significatif de son temps. La présentation de ses œuvres rassemblées à la Galerie La Plume - à voir jusqu'à fin août - est particulièrement impressionnante. Elles sont bien mises en valeur, c'est ici le fait de l'équipe chargée de l'accrochage.

La sculpture de Boillat X. procède du moulage de petits personnages saisis dans des attitudes expressives sombres, petits personnages moulés dans la terre, élément que Boillat X. sent correspondre parfaitement à la nature de l'homme. On est frappé par l'impression d'angoisse qui se dégage de ces figures figées qui évoquent les corps recroquevillés retrouvés à Pompéi.

La mise en situation des personnages révèle sa volonté de ne pas seulement témoigner mais de signifier. Cette volonté éclate par exemple dans le «sarcophage spatial» où Boillat X. travaille un verre acrylique de couleur bleu nuit. D'autres sculptures que l'on pourrait dénommer «Nous, demain?» Autant d'interrogations. Que restera-t-il de nous en l'an 2000, qui n'est pas loin? Pour ne pas parler des fleurs et des arbres? Autant de présences qui, en un premier temps, doivent être considérées comme des réactifs.

Nous sommes devant une collection variée dont la cohérence se définit dans une attitude de ferveur à l'égard de l'être humain. Tout le contraire de l'intention spéculative. Le matériau, dit Boillat X.,

est un support à l'idée. Il ne veut pas être rattaché aux vieilles notions d'un principe d'unité, il souhaite créer une espèce d'osmose entre le contenant et le contenu. Le problème: l'homme, toujours. Chaque nouvelle matière pose des problèmes de techniques différentes. S'il n'y a pas de charge, ni d'idée, pour nourrir l'imagination, alors Boillat X. n'entreprend rien. Il nous confie ici sa volonté déjà ancienne de réagir contre l'abstraction pure.

Il ne craint pas d'utiliser des matériaux aussi réels que possible, - plaque de métal, - mais il y insuffle un esprit, il

donne un sens aux objets, creuse des panoramas infinis par la mise en place appropriée de miroirs. L'ombre qui entoure les personnages de sa comédie humaine devient le gouffre infini de la nuit. La technique est parfaitement adaptée à l'inspiration de Boillat X. et à son style d'expression. Il s'en dégage une expression dramatique de solitude: solitude de l'homme. Prise de conscience qui est celle de l'artiste bien sûr, mais dont la production attend justement que celui qui la perçoit et la saisit soit, lui aussi conscient. Le but de l'artiste n'est pas de moraliser, ce serait plutôt un hymne à la vie, à la nature, à l'homme.

Pierre Bohrer se sert de la photo comme moyen de création et, par son intermédiaire, arrête l'instant. En une première série de photos accrochées à la cimaise de La Plume - jusqu'à fin août - il se sert de l'œuvre de Boillat X. Il se souvient de l'exatitute et de l'information que doit contenir tout approche véritable de la réalité, il atteint ici un subtil dosage de réalité et d'intention artistique. Il y a une grande complicité entre l'un et l'autre travail, un même état d'esprit.

On comprend dès lors qu'à d'autres moments la nature infiniment sensible de Bohrer s'attache aux manifestations d'un paysage: de vrais morceaux de peinture où le blanc et le noir s'immobilisent dans les variations et les vibrations de la lumière.

Moyen d'expression idéal pour décrire l'indicible, Bohrer saisit ailleurs les attitudes de sœurs jumelles. Ici la réalité, prise dans les exigences que lui assure la



Blanc et noir dans la nature

Hit parade

Résultat de l'enquête No 26 de la Radio-Télévision romande:

1. Être une femme (Michel Sardou);
2. Pour le plaisir (Herbert Léonard)*;
3. Dallas (Dallas);
4. Stars on 45 (Stars on 45)*;
5. Shaddap your Face / Et ne la ramène pas (Joe Dolce / Sheila);
6. Radio Pirate (Le grand orchestre du Splendid);
7. Va pour l'amour libre (Hervé Vilard)*;
8. Bette Davis Eyes (Kim Carnes)*;
9. In the Air tonight (Phil Collins);
10. Rock this Town (Stray Cats);
11. Stop the Cavalry (Jona Lewie);
12. Hula Hoop (Plastic Bertrand);
13. I feel the Music (Richard Sanderson);
14. You're to late (Fantasy)*;
15. Fade to grey (Visage);
16. Making your Mind up (Bucks Fizz)*;
17. Pense à lui (Nicoletta)*;
18. Vertige de l'amour (Alain Bashung);
19. Qui va garder mon crocodile cet été (Ottawan)*;
20. Pause café (Véronique Jannot).

* En hausse cette semaine.
** Nouveau venu.

Pour Madame

Un menu

Consummé au porto
Filet de bœuf
Sauce poivre vert
Légumes nouveaux sautés
Salade de pommes

SALADE DE POMMES

Deux yogourts nature; 2 cuillères à soupe de jus de citron; 100 gr. de sucre; 3 grosses pommes; 2 dl de crème; noisettes hachées; raisins secs.

Mélanger les yogourts avec le jus de citron et le sucre jusqu'à obtention d'une crème lisse. Couper les pommes en fines tranches et les mélanger à la crème. Battre 2 dl de crème fraîche et les incorporer délicatement à la masse.

Verser dans des coupes individuelles, garnir de noisettes hachées et raisins secs.

15e Festival de jazz

Montreux: samba, salsa, reggae...

Tradition bien établie, Montreux-Jazz danse ses premières soirées et le public (plutôt jeune) vient pour cela. Les groupes qui se produisaient en ouverture ce dernier week-end n'en revenaient pas de trouver ici un public d'*«aficionados»* brésiliens et jamaïcains: toute la salle a fini par s'y mettre!

Premier couac aussi, UB 40, des Jamaïcains de Birmingham, en mal de technique et d'autres choses avaient préféré s'abstenir. Cold Sweat programmé hors festival a fait ce qu'il a pu pour les remplacer. Mais il aura fallu attendre plus d'une heure. Incroyable public qui ne s'est pas désuni jusqu'à trois heures du matin bien sonnées...

Salles en délire et combles (billets vendus depuis plusieurs semaines ainsi d'ailleurs que pour les concerts des 13, 14 et 15 avec Corea, Hancock, McLoughlin) pour du reggae terriblement électrisé et trop efficace pour être toujours authentique. Mais quel punch, on n'en demandait pas tant!

Nuit brésilienne, achevée plus tôt que prévu au cours de laquelle le merveilleux Toquinho (Monsieur Bahia) eut de la peine à se faire entendre (mais quels instants de grâce le plus souvent) «coincés» entre le tonitruant Moraes Moreira et la «vamp» Elba Ramalho.

Il reste des places pour tous les autres concerts jusqu'au 19, soirée de clôture y compris sous le signe du swing avec (mais il y aurait cent autres artistes à évoquer) Monty Alexander, Tommy Flanagan, Dorothy Donegan, etc.

Auparavant, aujourd'hui, il y aura la grande Bessie Griffin au cours d'une soirée consacrée au gospel. Du rock le 10 avec les Stray Cats entre autres, Ella Fitzgerald le 17, du jazz contemporain (enfin!) le samedi 18 avec McCoy Tyner et beaucoup d'autres musiciens. Consultez les programmes et surveillez les suppléments. De toute manière un séjour, même rapide à Montreux, n'est jamais perdu: il y a du jazz (du rythme en tous cas!) partout et durant toute la journée.

RZ



Le groupe «Spliff Radio Show» avec José Van Iersel, Reinhold Heil et Bernhard Pötschka. (asl)

SANTÉ

Le sport est bénéfique aux diabétiques

Les diabétiques qui veulent faire quelque chose pour leur santé ne doivent pas seulement observer strictement les prescriptions du médecin en matière de médicaments et de régime, mais encore faire régulièrement du sport. Grâce à l'activité corporelle, les diabétiques peuvent même envisager à long terme de réduire leurs apports artificiels d'insuline. C'est du moins ce qu'a affirmé le professeur Kindermann à un congrès de perfectionnement organisé par l'Ordre fédéral allemand des médecins.

Le directeur de l'Institut de science des sports à l'Université de Sarrebruck a expliqué également le fonctionnement de cet effet bénéfique, d'ailleurs déjà connu dans l'antiquité. Les exercices corporels augmentent la formation d'adrénaline et

de noradrénaline, hormones du stress, qui sont en quelques sortes les antagonistes de l'insuline produite par le pancréas. En même temps on constate l'afflux supplémentaire de glucose dans les cellules où il est assimilé. L'activité sportive a donc pour effet d'abaisser le taux de glucose dans le sang, ce qui permet alors de réduire les injections d'insuline.

La guérison définitive des diabétiques n'est évidemment pas réalisable de la sorte, mais elle leur permet au moins en cas d'exercices physiques réguliers de réduire sensiblement leur consommation d'insuline. Les sports d'endurance pratiqués sans soucis de performance - natation, footing, cyclisme, randonnée, etc. - conviennent le mieux aux diabétiques. (dad)

Le «pied d'athlète» s'approche à grands pas

Au cours de ces dernières années, la mycose des pieds, que l'on appelle également pied d'athlète, pied de Hong-Kong ou pied de Madagascar, s'est énormément répandue. En dépit des meilleures conditions d'hygiène actuelles, bien des gens ont déjà fait la fâcheuse expérience de ces champignons microscopiques qui sont d'exécrables parasites et ne cessent de proliférer.

Le champignon pénètre dans la peau des pieds sous forme de filament extrêmement fin et se manifeste tout d'abord par des plaques suintantes, des desquamations et des vésicules. Ces symptômes s'accompagnent de picotements et de démangeaisons dans les régions atteintes. Si l'infection n'est pas traitée à temps, les germes, qui sont en soi relativement inoffensifs, peuvent cependant provoquer des érysipèles, c'est-à-dire des plaques inflammatoires aiguës, ce qui est déjà beaucoup plus grave.

MILIEU PROPICE À LA PROPAGATION DES GERMES

L'humidité et la chaleur favorisent la propagation de la mycose des pieds. Les piscines couvertes et les

salles de gymnastique sont donc un terrain propice à l'expansion de ce parasite. Mais le champignon peut tout aussi bien s'incruster dans les claies ou le gazon des piscines non couvertes ou dans les moquettes d'hôtels.

Pour lutter contre ce fléau, on a installé dans les piscines de construction récente des douches pour les pieds. Elles ne sont évidemment utiles que si l'on s'en sert, ce qui n'est pas toujours le cas. Ces douches fonctionnent selon deux principes différents: le premier, LE NETTOYAGE MÉCANIQUE, consiste en un jet d'eau qui a pour effet de diluer les germes, réduisant ainsi les risques de contamination; le second, LA DOUCHE CHIMIQUE, permet de lutter contre les champignons grâce à la substance fongicide qu'elle contient. Cependant, les champignons sont beaucoup plus difficiles à exterminer que les bactéries, car ils sont extrêmement coriaces et résistent fréquemment aux solutions chimiques. L'une des mesures les plus efficaces contre le danger d'infection consisterait à abaisser la température de l'eau, mais qu'en diraient les baigneurs?

photographie, est vraiment questionnée, et de la même manière l'attitude de contemplation du spectateur.

L'une des séductions majeures de l'œuvre de Bohrer apparaît dans le maniement des situations. Il leur accorde toute leur importance, procède à des compositions dont le méticuleux emploi des éléments en fait toute la subtilité. Ses recherches de volume et d'espace mettent en jeu les lois de la perspective. C'est original, personnel. Il semble que Bohrer va mettre en mouvement les personnages en scène. Il n'est pas loin du cinéma!

D. de C.

éphéméride

Jeudi 9 juillet 1981, 190e jour de l'année.

FÊTES À SOUHAITER

Amandine, Irma, Hermine, Marianne

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1980. - Le président Jimmy Carter et le dirigeant chinois Hua Guofeng ont les premiers entretiens formels à Tokyo sur l'invasion soviétique en Afghanistan.

1976. - L'Ouganda demande à l'ONU de condamner Israël à la suite du raid de commando sur l'aérodrome d'Entebbe, qui a permis de délivrer des otages retenus à bord d'un avion d'Air-France détourné par des «pirates de l'air» pro-palestiniens.

1971. - La dernière base américaine protégeant la zone démilitarisée au Vietnam-est est remise aux forces sud-vietnamiennes.

1963. - Signature d'un accord portant création d'une fédération malaise comprenant la Malaisie, Singapour, Sarawak et le Nord-Borneo.

1960. - Moscou brandit la menace de fusées contre les Etats-Unis si une tentative est faite de renverser le gouvernement cubain de Fidel Castro.

ILS SONT NÉS UN 9 JUILLET:

Edward Heath, homme d'état britannique (1916); Le roi Hassan II du Maroc (1929).

Vingt et un mille francs pour un magnum de vin

Au cours de l'une des meilleures ventes aux enchères de vins jamais organisées par Christie's, un collectionneur californien a payé 21.000 francs, l'autre jour à Londres, pour un magnum (deux litres) de Château Lafite de 1864, premier cru classé de Pauillac (Bordeaux). L'année 1864 est considérée par les experts comme le meilleur millésime de la période pré-phyloxera. Le prix record pour une bouteille de vin est cependant loin d'être battu puisqu'en mai 1980, à San Francisco, une bouteille de Château Lafite de 1822 avait atteint 31.000 dollars!

Perroquet, homards et Cie...

Vingt-deux pigeons de Belgique, un perroquet d'Allemagne, deux chats de France, huit chiens d'Irlande, Italie, Egypte et France: telles ont été, l'an passé, les importations d'animaux répertoriées par le Département neuchâtelois de l'agriculture. Il faut ajouter un peu plus de 21.000 kilos de truites, goujons, écrevisses, langoustes, moules et autres homards pour la restauration. (cria)

COMMENT PRÉVENIR LE PIED D'ATHLÈTE?

La première règle à observer dans le traitement des mycoses c'est l'hygiène personnelle. Il est essentiel d'avoir les pieds propres, bien aérés et au sec. Pour ce faire, il faut donc se laver les pieds et changer de chaussures et de chaussettes au moins une fois par jour. Après le bain, on veillera à bien essuyer les pieds, surtout entre les orteils. Certains sprays, utilisés avant et après le bain de pieds, ainsi que la poudre fongicide, dont on saupoudre pieds et chaussettes, ont également fait leurs preuves. Si en dépit de toutes ces précautions le pied d'athlète n'a pu être évité, on peut se procurer dans les pharmacies divers désinfectants (poudres, onguents, sprays) qui donnent de bons résultats dans la lutte contre ces parasites; mais ce genre de traitement a un inconvénient: il est long, laborieux et n'exclut pas les rechutes. Si l'infection gagne d'autres parties du corps, il est recommandé de consulter un médecin, car il existe différentes espèces de champignons, qui exigent une grande diversité de médicaments. (Fé)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Au Tribunal de police

Le prix des faux frontaliers... et celui des lièvres!

On ne connaît pas forcément le prix des choses... Surtout en matière pénale, où les «tarifs» sont encore de nature à surprendre parfois le pékin, même si, en principe, «nul n'est censé ignorer la loi»!

L'audience d'hier du Tribunal de police, présidée par M. C. Bourquin qu'assistait Mme Fankhauser, fonctionnant comme greffier, a fourni l'occasion d'apprendre, dans deux domaines bien différents, combien peuvent coûter cher... un faux frontalier, et un lièvre.

LE TURC CERTIFIÉ FRONTALIER...

Mme M. J., gérante d'un établissement public, se trouvait confrontée au problème de main-d'œuvre qui cause du souci à tant de ses confrères. Il y a de cela quelques années déjà, mais la situa-

tion n'a pas tellement changé. Les seuls candidats aux tâches de l'hôtellerie étant étrangers, et les permis de travail étant accordés au tout petit compte-goutte, la tentation du «système D» est considérable dans la profession, on en a déjà eu moult exemples. Généralement, c'est le «travail au noir» dans toute sa banalité. Pour Mme J., c'était un peu différent.

Chronique judiciaire: Michel-H. Krebs

Alors qu'elle se lamentait publiquement sur ses difficultés, disposant d'un demandeur d'emploi mais pas de l'autorisation de l'engager, un de ses clients, domicilié en France, lui a proposé de la tirer d'affaire. En fait, il allait la mettre dans de sales draps. Son astuce consistait en effet à procurer à la tenancière un faux certificat de résidence pour son employé.

C'est ainsi qu'un Turc est devenu du jour au lendemain pseudo-résident d'une commune voisine de Franche-Comté, acquérant du même coup un statut de frontalier qui lui permettait d'être embauché, alors même qu'il demeurait dans l'établissement de sa patronne. Le truc a marché un bon moment. Puis un concours de circonstances a fait découvrir le pot-aux-roses. Il semble même que le Français vendeur - pour 150 fr. - de faux certificats était coutumier du fait, ce qui lui a valu des ennuis assez sérieux, de même qu'au secrétaire municipal de la commune française frontalière qui établissait les documents bidon... Ce petit trafic regarde la justice française.

Mais la justice helvétique, elle non plus, ne plaisante pas. En l'occurrence, M. J. est renvoyée devant le tribunal sous la prévention non pas de faux dans les certificats, mais d'obtention frauduleuse d'une constatation fautive, au sens de l'article 253 du code pénal qui punit notamment celui qui aura fait usage d'un titre authentique obtenu d'un fonctionnaire pour certifier faussement un fait ayant une portée juridique. Or, ce genre de fraude, qui pourrait passer aux yeux d'un profane pour une simple «combine» relativement bénigne, est cataloguée non pas comme une simple éfraction ni comme un délit, mais comme un crime, c'est-à-dire au rang la plus grave dans la «hiérarchie» des violations de la loi. Et celui qui s'en rend coupable est passible de la réclusion, c'est-à-dire de la catégorie de peines la plus sévère.

Fort heureusement pour M. J., son cas était suffisamment peu pendable pour que les foudres de la loi ne l'atteignent que sous forme atténuée. D'autant qu'elle a un casier judiciaire vierge, qu'elle a fait preuve de bonne foi en re-

connaissant sa combine, et qu'elle a des circonstances atténuantes dans sa situation professionnelle.

Aussi est-ce une peine de cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans que lui a infligé, à titre d'avertissement, le tribunal, en y ajoutant 190 francs de frais.

LE LIÈVRE À 150 FRANCS

R. R., de son côté était prévenu de vol, de violation d'une interdiction de passage et d'infraction à la législation sur la chasse. Une bien lourde qualification juridique pour de biens bénignes fautes - mais instructives. R. R. avait repéré du matériel qui l'intéressait à la carrière du Mont-Jaques, dépôt officiel cantonal des véhicules hors d'usage. Il a piqué quelques pneus notamment. D'où la prévention de vol. Laquelle ne fut pas retenue par le tribunal. En effet, la jurisprudence dit que les épaves ainsi mises au rebut n'appartiennent plus à leur ancien propriétaire, qui s'en est débarrassé, mais n'appartiennent pas non plus à l'Etat, bien que celui-ci soit propriétaire du terrain.

On ne peut pas juridiquement «voler» quelque chose qui n'appartient à personne! Pour autant, ne croyez pas pouvoir aller vous servir librement... Le dépôt de véhicules usagés est légalement à ban, et pour avoir violé cette mise à ban, R. R. a été condamné à 50 fr. d'amende et 30 fr. de frais - tout en ayant dû, naturellement, restituer le matériel volé.

Quant à l'infraction à la législation (fédérale et cantonale) sur la chasse, on la reprochait à R. R. parce qu'il avait écrasé un lièvre avec sa voiture sans l'annoncer à la police (le fait fut découvert lorsqu'il fut arrêté pour l'histoire de la carrière, les agents ayant remarqué des traces de sang dans le coffre à bagages...).

Or, sachez-le, tout animal sauvage tué par une voiture notamment doit être immédiatement annoncé. Et il doit être payé à l'Etat. Selon un barème détaillé. Le lièvre commun n'est pas donné: 150 francs. Mais le tarif peut grimper à plusieurs milliers de francs pour un bouquetin ou un aigle! Il y a certes des compensations: non seulement celles des assurances éventuelles, mais aussi gastronomiques. On peut en effet conserver l'animal pour le manger, s'il est comestible. Au prix du kilo, qui vient alors en déduction du montant dû au total. En l'espèce, le lièvre de R. R. lui a été racheté par un des gendarmes qui avaient traité son cas. Le tribunal a admis qu'on pouvait douter que R. R. ait eu connaissance de cet aspect de la loi, et il l'a acquitté au bénéfice de l'erreur de droit. Mais R. devra quand même payer le solde du prix du lièvre à l'Etat: 139 fr. 50.

Accident au chantier de la rue du Midi

Hier après-midi, un accident de travail s'est produit sur le chantier de la rue du Midi, où se déroulent, on le sait, des travaux coordonnés de pose de nouvelles conduites de gaz, de nouvelles conduites d'eau et de câbles téléphoniques.

Une partie du mur d'une chambre à vannes d'eau, située au carrefour des rues du Midi et Jaquet-Droz, s'est écroulée dans la fouille, sur un ouvrier qui eut la jambe droite empiésonnée. Dégagé, cet ouvrier, M. José Cambon, a été transporté à l'hôpital. Fort heureusement, aux dernières nouvelles, il ne souffrirait que d'une fracture; on aurait pu craindre des conséquences plus graves.

L'effondrement accidentel de cette chambre à vannes aura eu pour effet de perturber un peu le programme des travaux d'une part, la vie du quartier d'autre part. En effet, l'installation était vouée à une prochaine démolition, mais la planification prévoyait son maintien en service jusqu'à l'achèvement de la pose des nouvelles vannes correspondant aux nouvelles conduites d'eau, cela pour assurer la continuité de l'approvisionnement en eau du quartier.

Il a fallu dès lors entreprendre sur le champ cette substitution de vannes. Une équipe munie de puissants engins s'est attaquée à ce gros travail, compliqué par la topographie et par la présence à ce carrefour de nombreuses canalisations, en particulier du réseau électrique, le soir même. Ce travail devait se poursuivre toute la nuit et aujourd'hui.

En plus du bruit inhérent au travail nocturne, les immeubles du voisinage, essentiellement ceux de la rue Jaquet-Droz compris entre les rues du Midi et du Casino ont dû subir une interruption de leur alimentation en eau. La situation devrait être rétablie aujourd'hui en fin de journée.

Il faut avoir mesuré la difficulté des conditions dans lesquelles les hommes affectés à ce chantier doivent accomplir leur besogne pour admettre que l'inconvénient demeure minime en regard de ceux qu'ils affrontent... (K)

tribune libre • tribune libre

«Une justice plus juste pour tous»

Dans votre rubrique «Opinion» de «L'Impartial» du 7 juillet 1981, vous me consacrez un nouvel article intitulé «Une procédure d'argent».

Jusqu'à maintenant, je me suis abstenu de répondre à vos nombreux articles, mais le dernier m'oblige à sortir de ma réserve.

Dès le début de la procédure qui a été engagée contre moi, il y a bientôt trois ans, j'ai clamé mon innocence et je continuerai à le faire jusqu'à ce qu'elle soit reconnue.

En violation d'un principe fondamental de la loi pénale, on a d'emblée fait valoir contre moi une présomption de culpabilité. Or, je ne vois pas au nom de quoi je renoncerais à me défendre, alors qu'on m'accuse d'infractions que je n'ai pas commises.

Certes, je me bats pour moi, mais aussi pour d'autres citoyens qui ont dû subir, au cours de ces dernières années, de longues procédures qui se sont avérées totalement injustifiées.

Vous affirmez que j'ai recouru «à tous

les moyens». J'ai simplement utilisé les voies normales de recours à la disposition de tout justiciable, qu'il soit «pauvre ou misérable».

S'agissant de la caution fixée par le président de la Cour de cassation, je tiens à dire que j'ignorais, à ma sortie de Bellechasse, qu'une telle condition avait été fixée à ma mise en liberté provisoire. Ce sont des amis, à mon insu et certains de ma bonne foi, qui ont immédiatement rassemblé la somme nécessaire.

Je désire, plus que quiconque, qu'il y ait une «justice plus juste» pour tous, et en particulier, que l'on n'oublie pas, dans certaines enquêtes pénales, que la mission exclusive du juge d'instruction, expressément définie par la loi, est la recherche de la vérité. C'est bien pour cela que je mène, depuis bientôt trois ans, un combat harassant, dans des conditions que je ne souhaite à personne. Et c'est pourquoi je suis enclin à souscrire au titre de l'un de vos articles: «Justice, juste ciel».

André Perret.

sociétés locales

Club alpin suisse. - Chalet Mont-d'Amin ouvert du 13 au 26 juillet. Semaine clubiste dans les Dolomites, organisateurs: E. Othenin-Girard et F. Todisco. 15 et 16 juillet, arête N du Bec d'Epicoine, organisateur: Ph. Golay. 22 et 23 juillet, Pigne d'Arolla, traversée du Mont-Blanc de Cheillon, organisateurs: R. Perrot et Ph. Golay.

Club du Berger-Allemand. - Vacances d'été à partir du 11 juillet: reprise des entraînements le samedi 8 août à 14 heures. Votre comité vous souhaite de bonnes vacances.

La Jurassienne, section de course FMU. - Courses: Cours alpin FMU 1981 à Champex, du 12 au 18 juillet. Renseignements auprès du chef technique: J.-Fr. Robert, tél. 54 14 78. Rottalhöhe: Ebnefluh - Jungfrau, les 15 et 16 août. Les organisateurs: Cl. Robert - A. Vuille - P.

Siegfried. Groupe de formation: Les Raimieux, samedi 29 août. Les responsables: M. Barben - P. Schneider. Match amical: Rubattel - La Juju = 5-7. Gymnastique: les mardis 20-22 h. au collège des Foullets. Les jeudis 18 h. à Beau-Site. Groupe aînés: Les lundi 20-22 h., collège des Gentianes.

Société d'éducation cynologique. - Dernier entraînement jeudi 9 à 19 h., à Jumbo. Reprise des entraînements le samedi 8 août. Bonnes vacances.

communiqué

Club des loisirs, «Groupe promenade»: Vendredi 10 juillet. Neuchâtel - Chaumont, avec ou sans pique-nique. Rendez-vous gare 9 h. 30.

Renouveau dans la ville ancienne La Boucherie Grunder s'installe place du Marché



Une nouvelle page se tourne pour la famille Grunder. La boucherie-charcuterie qu'elle desservait rue de la Balance 12 a fermé ses portes. Une nouvelle boucherie a ouvert les siennes, place du Marché, à l'angle des rues Neuves et de la Balance. De nouveaux locaux qui n'ont rien de comparables avec les précédents. C'est beau, moderne, spacieux. C'est encore fonctionnel dans des laboratoires où sont installés des machines «révolutionnaires» pour la profession. Ce n'est plus la petite boucherie de quartier, mais la véritable entreprise qui occupe pas moins d'une quinzaine de personnes. Du travail en série, certes, mais avec ce qui était encore auparavant: la qualité.

C'était hier soir l'inauguration. Une petite fête familiale bien «sympa» avec quelques invités. Notamment M. Jean-Claude Jaggi, conseiller communal, accompagné de MM. G. Oppliger, médecin-vétérinaire et F. Malcotti, responsable des abattoirs, de MM. A. Monney et E. Leger, représentant l'Association cantonale des maîtres-bouchers.

Si M. Delson Diacon, architecte, s'est plu à souligner l'esprit de dynamisme de la famille Grunder, malgré l'incertitude économique de l'époque, il releva aussi qu'il s'était efforcé de concilier les contingences qu'implique une telle entreprise avec un espace déterminé et d'imaginer celui-ci en tenant compte de ce qui existait auparavant: le rez-de-chaussée fut une pharmacie, le sous-sol, devenu un laboratoire des mieux équipés, de simples caves. M. Jean-Claude Jaggi devait pour sa part relever l'audace de M.

Otto Grunder fils, de l'architecte et des maîtres d'état. Moins de sept mois après le premier coup de pioche, la nouvelle boucherie pouvait ouvrir ses portes. Et puis, il devait encore féliciter la famille Grunder, une famille qui croyait toujours en sa ville.

C'était hier l'inauguration des laboratoires et du magasin de vente. La restauration intérieure de l'immeuble, des appartements, a déjà commencé et se poursuivra. Demain, peut-être, ce sera au tour des façades, continuant ainsi le beau travail qui se fait autour de la place du Marché pour lui redonner le plus beau des cachets.

(rd - photo Bernard)

Un nouveau feuilleton

Le récit dû à la plume d'André Besson ayant pris fin, nous avons commencé hier un nouveau feuilleton quotidien. L'auteur en est Danielle Steel, écrivain américain de grand renom qui, dans ses romans, traite essentiellement de la femme et de sa place dans le monde actuel.

«Une saison de passion» met en scène un ex-mannequin à succès, la belle et jeune Kate Harper, qui cache au monde - et à ses agents littéraires - un douloureux secret: son mari Tom, numéro du football américain et qu'elle avait épousé par amour, est devenu infirme à la suite d'une rixe.

Vivant à la campagne, écrivain de talent, Kate se voit contrainte de sortir de sa réserve pour assurer le lancement publicitaire de ses livres. Lors d'un séjour à San Francisco, elle rencontrera l'homme idéal, Nick Watermann, riche producteur à la télévision... La jeune femme s'interroge pour savoir quel est son devoir et quelle voie elle va suivre. Deux thèmes principaux (la famille et la pérennité de la gloire) donnent tout son intérêt à ce beau roman dans lequel l'amour et sa réalité tiennent la première place.

avis urgents

Aujourd'hui

Ouverture

de la nouvelle

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

GRUNDER

Deux entrées:

Place du Marché et rue Neuve

● une attention à chaque client ●

LUNETTERIE CENTRALE

Jacques-E. Mahéas
D.-Jean Richard 15 - Tél. (039) 22.11.00
2300 La Chaux-de-Fonds

FERMÉ

du 13 juillet au 3 août
17297

Tous les donneurs de sang

aptes dans les délais

ne partant pas pendant les vacances
horlogères, sont priés de s'annoncer au

CENTRE DE TRANSFUSION

Tél. (039) 22.34.34

17521

avis urgents



Ce soir, à 20 h.
Salle de musique
CONCERT
American Music
Abroad White
100 exécutants
Entrée libre 16169

Pêches jaunes
d'Italie **1.50**
le kilo
Poivrons verts
d'Italie **1.70**
le kilo
MIGROS
17624

GARAGE DES 3 ROIS SA

LE LOCLE J.-P. et M. Nussbaumer

Vacances horlogères

NOS ATELIERS SERONT FERMÉS les deux premières semaines, soit du 13 au 25 juillet 1981.

Réouverture le 27 juillet 1981.

La station d'essence sera ouverte en permanence.

Pendant la période de fermeture de nos ateliers, notre garage de La Chaux-de-Fonds assure la permanence.

17529

La Boutique de la Jaluse

Le Locle

souhaite à tous de bonnes vacances et

SERA FERMÉE

du 12 juillet au 2 août

Réouverture: lundi 3 août

91-30786



SATEM LE LOCLE SA

(anciennement CHANTIERS CHAPUIS SA)



VACANCES ANNUELLES

DU 13 JUILLET AU 3 AOÛT

LE LOCLE, GRANDE-RUE 16, tél. 039/31 10 67

91-309

RESTAURANT
DE LA CROISSETTE
LE LOCLE

Fermeture annuelle

DEPUIS LE 11 JUILLET
Réouverture le 3 août à 6 h.
Bonnes vacances à tous !

91-275

DROGUERIE CENTRALE
M. Vaudroz - LE LOCLE

FERMÉE

PENDANT LES VACANCES
HORLOGÈRES

Réouverture: Lundi 3 août

Bonnes vacances !

91-109

CONFISERIE - TEA-ROOM

Ed. JACOT

Le Locle

FERMÉ

DU 12 JUILLET AU 3 AOÛT

Réouverture: MARDI 4 AOÛT

91-30785

PHARMACIE DE LA POSTE
Bournot 17 - LE LOCLE

FERMETURE ANNUELLE

DU 19 JUILLET AU 3 AOÛT

91-30789

GARAGE DU RALLYE A. DUMONT DISTRIBUTEUR OPEL - LE LOCLE OCCASIONS

OPEL Kadett, break 1600 S	Fr. 7 500.-
OPEL Ascona 1600 S	Fr. 4 500.-
OPEL Ascona Voyage 1900 SR	Fr. 5 500.-
OPEL Manta 2000 S	18 000 km.
OPEL Rekord 1900 S	Fr. 2 900.-
OPEL Rekord 2000 S	53 000 km.
ALFASUD 1300	28 000 km.
AUDI 80 L	Fr. 5 900.-
FORD Escort 1300	Fr. 4 500.-
MINI Innocenti Bertone 120	18 000 km.
SIMCA Break 1100	Fr. 4 800.-
VW Passat	Fr. 5 000.-
Magnifique OPEL CARAVAN 2000 automatic, modèle 1980	30 000 km.

GARANTIE
Tél. 039/31 33 33

91-229

C. Matthey
TAPISSIER-DÉCORATEUR
LE LOCLE

FERMÉ

DU SAMEDI 11 JUILLET
AU LUNDI 3 AOÛT

91-170

BAR LE STOP
LE LOCLE

Vacances annuelles

du vendredi 10 juillet, à 14 h.
au dimanche 2 août

Bonnes vacances à toutes et à tous,
91-30794 **Silvia et Renzo**



ERIC JOSSI

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
ORFÈVRE - LE LOCLE

vous souhaite de bonnes vacances
et vous informe que le magasin

SERA FERMÉ

DU 13 JUILLET AU 2 AOÛT

Réouverture: Lundi 3 août

91-155

Le magasin
Coste Fleurs - Le Locle

SERA FERMÉ

DU 13 JUILLET AU 5 AOÛT

Réouverture: jeudi 6 août

91-280



Nouveau
petit chalet
mobile en bois
comprenant séjour,
chambre à coucher et
chambre d'enfants,
cuisine, WC/douche,
ameublement complet.
Clef en main
dès fr. 35 800.-
A Thônis/Berne
Au bord du lac
de Neuchâtel
Dans le Jura Bernois.
Poss. de financement.
Documentation par
CV Waibel
3322 Schönbühl-Berne
031 85 06 05
(heures de bureau)

54.247.034

NOUS ACHETONS ET PAYONS COMPTANT

VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion,
brillants, objets en argent, dents en or ainsi
que montres avec boîtier et anciennes mon-
tres de poche en argent ou en or. Antiquités
et également anciennes cartes postales.
Dès réception de votre envoi nous vous
faisons une offre par écrit ou par téléphone.
En cas de non-accord, objets renvoyés immé-
diatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpfli 97, 6004 Lucerne

62-169.843

HÔTEL DU LAC
Tél. (039) 32 12 66
LES BRENETS

Tous les soirs:

fondue bourguignonne 15.50
200 g. de viande et 10 garnitures
à midi: **SUR RÉSERVATION**
(Fermé le lundi)

91-130

OFFRES D'EMPLOIS

**Klaus
Klaus
Klaus**

Chocolat et confiserie
2400 Le Locle, Suisse

Maison renommée du secteur chocolat et confiserie,
désire engager

une secrétaire

pour son service de la comptabilité

**un(e) apprenti(e)
de commerce**

qui sera formé(e) dans notre entreprise.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs
offres par écrit ou de prendre rendez-vous au tél.
039/31 16 23, interne 21.

91-152

Le magasin



SERA FERMÉ

pendant les vacances horlogères soit
DU 13 JUILLET AU 3 AOÛT

91-188

**PERSONNEL
féminin et
masculin**

serait engagé pour travaux de polissage,
décalque et perçage

Ecrire à Fabrique de cadrans, Avenir
36, Le Locle

17303

il n'y a pas
de
mauvaise
place
pour
une
publicité
bien
faite !



fraîcheur MIGROS

**fraîcheur
proverbiale**

MIGROS, votre boucher de confiance vous propose, cette
semaine, pour la grillade:

rôti de bœuf

roulé, lardé ou épicé

1.60

les 100 g.

(au lieu de 1.80)

**Ragoût
de dinde**

emballages de
600-800 g.

-.65

les 100 g.

28-92

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS

Aux Ponts-de-Martel

Une Fête des promotions très réussie

Cette année la Fête des promotions revêtait une importance toute particulière. Tout d'abord les écoliers et les membres du corps enseignant avaient décidé de créer un cortège qui plairait à chacun. Ensuite la Société fédérale de gymnastique avait prévu un concours d'athlétisme pour le samedi après-midi; enfin l'Association de développement (ADP) avait mis sur pied, en collaboration avec la plupart des sociétés locales, une manifestation avec stands et jeux, pour la soirée et le début de la nuit, sur la place du village.



Très vite dans la soirée, l'ambiance fut à la fête et tout aussi rapidement la foule fut au rendez-vous des stands et des buvettes.

De bonne heure le matin, le ciel gris donnait des frissons aux responsables des écoles. Le cortège pourrait-il avoir lieu? Petit à petit les nuages ont disparu et le soleil a fait une timide apparition pour devenir de plus en plus chaud. Chacun respirait. Le cortège pouvait avoir lieu. C'est dans une ambiance chaleureuse que toutes les classes ont défilé dans les rues du village devant la foule des parents. Chaque classe avait prévu un thème pour le cortège. Il a été aperçu des coccinelles, des Arabes, des chevaliers, une classe complète avec des tiaras artistiquement décorées ou des Noirs en train de cuire un Blanc dans la marmite. Ce cortège fut très réussi et les nombreux parents prirent plaisir à retrouver leurs enfants au milieu de la masse des écoliers. L'avantage des motifs présentés est que chaque enfant pouvait être reconnu car aucun d'eux n'était masqué.

C'est le président de la commission scolaire, M. Richard Jeanneret qui présida la cérémonie dite officielle au temple, ceci après une ouverture en fanfare avec les musiciens de l'ESIP. Les écoliers des classes primaires ont chanté, et même bien chanté. Chacun se réjouissait déjà de les entendre depuis une soirée très réussie qui avait eu lieu ce prin-

temps. Le public a pu entendre, tout à tour, «L'Anaconda du Collorador», «Grenouillette», «Evenou Schalom», «Béni sois-tu, carillonneur», «Le petit-pont de bois». Des enfants qui chantent bien sont un plaisir pour l'oreille et chaque classe reçut une belle ovation.

Le message de l'église a été apporté par le lieutenant de l'Armée du Salut, M. Pierre-Yves Zwahlen qui sut, en quelques minutes, apporter quelque chose de concret et bien adapté.

L'allocation du directeur de l'ESIP, M. Michel Monard, a été précédée des roulements de tambours des élèves de l'Ecole secondaire. M. Monard a fait remarquer que cette année, le dernier trimestre avait été très éprouvant pour les maîtres et pour les élèves. En effet l'introduction de l'heure d'été s'est concrétisée par une perte de sommeil d'une heure pour les enfants et en vingt ans d'enseignement, M. Monard n'a jamais vu un tel état de fatigue dans le collège. C'est avec plaisir qu'il a remis aux élèves terminant l'enseignement obligatoire le bulletin officiel de fréquentation de l'école, l'équipe de 4e année secondaire ayant été très sympathique.

CONCOURS D'ATHLÉTISME

La Société fédérale de gymnastique a mis sur pied son traditionnel concours d'athlétisme réservé aux enfants en âge de scolarité. Une fois encore, le beau temps a été de la partie et les différentes épreuves se sont déroulées dans d'excellentes conditions.

Cette rencontre d'athlétisme voyait les écoliers se mesurer dans diverses disciplines, course de vitesse, lancer de la petite balle ou lancer du boulet selon l'âge, saut en longueur ou saut en hauteur. Dans la règle il a été établi de bonnes performances et la lutte a été serrée dans diverses catégories.

Ce concours ne nécessitait aucune réglementation spéciale comme par exemple la présentation d'une licence et il était ouvert à chacun de 8 à 17 ans. Pour faire bonne mesure, des enfants plus jeunes ont aussi été admis dans une catégorie à part.

Après ces disciplines courues sur le nouveau terrain de sport des Prises, les athlètes en herbe se sont retrouvés sur la place du village pour le départ du traditionnel cross qui a donné lieu à une belle empoignade. Cette manifestation a connu un vif succès et une ambiance très agréable n'a pas manqué de régner.

RÉSULTATS DU CROSS

600 mètres: catégorie 6, 7 et 8 ans. - Filles: Nathalie Robert, 2'34"8; 2. Géraldine Metz, 2'49"2; 3. Monique Hostettler, 2'53"6. **Garçons:** 1. Sébastien Joray, 2'26"3; 2. Mathieu Jeanneret, 2'33"6; 3. Johnny Dousse, 2'36"5.

1200 mètres: catégorie 9, 10 et 11 ans. - Filles: 1. Suzy Enderli, 5'27"0; 2. Katia Vonlanten, 5'37"8; 3. Catherine Benoit, 6'23"4. **Garçons:** 1. Marc-André Mojon, 5'45"7; 2. Thierry Robert, 5'55"0; 3. Olivier Moeri, 5'55"9.

1800 mètres: catégorie 12, 13 et 14 ans. - Filles: 1. ex-aequo: Anne-Catherine Finger et Sandrine Schwab, 9'36"6. **Garçons:** 1. Stéphane Jeannin, 7'7"8; 2. J.-Pascal Montandon, 7'10"8; 3. Raymond Ducommun, 7'34"2.

2400 mètres: catégorie 15 et 16 ans. - Garçons: 1. Antonio Vegas, 10'27"8; 2. Gilles Perrinquet, 10'42"0; 3. Jean-Michel Grezet, 10'50"0.

ATHLÉTISME

Catégorie A. - Garçons 1965: 1. Pierre-Alain Kehrl, 147 points; 2. Anto-

nio Wegas, 125; 3. Jean-Michel Grezet, 93.

Catégorie B. - Filles 1967: 1. Anne-Catherine Finger, 102 points; 2. Sandrine Schwab, 90. **Garçons 1966-1967:** 1. André Dumas, 77 points; 2. Stéphane Jean-Mairet, 60; 3. Patrick Robert, 58.

Catégorie C. - Garçons 1969: 1. Manuel Espero, 150 points; 2. Didier Mori, 141; 3. Fabien Tanner, 139.

Catégorie D. - Filles 1970-1971: 1. Carole Finger, 56 points; 2. ex-aequo: Mireille Donabedian et Johanne Finger, 49. **Garçons 1970:** 1. Thierry Robert, 149 points; 2. Marc-André Mojon, 143; 3. Fabrice Nicolet, 137.

Catégorie E. - Filles 1972-1973: 1. Monique Hostettler, 62 points; 2. Suzy Enderli, 61; 3. Aline Perret, 58. **Garçons 1972-1973:** 1. Sébastien Joray, 120 points; 2. Martial Roulet, 97; 3. Cédric Schwab, 92.

Catégorie F. - Filles: 1. Géraldine Metz, 38 points; 2. Patricia Benoit, 22; 3. Carine Hostettler, 21. **Garçons:** 1. Mathieu Jeanneret, 87 points; 2. Johnny Dousse, 74; 3. Yvan Gonin 44.

(ff)

Dans le dernier bulletin «L'Heure paisible»

Le service de distribution de repas à domicile

Dans le dernier bulletin des aînés «L'Heure paisible» paru récemment et édité par le Conseil loclais pour le 3e âge figurent déjà deux manifestations qui composeront en partie le programme d'automne du Club des loisirs. Il s'agit de la course annuelle et de la fête d'automne.

Il est en outre rappelé que le Conseil loclais restera à disposition durant les vacances pour résoudre toutes les difficultés des aînés, notamment en ce qui concerne les repas. Ces repas dits «tout prêts», distribués à domicile, font également l'objet d'un article en dernière page du bulletin.

C'est le 20 août que les membres du Club des loisirs participeront à leur course annuelle. Le but choisi est la charmante petite cité médiévale et toujours richement fleurie d'Yvoire, en Haute-Savoie.

C'est en car tout d'abord, puis en bateau ensuite, depuis Ouchy, que les aînés gagneront cette ville des bords du Léman.

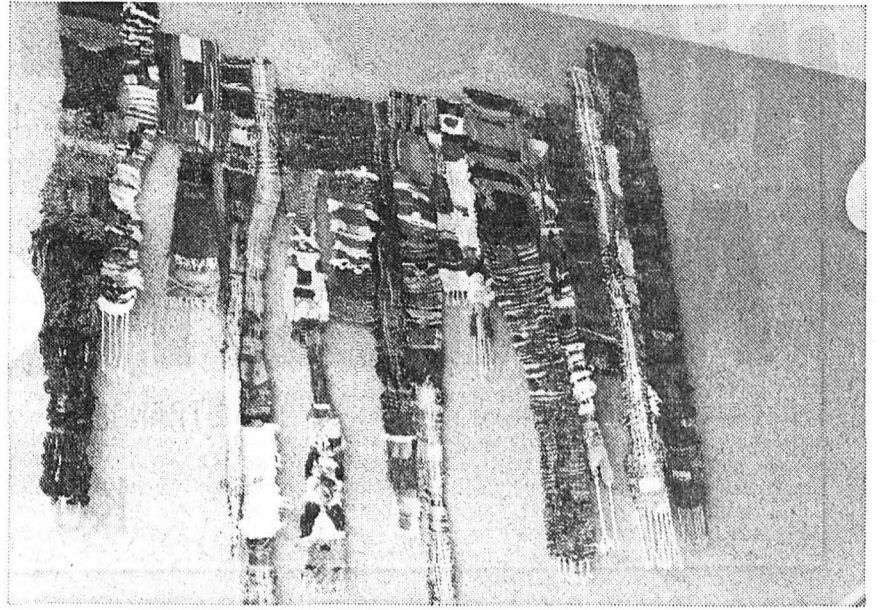
Le 24 septembre ensuite, est prévue la fête d'automne du Club des loisirs qui aura lieu comme ces dernières années à Sommarteil.

Repas, musique, jeux, divertissements et concours figurent au programme de cette journée pour laquelle on ne demande que le soleil car l'ambiance est garantie.

Enfin le bulletin mentionne que le 5 septembre le comité du Cercle des loisirs de la Paroisse catholique romaine organisera sa traditionnelle sortie des person-

Grâce à la population

Une nouvelle tapisserie dans un collège



Durant l'année scolaire qui vient de se terminer, deux enseignants, Mme Danielle Leimgruber et M. Laurent Schmid ont réalisé avec leur classe une fort belle tapisserie qui orne maintenant les corridors du collège des Jeanneret.

Ce n'est pas la première fois que tous deux mènent à bien une telle réalisation. Enrichie de leur expérience, celle réalisée durant de longs mois est donc particulièrement réussie. C'est dans le cadre des leçons de travaux manuels que les élèves de cette classe ont patiemment réalisé cette œuvre très haute en couleur, de conception et de forme très originale. Il convient de souligner que c'est pour une bonne part grâce à la population que cette tapisserie a pu être créée. En effet, enseignants et élèves, au début de l'année, avaient lancé un appel aux habitants de plusieurs quartiers afin qu'ils donnent de la laine. Un appel entendu dont on voit le résultat sur notre photographie. Les enseignants adressent de chaleureux remerciements à ces donateurs. (texte et photo jcp)

sociétés locales

Le Locle

Semaine du 9 au 14 juillet 1981

CAS Section Sommarteil. - Semaine clubique du 12 au 18 juillet. Cabane Weissmies. Organisateur: Claude Huguenin. Tél. (039) 31.50.59.

mémento

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Bibliothèque de la ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19.
Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.
Vestiaire Cr.-Rouge: Envers 1, 14-18 h. 30.
La Main-Tendue: tél. No 143.
SPA: tél. 31 13 16.

● La France à notre frontière ●

Au-dessus du Chauffaud

La foudre s'abat sur une ancienne ferme

Une ferme aménagée en résidence secondaire a été totalement détruite par le feu, hier en fin d'après-midi, à quelques centaines de mètres de la frontière, sur territoire français. C'est la foudre qui est à l'origine de ce sinistre dont le montant des dégâts est évidemment très important puisque la bâtisse a été totalement ravagée par les flammes.

Il était environ 16 h. 30 lorsqu'une habitante du lieu aperçut une intense fumée et des flammes qui perçaient le toit de cette ferme alors inoccupée, située au lieu-dit Chez le Py, au sommet d'une forte pente, au-dessus de la route menant de la douane française au Chauffaud.

Le propriétaire de cette ferme, M. Lucien Jeannerot, l'avait transformée il y a quelques années en résidence secondaire. Exploitant encore la forêt, il avait laissé dans la grange un tracteur, quelques machines et des outils. Tout ce matériel est resté la proie des flammes. Il n'y avait heureusement plus de foin ni de bétail.

Tragique ironie du sort, M. Jeannerot s'était rendu acquéreur de cette demeure à la suite d'un incendie qui avait détruit, il y a quelques années, un petit chalet qu'il possédait non loin.

PAS D'EAU...

C'est lors de l'orage qui s'est abattu hier dès 15 h. 30 sur cette région que la foudre a frappé.

Les pompiers de Villers-le-Lac, commandés par le premier-lieutenant Hirschy étaient déjà en intervention lors de l'appel. Ils ont pu éteindre in extremis le

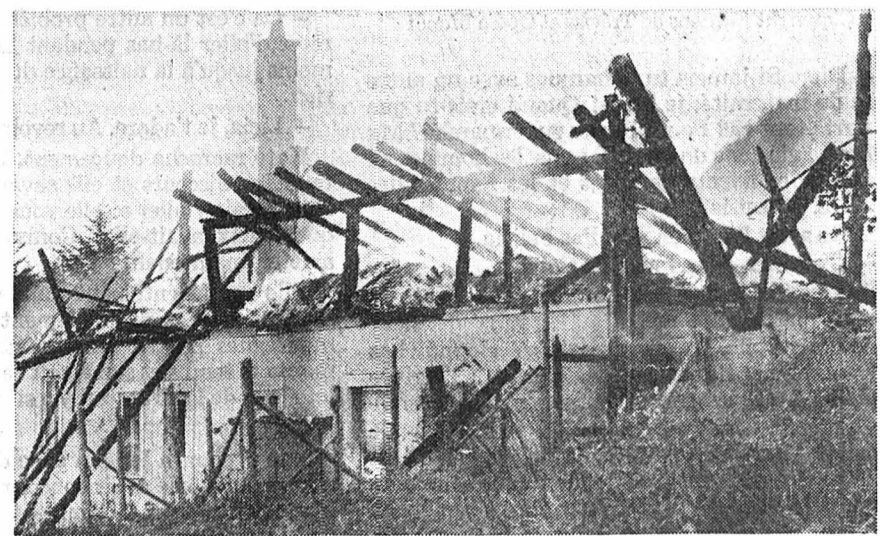
feu qui ravageait une autre ferme située sur le territoire de la commune et qui, elle aussi, avait été touchée par la foudre. Là, la maison a été sauvée.

Lorsqu'ils sont arrivés sur les lieux du second sinistre, ils se sont trouvés face à un gigantesque brasier. Leur tâche fut rendue pénible en raison de la difficulté

d'accès à la ferme et surtout parce qu'il n'y avait quasiment pas d'eau sur place.

Avec les électriciens de l'EDF, ils durent prendre certaines mesures puisqu'une ligne à haute tension passait à quelques mètres seulement de la maison. Terriblement échauffés par la chaleur du brasier, les câbles de 12.000 volts menaçaient de céder.

La fumée intense qui se dégageait de l'incendie envahit le petit val du Col-France. A tel point que les automobilistes qui franchissaient la douane devaient mettre leurs phares. (jp)



LA MANIFESTATION SUR LA PLACE DU VILLAGE

Le ballon d'essai lancé par l'ADP pour cette manifestation au cœur de la cité a dépassé les pronostics les plus optimistes. Comme il s'agissait d'une première expérience, il était important de voir comment la population réagirait.

D'emblée, les organisateurs ont réalisé que les Pontiers avaient décidé de soutenir en masse cette rencontre fraternelle autour des nombreux stands et une ambiance des plus sympathiques n'a cessé de régner durant toute la soirée. Les enfants s'en sont donné à cœur-joie dans les jeux qui leur étaient proposés et il était même possible de jouer au massage en abattant les photographies des professeurs de l'école à coups de pelottes.

Les cantines n'ont pas chômé, alors que diverses sociétés locales participaient à l'animation de la fête. Comme ce fut le cas lors du cortège du matin, la Fanfare Sainte-Cécile était en robes printanières et en crinolines et avec le même dévouement et la même fidélité, les accordéonistes et la société de gymnastique prêtèrent leur concours à la manifestation.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine pour remettre la fête sur pied.

état civil

N.B.: les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.

JEUDI 2 JUILLET

Décès

Richard Louis Ernest, né en 1894, veuf de Jeanne Estelle, née Othenin-Girard. - Mühlethaler Jeanne, née en 1904, célibataire.

SAMEDI 4 JUILLET

Décès

Von Allmen, Louis Frédéric, né en 1926, époux de Simone Cécile, née Chatagny.

DIMANCHE 5 JUILLET

Décès

Huguenin Cécile Louisa, née en 1899.

Hits Waro

VALABLE DES LE 9.7.81

ABRICOTS

ETRANGERS
KG

1.70

OFFRES D'EMPLOIS



Dans le cadre de nos départements de DÉVELOPPEMENT ET DIVERSIFICATION, nous cherchons

CONSTRUCTEUR EN MICROTECHNIQUE

auquel nous confierons des travaux très variés dans le domaine de la diversification horlogère. Expérience souhaitée.

DESSINATEUR EN MACHINES

pour effectuer les dessins de nos équipements automatisés. Travail varié.

DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE

qui participera au développement de nos montres électroniques à affichages analogique et digital.

Activité très intéressante au sein de notre bureau de construction.

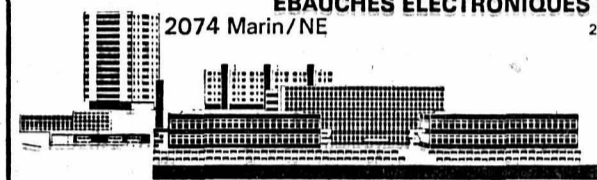
Les intéressés sont invités à faire leurs offres ou à prendre directement contact avec notre service du personnel pour de plus amples renseignements.

Tél. 038/35 21 21.

EBAUCHES ÉLECTRONIQUES SA

2074 Marin/NE

28-12



CAPRICE DES DIEUX

125 G **2.30**

Tapsy REPAS A LA VIANDE POUR LES CHIENS

840 G ~~2.10~~ **1.65**

NOUVEAU CHEZ WARO

VAT 69

FINEST SCOTCH WHISKY

EN VENTE SEULEMENT DANS LES FILIALES AVEC PATENTE POUR LES SPIRITUEUX

70 CL **26.40**

BUFFET ALIMENT POUR CHATS 3 SORTES

185 G **1.95**

FRASCATI SUPERIORE

DOC 1979 DE SANCTIS SECCO

75 CL ~~4.80~~ **4.20**

dulgon Douche

250 ML ~~3.90~~ **2.90**

MAYONNAISE

265 G

THOMY

~~1.95~~ **1.60** (100 G -.60)

Odol

125 ML ~~6.45~~ **4.95**

fenjal

NOUVEAU CHEZ WARO

CREME DE JOUR 40 G **6.40**

CREME DE NUIT 75 ML **7.90**

VONROLL

Nous désirons compléter notre équipe pour le montage de nos produits en usine, de même qu'à l'extérieur (Suisse et étranger) et nous engageons des

mécaniciens-ajusteurs

ou des

mécaniciens

en qualité de

monteurs

Si vous aimez les contacts humains et découvrir d'autres lieux, vous trouverez une satisfaction et un développement professionnels dans cette activité on ne peut plus variée.

Candidats connaissant la langue allemande et ayant éventuellement quelques années de pratique auront la préférence.

Nous offrons un salaire correspondant aux qualifications et la sécurité sociale de la grande entreprise.

Entrée en service: à convenir.

S'adresser au chef du personnel de VON ROLL SA, Les Rondez, 2800 Delémont, tél. 066/21 12 11

D 14-485

marché waro* Le Lode, Rue Bournot 31 44-3148

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 2

Danielle Steel

Une saison de passion

roman

Copyright Editions de Trévise et Opera Mundi

- Rien. Si jamais tu débarques avec un autre truc de maternité, je hurle! Quand crois-tu que je porte tout ça? Pour aller au supermarché? Ma chère, je vis dans un trou. Tu sais, les hommes ici portent des tricots de corps et les femmes des blouses. Tu sais?

Kate avait l'air d'en rire. Pas Felicia.

- C'est bien de ta faute. Je t'ai dit...

- Tais-toi. Je suis heureuse ici, coupa Kate en se souriant à elle-même.

- Tu es folle. Ta grossesse a développé chez toi un instinct de recluse. Mais attends l'arrivée du bébé. Tu redescendras alors un peu sur terre.

Felicia comptait beaucoup là-dessus. Elle était même à l'affût d'appartements vides. Elle avait déjà repéré deux ou trois joyaux dans son voisinage, à Telegraph Hill. Kate était stupide de

s'enterrer là où elle était. Mais elle allait bien vite en revenir. La fureur commençait déjà à s'apaiser. Encore un couple de mois et elle reviendrait à la raison.

Kate regarda le réveil.

- Bon, il faut que je me prépare. J'ai trois heures de route qui m'attendent.

Elle s'étira avec précaution, espérant ne pas avoir dans les jambes des crampes qui la feraient bondir du lit. Dans la mesure où elle pouvait encore «bondir»...

- Ça c'est un autre problème. Tu pourrais arrêter d'aller là-bas pendant le mois à venir, au moins jusqu'à la naissance du bébé. Ça ne sert à rien.

- Licia, je t'adore. Au revoir.

Kate racrocha doucement. Elle avait déjà entendu ce discours et elle savait ce qu'elle disait. Elle devait y aller et elle voulait y aller. Et puis, quel choix avait-elle? Comment aurait-elle pu arrêter, maintenant?

Elle roula lentement dans son lit, s'assit au bord et respira profondément en regardant les montagnes par sa fenêtre. En pensée, elle remonta le temps et son esprit se retrouva à des kilomètres de là. C'était il y a si longtemps,

- Tom.

Elle prononça le nom avec douceur, ce simple nom, sans même avoir conscience de l'avoir dit à haute voix. Tom... Comment pouvait-il ne pas

être là? Était-il vraiment parti? Il y a si peu de temps encore, elle pouvait appeler son nom et entendre sa voix. Il avait été si près d'elle. Tous les jours. Tom si grand, si blond, si beau, plein de rires et de caresses, plein de cadeaux pour rendre la vie encore plus merveilleuse. Elle avait rencontré Tom la première année qu'elle était à l'université, alors que l'équipe était de passage à San Francisco. Elle était allée au match puis à une soirée et par l'intermédiaire d'une amie... Quelle folie et quelle chance aussi! Elle n'avait rien connu de comparable auparavant. Elle était tombée tout de suite amoureuse de lui, à dix-huit ans. Lui, un footballeur. L'idée lui avait paru drôle. Mais il n'était pas un simple footballeur. C'était Tom Harper. Il était infiniment tendre, chaleureux, attentif. Son père avait été mineur en Pennsylvanie, sa mère avait travaillé comme serveuse pour qu'il puisse aller à l'école. Lui-même avait travaillé le jour, la nuit et tous les étés pour payer ses études. Il était devenu une star, puis un professionnel et ensuite une vraie star. Un héros national en quelque sorte. C'est alors qu'elle l'avait rencontré.

- Bonsoir, Princesse.

Les yeux de Tom Harper avaient eu sur elle l'effet d'une chaude pluie d'été.

- Bonsoir.

Elle s'était sentie si stupide. Bonsoir... C'était tout ce qu'elle trouvait à dire. Elle n'avait rien à

lui dire, en fait, mais quelque chose lui contractait l'estomac. Elle dut détourner les yeux. Elle ne pouvait pas davantage supporter le poids de ses yeux bleus, lumineux, la façon qu'il avait de la dévisager, son sourire. Il la dominait de sa haute taille et de sa carrure puissante et elle se demandait ce qu'il pouvait bien penser d'elle. Il la trouvait probablement ridicule. Une groupie ou une gosse.

- Vous êtes de San Francisco? lui demanda-t-il.

- Oui. Et vous?

Ils se mirent à rire tous les deux car elle savait, bien sûr, qu'il n'était pas de cette ville. Tout le monde savait d'où venait Tom Harper et que l'équipe était de Chicago.

- Pourquoi êtes-vous si timide?

- Je... C'est... Et puis merde!

Tout avait été plus facile après. Ils avaient quitté la soirée pour aller acheter des hamburgers.

- Vos amis vont être dans tous leurs états?

- A coup sûr.

Elle s'assit au comptoir près de lui, balançant une des ses longues jambes et entama son hamburger en souriant. Elle était avec Tom Harper. Elle n'arrivait pas se faire à l'idée, mais il ne semblait pas correspondre à la légende. Il était tout simplement un homme et elle l'aimait bien. Pas parce qu'il était Tom Harper, mais parce qu'il était gentil.

(à suivre)

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL •

Cour de cassation pénale du Tribunal cantonal Il fallait convoquer la vieille dame

La Cour de cassation pénale, présidée par le juge A. Bauer, a siégé à Neuchâtel pour statuer sur sept recours et une demande de réhabilitation. Deux recours ont été admis, cinq ont été rejetés, et la demande de réhabilitation de F. W., lequel avait été condamné en Cour d'assises le 30 juin 1970, a été acceptée, mais non motivée publiquement, conformément aux règles de la procédure.

Le premier pourvoi en cassation que la Cour a accepté est celui de D. B. qui avait été condamné par le Tribunal de police du Locle le 9 février dernier pour escroquerie à trente jours d'emprisonnement avec sursis. Il avait vendu des produits de nettoyage confectionnés de façon artisanale, et le fils d'une de ses clientes, passablement âgée, a porté plainte, prétendant que les ventes avaient lieu à la suite de pressions pour le moins inacceptables de la part du vendeur.

Motivant son pourvoi, B. s'est plaint d'une fausse application de la loi et d'erreurs de procédure. En ce qui concerne celles-ci, la Cour n'en a retenu qu'une: le juge avait refusé d'entendre trois dames comme témoins, qui toutes avaient acheté de ces produits.

Pour l'une, le juge avait déclaré qu'elle était trop âgée (94 ans) pour être dérangée, et pour les autres, il n'avait pas donné d'explication. A l'unanimité la Cour a estimé que ces trois dames auraient dû être entendues. A propos de la plus âgée, si elle avait pu se déplacer au poste de police pour être entendue préalablement, pourquoi ne pouvait-elle pas venir au tribunal? Au besoin, celui-ci peut aussi se déplacer. A propos de la motivation de l'escroquerie, la Cour a estimé qu'elle était insuffisante. L'affaire a donc été renvoyée devant un nouveau tribunal (La Chaux-de-Fonds) pour y être rejuguée.

Le deuxième pourvoi qui a été accepté est celui du ministre public dans la cause de C. B. Cet homme avait été libéré par le Tribunal de Boudry le 28 janvier dernier, alors même qu'il avait manqué un cours de protection civile auquel il était astreint. Il ne s'était pas présenté et le 7 janvier, il avait d'abord été condamné à dix jours d'arrêt par défaut (sans sursis en raison d'une condamnation antérieure), il fut libéré par la suite lorsqu'il vint devant le tribunal expliquer que son manquement n'était pas volontaire, mais dû à une absence prolongée à l'étranger et qu'il était prêt à suivre le cours.

Le ministre public estima que B. devait malgré tout être condamné, car il aurait dû aviser les autorités compétentes de son absence de plusieurs mois. Sans être unanime, la Cour est allée dans le sens du ministre public, tout en demandant au juge d'évaluer à nouveau les faits pour se prononcer sur l'éventuelle révocation de sursis. L'affaire retourne devant le Tribunal de Boudry.

IL Y A CHAT ET CHAT

La cour s'est aussi occupée d'une affaire de chat. «Frimousse» s'était introduite plusieurs fois dans la propriété de R. C., à Bevaix, où elle s'en était même pris aux pigeons de la maison. Après avoir requis l'avis de l'Inspectorat de la chasse et de la pêche, C. avait guetté la bête avec un fusil et lui avait tiré dessus, la blessant avec de la petite chevrotine. Le Tribunal de police condamna C. le 18 février 1981 à 300 francs d'amende pour un mauvais traitement envers les animaux.

Le chat domestique n'est pas à confondre avec un chat sauvage. Son propriétaire, si le chat commet des dégâts, peut en répondre en vertu de son assurance responsabilité civile, et l'autorisation de l'Inspectorat de la chasse et de la pêche n'était pas très légale. La Cour a évoqué ces faits ainsi que différents arguments juridiques et elle a rejeté le pourvoi et confirmé le jugement.

La Cour s'est aussi occupée de cette affaire de «tabassés» qu'avait infligée à D. B. deux hommes de main d'un certain C. F., une nuit, sur un bateau au bord du lac. Les hommes avaient frappé avec un tuyau en métal, ce qui avait causé des lésions corporelles A. B. c'est celui qui avait ordonné la «correction», C. F., qui recourrait contre sa condamnation. Il se plaignait d'avoir été condamné par le Tribunal correctionnel de Neuchâtel (le 3 décembre 1980) aussi lourdement que ses deux complices, alors même qu'il n'avait pas voulu la manière dont les deux hommes s'y étaient pris.

Certes, a dit la Cour, le droit demande que l'instigateur d'un délit ne soit puni

que pour ce qu'il a voulu, et dans ce sens, un juge a proposé que le jugement soit cassé pour que la question des intentions de B. soient réexaminées. Mais les deux autres juges ont confirmé le premier jugement: l'emprisonnement était prévu quelle que soit la nuance, celle-ci n'aurait rien changé à la mesure de la peine, laquelle n'est pas excessive (quatre mois d'emprisonnement avec sursis). Le pourvoi a donc été rejeté.

Le ministre public s'était pourvu contre le jugement du Tribunal correctionnel du Locle du 11 mai 1981 concernant l'incendiaire J. R., qui avait été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis, peine à suspendre au profit d'un traitement psychiatrique ambulatoire. Le ministre public ne critiquait pas la peine en soi, mais son fondement juridique. La Cour a certes admis que la rédaction du jugement comportait certaines ambiguïtés, mais elle a rejeté le pourvoi.

La Cour a enfin confirmé deux jugements concernant des infractions à la loi sur la circulation routière: pourvoi rejeté de E. Z. concernant un jugement du Tribunal de police du Val-de-Ruz du 16 décembre 1980, et pourvoi rejeté de M. D. concernant un jugement du Tribunal de police de Neuchâtel du 6 janvier 1981. (rgt)

Cérémonie de clôture à l'Ecole suisse de droguerie

Bien que faisant partie du Centre de formation professionnel de Littoral Neuchâtel, l'Ecole suisse de droguerie a déjà organisé, hier, sa cérémonie de clôture, un jour avant les trois autres établissements: Ecole technique, Ecole professionnelle commerciale et Ecole des arts et métiers.

La remise des certificats ainsi que des prix aux élèves ayant obtenu les meilleurs résultats s'est déroulée dans les locaux de l'école, rue de l'Ecole. (RWS)

DROGUISTES AYANT OBTENU LE CFC

Pascal Bouquet, (apprentissage chez A. Marti, Pharmacie, Cernier); Bernadette Calame, (Droguerie Bastardoz, La Chaux-de-Fonds); Nicolas Dietrich, (B. Raboud, Broc); Bernhard Freudiger, (F. Engdahl, Colombier); Roland Gogniat, (H. Droz, La Chaux-de-Fonds); Eric Haberkorn, (F. Jungo, Fribourg); Yvette Kaltenried, (C. Roggen, Domdidier); Alain Kaspar, (J.-P. Schneiter, Neuchâtel); René Ledermann, A. Ledermann, Biemme); Catherine Maître, (R. Piquerez, Delémont); Pierre-Yves Monney, (Avry-Centre, Avry-sur-Matran); Anelyse Pasquier, (Avry-Centre, Avry-sur-Matran); Stéphane Roessler, (H. Hurzeler, Neuchâtel); Jean-Jacques Theurillat, (F. Worni, Porrentruy); Olivier Zaugg, (M. Bourquin, Tramelan).

Tribunal correctionnel de Neuchâtel Lourde peine d'emprisonnement pour un drogué... absent

Face à M. Jacques Ruedin, président, Mme Jeanne Steudler et M. Gilbert Wavre, jurés ainsi qu'à Mme M. Steininger qui assume le rôle de greffier, des chaises vides. C'est donc par défaut que le Tribunal correctionnel de Neuchâtel a jugé hier matin J. L.-C., ressortissant portugais qui a certainement préféré le soleil de son pays à l'obscurité des prisons suisses.

L'arrêt de renvoi est lourd: J. L.-C. est prévenu de trafic de drogues, il a vendu 20 à 25 grammes d'héroïne et il en lui-même consommé de grandes quantités.

C'est un récidiviste qui s'est évadé des prisons où il était en détention préventive. Le psychiatre qui l'a examiné le décrit comme un homme incapable de diriger ses impulsions, un malade miné par

la drogue; il recommande son placement dans une maison spécialisée pour toxicomanes.

Le ministre public, représenté par Me Marc-André Nardin estime qu'il est difficile d'ordonner le placement du prévenu. Il a quitté notre pays il y a deux ans et aucun renseignement le concernant n'a pu être obtenu. Il requiert contre lui deux ans d'emprisonnement.

Par défaut, reconnu coupable de trafic important de stupéfiants, J. L.-C. est condamné à vingt-deux mois ferme d'emprisonnement auxquels il faut ajouter deux mois, deux sursis précédemment accordés ayant été révoqués. Il versera une dévolution à l'Etat de 10.000 francs et payera 3650 francs de frais judiciaires. (RWS)

Métaux Précieux Neuchâtel Nouveau directeur principal

Après la disparition de M. Elie Gueissaz et tout en rendant hommage à l'œuvre qu'il a entreprise pour le développement de l'entreprise et pour l'économie cantonale, le conseil d'administration de Métaux Précieux SA Métalor à Neuchâtel, a nommé M. Louis Casas, jusqu'ici directeur technique, en qualité de directeur principal, avec mission de coordonner et de diriger les activités du groupe Métalor.

On mesurera mieux l'importance de la tâche en rappelant les dimensions nationales et internationales de ce groupe, qui emploie quelque six cents personnes en Suisse et autant à l'étranger.

Indépendamment des usines et des bureaux administratifs de Neuchâtel, où sont occupées quatre cent trente-cinq personnes, le groupe inclut la Société d'Apprêtage d'Or située dans les anciens locaux de Haefeli aux Eplatures, la société Contactor, fabrique de contacts électriques à la rue du Commerce, ainsi que la maison Classicor logée dans l'ancienne fabrique de boîtes Nardin au Locle. Sans parler de l'entreprise Electrométal à Séon (Argovie) où l'on compte une trentaine de travailleurs.

Au plan international maintenant, le groupe possède des représentations commerciales propres en France, en Italie, en Espagne, en République fédérale

District de Neuchâtel

MARIN

Un poids lourd contre une barrière

Hier à 9 h. 35, M. C. C., de Saint-Blaise, circulait au volant d'un camion, sur la route tendant de Saint-Blaise à Marin. Peu avant la bifurcation du chemin des Indiennes, il n'a pas été en mesure d'éviter l'arrière de l'automobile conduite par M. B. F., de Liège (Belgique), qui roulait à une allure modérée, du fait qu'il effectuait le dépassement d'un groupe de cyclistes.

Au cours de cette manœuvre, le chauffeur du camion donna un coup de volant à gauche, n'ayant pas pu freiner à temps, son pied s'étant coincé entre la pédale du frein et celle de l'accélérateur. Ainsi le poids lourd percuta et arracha une barrière sise au nord de la route et également la glissière de sécurité. Domages importants.

d'Allemagne, au Danemark, en Grande-Bretagne et à Hong-Kong. Des unités de production sont également installées en France et en Espagne... R. Ca

memento

Neuchâtel

Jazzband: groupe malgache de Serge Raerson.

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Coopérative, Grand-Rue. Ensuite tél. 25 10 17.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.

La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, La moutarde me monte au nez; 17 h. 30, Nuit de pluie.

Arcades: 15 h., 20 h. 30, Bons baisers d'Athènes.

Bio: 18 h. 30, Frankenstein Junior; 20 h. 45, Le dernier tango à Paris.

Palace: 20 h. 45, Le convoi.

Rex: 20 h. 45, Rollerball.

Studio: 15 h., 21 h., La ceinture noire.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 ou 53 30 30.

Main-Tendue: tél. 143.

Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, Le continent des hommes poissons.

Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.

Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.

La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

Police (cas urgents): tél. 117.

Police du feu: tél. 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Voir autres informations neuchâteloises en page 23

PAYS NEUCHÂTELOIS

M. François Jeanneret remplacera M. Maurice Calame à la présidence de l'Office neuchâtelois du tourisme

Le rapport d'activité de l'Office neuchâtelois du tourisme (ONT) est excellent pour 1980. Une nette reprise est enregistrée, le nombre des nuitées est en augmentation et les statistiques pour les six premiers mois de 1981 sont elles aussi des plus satisfaisantes. Malgré tout, une certaine nostalgie a plané sur tous les participants lors de l'assemblée générale tenue hier en fin d'après-midi au Landeron. Une place est restée vide, celle du président M. Maurice Calame, cruellement atteint dans sa santé et hospitalisé depuis une dizaine de jours. Il a exprimé le désir d'être relevé des fonctions qu'il occupe depuis treize ans.

M. André Brandt, conseiller d'Etat, a dirigé les débats. Il a tout d'abord formulé des vœux pour un rapide et complet rétablissement à l'égard de M. Maurice Calame, président de l'ONT depuis le 1er janvier 1968, après avoir été à la tête de l'Association de développement du Locle. Il a voulu donner des locaux mieux adaptés à l'office qui se trouve depuis 1978 à la rue du Trésor, dans la zone piétonne de Neuchâtel. C'est grâce à ces efforts constants que l'ATA a accordé une part de 5 pour cent sur les produits des patentes ainsi qu'une augmentation de la subvention annuelle.

Avec ces apports financiers, la propagande a pu s'effectuer sur un plan plus vaste, notamment en collaboration avec les autres cantons romands. Homme dynamique d'une courtoisie et d'un dévouement constants, M. Maurice Calame a fait de l'ONT un organe efficace, actif, qui se reflète dans un développement certain du tourisme dans notre canton. De chauds remerciements lui ont été adressés pour sa fructueuse activité.

Les rapports d'activité présentés par M. René Leuba ont été résumés dans notre journal du 26 juin. Répétons ici les conclusions du directeur: «Il me tient à cœur d'affirmer que nous avons foi en l'avenir touristique de notre canton à condition toutefois de ne pas perdre de vue tous les efforts qui doivent être entrepris pour améliorer la qualité de l'accueil et des prestations. L'objectif que nous voulons atteindre est de faire connaître et de partager la joie de séjourner dans un pays où la vie quotidienne s'intègre encore parfaitement dans une nature harmonieuse et reposante».

En 1978, on a enregistré 180.974 nuitées dans les établissements du canton; 190.346 en 1979; 211.402 en 1980. Une augmentation de 4,76 pour cent est déjà notée pour les cinq premiers mois de 1981 par rapport à 1980. Les résultats

sont également réjouissants pour les campings. Malgré cette situation, bien des choses restent encore à régler, devait déclarer M. André Brandt. Des divergences existent au sein de la population dans plusieurs pays dont le nôtre, dressant d'une part les organes du tourisme, les hôteliers et les automobilistes qui estiment que l'Etat devrait leur offrir de meilleures possibilités de circuler et de s'établir, d'autre part les organisations écologiques qui contiennent des projets d'une manière souvent systématique.

L'Etat doit tenter de mettre les deux parties d'accord pour le bien-être de chacun. Le conseiller d'Etat retraça ensuite la situation de notre canton, «victime»

PALMARÈS

Meilleures moyennes générales. - Jean-Jacques Theurillat, 5,6, (prix Demopharm AG, Bième); Eric Haberkorn, 5,5, (Zyma SA, Nyon, Deresa SA, Lausanne, Nestlé SA, Zurich).

Meilleure moyenne travaux pratiques I. - Olivier Zaugg, 5,8, (Biokosma SA, Ebnet-Kappel, M. Roggen, Domdidier, M. Goetschmann, Tramelan).

Meilleure moyenne travaux pratiques II. - René Ledermann, 5,5, Lamprecht AG, Zurich, M. Croci, Le Noirmont, M. Raboud, Broc, M. Racine, Courtepin; Catherine Maître, 5,5, (M. Ledermann, Bième, M. Boillat, Les Breuleux, M. Aebi, Morat).

Meilleure moyenne de vente. - Bernadette Calame, 6,0, (Rupf & Co, Glatbrugg, M. Worni, Porrentruy, Mme Marti, Cernier); Bernhard Freudiger, 6,0, (Auer Bittmann AG, Zurich, M. Chetelat, Le Landeron, Droguerie Coop, Saint-Imier, M. Lachat, Courrendlin).

Meilleure moyenne connaissances professionnelles générales. - Eric Haberkorn et Jean-Jacques Theurillat, 6,0, ex aequo.

Meilleure moyenne connaissances professionnelles spéciales. - Eric Haberkorn et Jean-Jacques Theurillat, 5,8, ex aequo.

Meilleure moyenne connaissances commerciales. - Jean-Jacques Theurillat, 5,8.

Meilleure moyenne langues, instruction civique, économie nationale. - Eric Haberkorn, 5,9.

Prix offert par l'ADS, section neuchâteloise, aux élèves neuchâtelois ayant obtenu les meilleures notes de marchandises durant l'année scolaire et l'examen. - Bernadette Calame et Roland Gogniat, 5,5.

Le feu dans une cuisine

Les premiers secours sont intervenus hier dans une cuisine du No 20 de la rue F.-C. de Narval.

Alors qu'elle avait l'intention de faire des frites, une ménagère a laissé sans surveillance sa friteuse sur une cuisinière électrique enclenchée. Sous l'effet de la chaleur, l'huile s'est enflammée et a communiqué le feu à l'agencement de la cuisine.

A l'arrivée des pompiers, le feu avait été éteint par un voisin. Toute la cuisine et une partie de vestibule ont été noircies par la fumée, l'agencement en bois a été calciné. (RWS)

Décision du Tribunal fédéral Boudry: le plan d'alignement est correct

La commune de Boudry n'a pas fait preuve d'arbitraire en élaborant son règlement d'urbanisme et en instituant des modifications de plan d'alignement, et le Conseil d'Etat les a sanctionnés à bon droit: c'est ce qu'a estimé la Cour de droit public du Tribunal fédéral en rejetant trois recours plus ou moins identiques contre ces nouvelles dispositions.

Dans un premier temps, le TF avait déjà dû se prononcer le 29 octobre 1980 sur une question de droit soulevée: savoir si, du fait qu'il y avait recours pendant, le Conseil général de Boudry pouvait sanctionner le plan d'alignement et son règlement indépendamment de la procédure ouverte par les recourants.

Ce premier recours a été rejeté et le plan d'alignement a pu être adopté par le législatif. Après avoir traité cette question fondamentale, le TF a réservé sa décision sur les autres points faisant l'objet de recours et a

désigné une délégation de deux de ses membres qui sont venus effectuer une vision locale à Boudry. Jugéant sur leur rapport, les membres de la Cour de droit public a donc rapidement conclu hier que la commune avait correctement usé de son pouvoir d'appréciation et qu'elle avait fait une pesée judiciaire de l'intérêt public. (L)

SAINT-AUBIN

Cyclomotoriste blessé

Hier à 16 h., M. Robert Dupuis, de Saint-Aubin, s'est engagé au guidon d'un vélomoteur, sur la route nationale 5, devant l'Hôtel Pattus. Lors de sa manœuvre, il a été renversé par l'automobile conduite par M. M. L., de Saint-Blaise, lequel arrivait d'Yverdon. Blessé, M. Dupuis a été transporté à l'Hôpital de La Béroche.

clac

28-92

A vendre
LAMES
À CHANFREIN
(pin, sapin, etc.),
dès Fr. 7.90 le m2.
Plateaux de
copeaux pressés,
plinthes, dalles, à
prix rabaisés:
Isolations
Service de coupe.
Le tout peut être
livré sur place.
Pratiquons
continuellement des
offres spéciales -
demandez notre
prix-courant.



4242 Laufen
Tél. (061) 89 22 89.

OFFRES D'EMPLOIS

EAB Fabrique d'Appareils
Electriques SA
2608 COURTELARY

Nous cherchons

SECRÉTAIRE
bilingue français-allemand
pour notre secrétariat de vente

93-208

PRIX CHOC D'ÉTÉ

Magnifique TV couleur **PHILIPS-MEDIATOR**
grand écran 66 k 7727 prix catalogue **2100.-**
Reprise de votre ancien TV **310.-**

PRIX FRÉSARD Fr. 1790.-

Même appareil, mais plus petit
Modèle 56 k 7426 sans télécommande
prix catalogue **2100.-**

Reprise déduite **PRIX FRÉSARD Fr. 1690.-**

Ces modèles sont entièrement transistorisés
Possibilité d'ajouter la télécommande

17098 **Qualité remarquable... avec...
le sentiment privilégié de choisir le meilleur**

ANTIQUITÉS
J. et R. STEUDLER
Au service de
l'ESTHÉTIQUE et de l'AUTHENTIQUE
Ventes - Evaluations - Achats
Du mardi au vendredi, ouvert l'après-midi
le samedi, tout le jour.
Boulevard des Endroits 2 (au-dessus du Gymnase)
La Chaux-de-Fonds 13230

A la suite de la démission honorable du titulaire
**l'OFFICE DU TOURISME DE NEUCHÂTEL ET
ENVIRONS (ADEN)**

Place Numa-Droz 1, 2001 Neuchâtel, tél. 038/25 42 42 (ou chez
le président: 038/45 10 60)

met au concours le poste de

**directeur
ou directrice**

Entrée en fonction: 1er janvier 1982.

Les qualités suivantes sont déterminantes:
Esprit d'initiative. Intérêt pour les problèmes touristiques
ainsi que pour la vie de la région. Sens de l'organisation. Entre-
gent. Culture générale. Capacité de rédaction (correspondance,
rapports, procès-verbaux). Langues française et allemande,
bonnes notions d'anglais.

Adresser offres manuscrites, avant le 15 août, avec curriculum
vitae, titres, certificats, références, photographie et préten-
tions de salaire à:
Monsieur Georges Béguin, président de l'ADEN, Evole 51,
2000 Neuchâtel. 28-20902

**radio
TV
HI-FI** **Frésard** Tél. 23 27 83
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

time

Sélections d'emplois
cherche

DAVET FRÈRES
Rue St-Pierre 30
1700 Fribourg
Tél. 037/22 48 28

**MONTEURS ÉLECTRICIENS
SERRURIERS TUYAUTEURS
MONTEURS EN CHAUFFAGE
MONTEURS EN SANITAIRE**
Places fixes ou temporaires.
Salaire élevé, pour travaux région Neuchâtel. 36-6836

Le maître-boucher - votre spécialiste en viande

★ ★ ★

*Votre artisan
boucher-charcutier
vous souhaite
d'EXCELLENTES VACANCES
et un joyeux retour
dans vos foyers*

17003

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS
La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Brenets
Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine

LIVRAISONS À DOMICILE. - Pour satisfaire notre fidèle clientèle dans toute la
mesure du possible, nous recommandons de passer les commandes la veille ou de
téléphoner avant 8 heures du matin. Merci de votre aimable compréhension.

LE LOUVERAIN
Centre de Jeunesse et de Formation
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
cherche

**femmes
de ménage**

à temps partiel
aimant travailler en équipe

Ecrire ou téléphoner le matin au
038/57 16 66. 17271

Bonnes vacances!

clac

28-92

**Organisation professionnelle
cherche**

**employée
de bureau**

aimant les chiffres et les contacts.
Travail varié. Toutes prestations
sociales. Garantie de travail.

Ecrire sous chiffre HZ 17293 au bu-
reau de L'Impartial.

VIEILLES CHOSES
J'achète meubles, pendulettes, etc.
Ecrire à case postale 182, La Chx-de-Fds 2.
2822

J'ACHÈTE TOUJOURS
vieux meubles - bibelots - tableaux
livres - vaisselle - pendules et tous
objets anciens même en mauvais état.
Appartements complets.
A. Loup, 038/42 49 39 28-148

Quincaillerie de la place cherche
pour tout de suite ou à convenir
jeune homme de 16 à 20 ans comme

**AIDE
de bureau**

pour travaux de classement, expé-
dition des colis postaux et courses.
Place stable, bonne rémunération.

Ecrire ou se présenter chez
A. & W. KAUFMANN & FILS
P.-A. Kaufmann succ.
Marché 8-10, tél. 039/23 10 56
La Chaux-de-Fonds 16744

MIKRON

Vu l'extension constante de l'entreprise,
nous cherchons

**ANALYSTE-
PROGRAMMEUR**

Organisation: Nous disposons d'un PDP 11/70
DEC (Digital Equipment Corporation)
sur lequel des applications importan-
tes fonctionnent déjà en dialogue (on
line).

Fonctions: Analyses et programmation de projets
industriels et commerciaux.
Possibilité d'avancement pour per-
sonne motivée.

Exigences: Ingénieur ETS ou formation équiva-
lente.
Expérience d'un langage (BASIC+ ou
autre).
Esprit d'analyse et de synthèse.

Faire offres manuscrites à notre chef du personnel,
Monsieur J. Chenux. 28-78

MIKRON HAESLER SA
2017 Boudry - Tél. 038/44 21 41

OFFRES D'EMPLOIS

**La Commission mixte URJ/FSJ
de la formation professionnelle
et continue des journalistes**

cherche un

**DIRECTEUR
de la formation professionnelle
et continue des journalistes**

La candidature est ouverte aux journalistes inscrits au Registre profes-
sionnel pouvant faire état d'une solide expérience journalistique et de
connaissances approfondies de la communication.

Les offres avec curriculum vitae doivent être adressées, jusqu'au
15 août 1981, à Mme Maryse Cavaleri, 37, chemin des Cerisiers,
1009 Pully, présidente de la commission. 17387

Déménagements
TRANSPORTS - LIVRAISONS
suisses et internationaux

P. Ducommun
Devis sans engagement
Tél. (039) 23 08 29 La Chaux-de-Fonds
2002

clac

PHOTO
MIGROS Où vous recevez toutes vos photos,
mais ne payez que les bonnes.

28-92

DISTRICT DE COURTELARY • DISTRICT DE COURTELARY

Affaire des effeuilleuses de Villeret

LA PAROLE AUX «VICTIMES»

Si l'affaire des effeuilleuses de Villeret a fait beaucoup de bruit tant au niveau de la population qu'en haut-lieu, le sort des «victimes» n'en a pas moins été négligé. Pourtant, au Restaurant de La Combe-Grède, le moral est à zéro. A bout de nerf, la gérante, Mme Erna Wolf, s'est résignée à fermer son établissement, le temps de reprendre des forces.

Dans la petite salle du restaurant de La Combe-Grède, à Villeret, une cravate coupée, portant le No 13, est cloué au mur. Souvenir de la «nuît folle» du 19 juin dernier qui avait vu une soirée de compagnie animée par des effeuilleuses? Assise à une table, la gérante, Mme Erna Wolf, mère de trois enfants et tutrice d'un quatrième, est livide: elle vient d'avoir un malaise.

«Je n'en peux plus, la tête me tourne depuis que ce scandale nous est arrivé», dit-elle.

«LA COMBE-GRÈDE» FERMÉE POUR DEUX SEMAINES

En effet, depuis la fameuse soirée, la gérante et le personnel du Restaurant de La Combe-Grède sont l'objet de commentaires de mauvais goût, de remarques saugrenues et même de coups de téléphones irrespectueux. Erna Wolf raconte: «Par exemple, deux messieurs, après leur réunion hebdomadaire, sont venus demander s'il y aurait pas encore un striptease pour eux». D'autre part, le restaurant a vu sa clientèle fondre comme neige au soleil depuis l'affaire des effeuilleuses. Le collectif féministe socialiste de Bienne, qui a aussi mené une enquête, déclare dans un communiqué: «...Certaines femmes interdisent à leur mari de fréquenter «La Combe-Grède»

parce qu'on y donnerait des représentations de striptease».

La gérante, qui élève ses enfants toute seule, a craqué. Un client a dû l'amener chez un médecin du Vallon qui lui a administré des piqûres calmantes. Samedi prochain, le Restaurant de La Combe-Grède affichera fermé pour deux semaines. Mme Erna Wolf explique encore: «Même mes enfants sont choqués par ce qui nous arrive. A l'école, les autres enfants en parlent...».

UNE FEMME CONTRE NONANTE HOMMES

Lors de la fameuse soirée, la gérante du restaurant n'avait pas été avertie du programme croustillant prévu par ses clients. En s'apercevant de la présence des deux stripteaseuses parmi la compagnie, elle est montée pleurer dans sa chambre, puis elle est redescendue à la cuisine, d'où elle s'est rendue plusieurs fois, auprès du capitaine pour le prier de faire cesser le spectacle. A minuit, elle refusa une prolongation et à la fermeture, tout ce joli monde s'est retrouvé à la rue. «La police cantonale, qui faisait sa tournée de contrôle, a vu que tout était fermé chez moi à l'heure réglementaire», raconte Mme Erna Wolf.

Le lendemain, affolée par ce qui s'était passé contre son gré la veille, la gérante

du Restaurant de La Combe-Grède s'est rendue à la police cantonale pour demander conseil. «J'avais terriblement peur de perdre ma patente», explique-t-elle. Puis, après un long silence, elle reprend: «Que voulez-vous que je fasse contre nonante hommes?».

SILENCE DE LA PART DES RESPONSABLES DE L'ARMÉE

Du côté des dirigeants de l'armée, pas un mot. A «La Combe-Grède», on est un peu étonné de n'avoir pas reçu le moindre mot d'excuse. Pourtant, selon la gérante du restaurant, l'homme à punir n'est pas le capitaine, «qui ne savait rien, mais qui aurait dû intervenir au moment de l'action». Le fourrier qui aurait, à ses yeux, organisé la soirée récréative, est le principal responsable.

La gérante et son personnel réaffirment avec vigueur qu'il n'y a pas eu d'«orgies» dans l'établissement. L'affaire est surtout pénible parce que déshonorante. «Qui va maintenant nous ramener notre clientèle et blanchir notre réputation?» demande Mme Erna Wolf.

Cécile DIEZI

Fermeture du bureau communal

Durant cette période de vacances, le bureau communal sera fermé du lundi 27 juillet au dimanche 8 août 1981. Pendant les deux premières semaines des vacances horlogères, le bureau sera ouvert comme d'habitude, soit du lundi au vendredi de 9 à 12 heures. (mw)

Examens cyclistes à Tramelan



Les vainqueurs avec zéro faute. De gauche à droite: Fabrice Chaignat, Silvia Oertle, Florian Schmied.

A la fin du mois de mai 1981, sous la responsabilité du cpl Maurice Leuenberger, moniteur de circulation de la police cantonale, les élèves de sixième année des Ecoles primaires et secondaires de Tramelan ont subi un examen cycliste. Cet examen s'est déroulé en deux parties, la première théorique, les écoliers devant répondre à vingt-cinq questions concernant les signaux, les priorités et les règles applicables aux cyclistes.

Puis les élèves ont parcouru un trajet de deux kilomètres environ en localité, parsemé de «pièges». Le parcours des cyclistes était contrôlé par des agents de la police cantonale ainsi que par ceux de la police locale de Tramelan.

Au total soixante élèves ont ainsi été «testés». Cinquante-quatre ont réussi l'examen et six ont échoué. On peut dire que les résultats obtenus sont excellents. Il était admis treize points de pénalités.

Avec zéro point: Silvia Oertle (ES), Fabrice Chaignat (EP), Florian Schmied (EP); un point: Isabelle Berberat (EP), Lukas Viglietti (ES). Avec deux points: Corinne Tanner (ES), Aline Kessi (ES), Daniel Boegli (ES), Olivier Vuilleumier (ES), Philippe Leiber (EP), Stéphane Châtelain (EP), Rino Mucciggrosso (EP), Claude Etienne (ES).

Tous les écoliers ayant réussi l'examen ont reçu une distinction et une médaille. Les premiers classés furent récompensés par de petits cadeaux. On peut également relever que durant l'année 1980, septante-cinq enfants et deux cent onze conducteurs de deux roues ont perdu la vie sur les routes de Suisse. Comme quoi, ces instructions sont d'une grande utilité et peuvent servir à diminuer le nombre impressionnant d'accidents.

(Texte et photo vu)

Vers une nouvelle «Fête du village» à Renan

Pour et avec... des handicapés

1981: année des handicapés! Mis à part des interventions louables à différents niveaux politiques, les actions populaires concrètes n'ont pas été légion. La population du village de Renan a décidé de passer à l'action. La dernière Fête villageoise datait de 1971. Dix ans plus tard, pas moins de 160 personnes retrousseront leurs manches les 25, 26 et 27 septembre prochain pour sa renaissance. Une manifestation, patronée par «L'Impartial», dont le thème «Pour et avec... des handicapés» animera trois jours durant les rues de la cité du Haut-Vallon.

Les centres de paralégiques se comptent actuellement sur les doigts d'une main sur le territoire suisse. Genève et Bâle ne peuvent cependant accueillir tous les handicapés. Un troisième centre verra le jour dans les mois à venir en pays zougais, à Risch plus particulièrement. 150 lits supplémentaires permettront à des paralégiques de recevoir les soins indispensables.

L'idée émanant de quelques habitants de la localité a suscité l'enthousiasme au

sein de la population. Preuve en est l'appui donné par 160 personnes lors de la première assemblée générale concernant la Fête du village. Jeunes et moins jeunes ont décidé d'œuvrer pour et avec les handicapés. Un comité présidé par M. Fritz Schaefer est déjà au travail depuis plusieurs semaines.

Le programme prend une forme intéressante même si tous les détails ne sont pas encore affinés. La manifestation, patronée par «L'Impartial», débutera vendredi 25 septembre avec des guinguettes à

l'Association agricole, à la charpenterie-menuiserie, à l'ancien hangar des pompes. Du côté de la halle, une soirée bavaoise et Fête de la bière est prévue. Le lendemain, les handicapés effectueront un match-démonstration de basket-ball.

Des concours entre handicapés et personnes présentes sont également programmés. En soirée, l'animation sera l'œuvre des handicapés-acrobates avant la danse. Une journée particulièrement bien remplie puisque les guinguettes seront également ouvertes. Dimanche 27 septembre, la Fête du village «Pour et avec des handicapés» prendra fin en cours d'après-midi. Nous reviendrons de manière plus détaillée sur cette sympathique initiative du village de Renan en temps voulu.

L. G.

Yodleurs régionaux à la Fête fédérale

Des résultats encourageants

La Fête fédérale des yodleurs s'est tenue à Berthoud lors du premier week-end de juillet. Les sociétés régionales ont participé à cet important rendez-vous. Des résultats encourageants ont été enregistrés dans la cité alémanique par L'Echo des montagnes de Mont-Soleil, le Jodler-Club Berna de Saint-Imier et L'Echo de la Doux de Cormoret.

L'Echo des montagnes de Mont-Soleil, sous la direction de M. Olivier Tzaut, s'est classé en première classe avec mention «très bien». Deux lanceurs de drapeau, MM. Jean Tschanz et François Pochon, ont obtenu la mention «bien» en deuxième classe tout comme d'ailleurs le joueur de cor des Alpes M. Raymond Opliger.

Le Jodler-Club Berna de Saint-Imier, sous la direction de M. Constant s'est classé en première classe avec une mention «très bien». Quant à L'Echo de la Doux de Cormoret, dirigé par M. Mojon, elle s'est vue attribuer une mention «bien» en deuxième classe. Précisons encore que 480 groupes ont participé à cette fête fédérale des yodleurs de Berthoud. (lg)

Clôture de l'année scolaire

Dimanche s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des promotions, marquant la fin de l'année scolaire. Une nombreuse population s'est massée le long du parcours du cortège emmené par la fanfare jusqu'à l'église.

Dans son message, M. Wimmer, pasteur, s'est attaché à relever combien il est important que parents et enfants soient ouverts dans leurs rapports entre eux. M. Daniel Kramer, président de la commission scolaire a retracé le déroulement de l'année scolaire écoulée. Il a pris congé de Mme Grieshaber, qui quitte l'enseignement après sept années passées à Renan où elle a donné le meilleur d'elle-même dans sa difficile tâche de préparer les élèves de 4e année au passage à l'école secondaire. Ce départ est une arrivée de 16 élèves en 1re année ont posé quelques problèmes pour la répartition des classes.

A la rentrée le 17 août prochain, Mme Perrinjaquet prendra la 1re année. Mlle Schild, qui remplace Mme Grieshaber, instruira les 2e et 3e années, M. Kruttli enseignera aux 4e et 5e et M. Barraud se chargera des années 6 à 9. Ce dernier prit encore congé de 5 élèves qui terminent leur scolarité et leur souhaila bonne chance pour leur avenir.

Chants et rondes des enfants, productions de la fanfare agrémentèrent encore la cérémonie, puis tout le monde se rendit au préau où une cantine bien pourvue et tenue par la commission des écoles put contenter chacun jusqu'à 16 heures, moment que choisit une averse torrentielle pour mettre fin à la fête. (ba)

memento

SAINT-IMIERS

La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 26 52 92 ou 63 13 27.
Hôpital: tél. 42 11 22.

Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18 ou 41 36 14.

COURTELARY

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police munic.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Intéressante exposition



Les élèves de l'Ecole primaire exposaient récemment leurs «chefs-d'œuvre», réalisés au cours des leçons de travaux manuels ou des leçons d'ouvrage. Jusqu'ici on avait seulement l'habitude de visiter tous les deux ans l'exposition d'ouvrages des filles de l'Ecole primaire. Or cette année, heureuse initiative, on a également pu admirer outre les travaux à l'aiguille, des dessins, les travaux ma-

nuels de cartonnage et de menuiserie des garçons ainsi que les bricolages des plus petits. Cette exposition a rencontré un énorme succès, car de nombreuses personnes se sont rendues dans les salles d'ouvrages de la Printanière où étaient exposés tous ces objets patiemment confectionnés. (Texte et photo vu)

Le cheval de selle au CHNT

Fort des expériences acquises depuis près de vingt ans, les organisateurs du CHNT appuient de tout leur poids la reconversion du cheval de trait en cheval de sport. C'est pour cette raison principale que l'on peut admirer, pendant toute la durée de la manifestation, les plus beaux spécimens produits par des éleveurs rattachés à des syndicats régionaux.

La présentation d'un carrousel de chevaux demi-sang, la démonstration de leurs aptitudes au saut dans un couloir et la délivrance d'un certificat par les organisateurs démontrent l'importance que l'on attache à la mise en valeur de ce nouveau type de cheval.

C'est aussi dans cette optique que les écuyers d'Avenches présenteront le quadrille des étalons stationnés au haras fédéral.

En mettant en valeur les qualités du cheval suisse - un travail de longue haleine - ils ouvrent des débouchés intéressants aux éleveurs qui ont sacrifié temps et peine à cette reconversion. Ce travail en profondeur a déjà porté de beaux fruits et l'avenir est chargé de promesses pour ceux qui ont mis sur le développement de l'équitation en Suisse, que ce soit pour le sport ou pour l'agrément.

Du 30 juillet au 2 août, sur le Plateau des Reussilles, le cheval de selle aura la place qui lui est due: c'est-à-dire la première. (comm)

chronique horlogère

Montres Buler à Longeau

Concordat par abandon d'actif homologué

Le concordat par abandon d'actif, demandé par la société Montres Buler SA, Longeau (BE) et homologué le 25 juin par le Tribunal du district de Buren, est entré en vigueur au début de la semaine. Aucune opposition au concordat n'a, en effet, été déposée durant le délai de dix jours prévu à cet effet. Il appartient maintenant à la Fiduciaire pour l'industrie et le commerce SA, Bienne, et à la commission des créanciers de procéder à la liquidation de la société en essayant de préserver les meilleures conditions de construction d'une société de reprise.

Il est apparu toutefois qu'une publica-

tion dans la Feuille officielle suisse du commerce faisait déjà état le 30 juin de la création d'une société portant le nom de Buler Quartz SA.

Les difficultés de la société Buler ont notamment eu pour origine un contrat de fabrication de 500.000 montres destinées à la firme allemande Tchibo, spécialisée dans la torréfaction de café. En automne 1980, cette société avait refusé la livraison, séquestré la marchandise qui était déjà sur territoire allemand et revendiqué des dommages-intérêts pour un montant de 3 millions de deutsch-mark. (ats)



Coop-informations:

Prix-choc

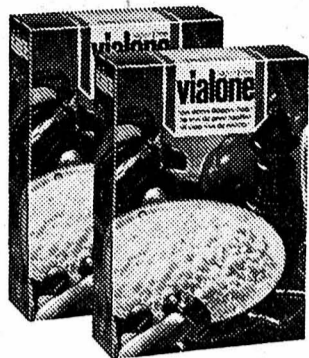
Cassettes enregistrées
divers titres musicaux

1 cassette **6.-**

Cassettes vierges Erasound
Chromdioxyd C 90, 2x90 minutes

2 cassettes **5.90**

Hits <weekend> du jeudi 9 juillet au samedi 11 juillet 1981



Riz Vialone

superfino, le vrai riz pour risotto

2 paquets de 1 kg **3.20** au lieu de 4.-

Cake citron



Délicieux cake avec des morceaux de citron confit

350 g **1.90** au lieu de 2.20 (100 g = -.54³)

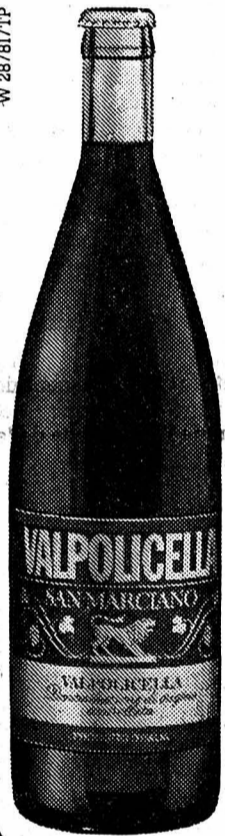
Actions de vins

...avec recommandation du maître de chais

jusqu'à épuisement du stock

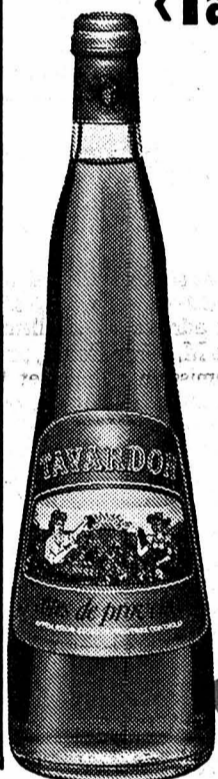
Valpolicella DOC <San Marciano>

Côtes de Provence ac. rosé <Tavardon>



La région située au nord-ouest de Vérone produit des vins rouges fruités et moelleux. Notre maître de chais lui trouve beaucoup de corps et une légère rondeur dans sa robe rouge rubis.

1 litre **2.90** (+ dépôt)



Les vignobles ensoleillés de la Provence produisent des rosés pleins de fraîcheur. Notre Tavardon convient avec toutes les viandes ainsi qu'en apéritif. Température idéale de dégustation: 10°C.

7dl **4.20**

Hits hebdo 8-14 juillet 1981



Sirop d'orange Coop

1 litre (+ dépôt) **2.50** au lieu de 2.95

4 ramequins surgelés



280 g **2.-** au lieu de 2.50

Crèmes glacées

Café glacé, Nougat* et vanille* avec crème de framboises



Gobelet de 90 g **.75** au lieu de .95

Suprême des Ducs

Fromage français à pâte molle, 62% matière grasse



200 g **3.20** au lieu de 3.80

Pâtés de viandes

«Delikatess», pâté de veau et pâté au jambon



Boîte de 115 g **1.10** au lieu de 1.35

Produit à vaisselle Solo lemon



2 bouteilles de 500 ml **3.-** au lieu de 4.40

Masserey SOLDES

à l'emporter ou livrés gratuitement

- Exceptionnel, un tapis de fond bouclé nylon, dos mousse compacte, pour chambre à coucher, chambre d'enfants, chambre d'amis, et plus de 70 rouleaux en magasin, devant vous, pour faciliter votre choix. Fortes réductions sur les fins de rouleaux. le m² **Fr. 19.-**
- Plus de 1000 coupons de Fr. 5.- à pour chambre, cuisine, corridor, entrée, balcon, salle de bains, bateau, voiture, caravane. **Fr. 200.-**
- 250 tapis de milieu laine et synthétique, 200 x 300 cm. et 250 x 350 cm à partir de **Fr. 230.-**
- 100 tours de lit les 3 pièces dès **Fr. 135.-**
- Tapis d'Orient 65 x 120 cm **Fr. 57.-** 200 x 300 cm **Fr. 985.-**

Soldes aux magasins Gros rabais

Masserey

PORTES-ROUGES 131-133 Neuchâtel

Tél. 038/25 59 12

Tapis d'Orient

une agréable surprise vous attend à notre rayon au 1er étage

Remo FUSINI

Tél. 039/23 74 15
Rue Gibraltar 6
2300 La Chaux-de-Fonds



Construction toutes matières plastiques

Montage, pose, transformations, dépannage et réparations.

L'entreprise reste ouverte pendant les vacances horlogères.

16223

Disco-Dancing

LE PERROQUET
2732 RECONVILIER

nouvelle gérance
nouvelle musique

Nouvelle ambiance pour tous

■ Ouvert pendant les vacances ■

06-17.545

CANTON DU JURA CANTON DU JURA CANTON DU JURA

On pavoisera aux couleurs suisses à Delémont

Au cours de sa séance de mardi, le Conseil municipal de Delémont (exécutif) a arrêté sa position au sujet du pavoisement de la ville, à la suite de la mesure d'interdiction du drapeau jurassien en ville de Moutier et de la recommandation de boycottage des drapeaux suisses et bernois faite par le Rassemblement jurassien.

Dans un texte officiel publié hier le Conseil municipal de Delémont, «attaché à la défense des libertés d'expression, s'associe pleinement aux protestations qui se sont élevées à l'égard de la décision d'interdiction, frappant l'emblème jurassien, prise par le préfet de Moutier. Cette mesure inacceptable ne saurait cependant entraîner, de la part du Conseil municipal, une réplique discriminatoire touchant le drapeau suisse».

Le Conseil municipal a donc décidé de ne pas modifier sa façon de pavoiser la ville et, partant, de maintenir la présence de ce drapeau. Il a en outre décidé de renoncer, cette année, à l'organisation de la traditionnelle manifestation du 1er Août à Bambois. Cette décision est en

particulier fondée sur les difficultés pratiques liées à l'organisation de cette manifestation.

L'exécutif delémontain a donc décidé

de ne pas suivre la recommandation du Rassemblement jurassien de boycotter le drapeau suisse. Pour la manifestation du 1er Août, il se voit contraint de suivre la recommandation du Rassemblement jurassien, qui en proposait le boycottage, à la suite du désistement de l'orateur, de l'orchestre ainsi qu'une partie du personnel bénévole qui assurait l'organisation et le déroulement de la fête. (ats)

Société des peintres et sculpteurs jurassiens (SPJS) 14e Exposition-Biennale à Charmoille

Pour sa 14e Exposition-Biennale, la Société des peintres et sculpteurs jurassiens (SPJS) expose dans le village de Charmoille qui s'ennoblit depuis quelques années d'expositions artistiques de valeur. Le vernissage de l'exposition, qui compte quelque deux cent cinquante œuvres, a eu lieu samedi 4 juillet à 17 h.

La SPJSJ avait présenté ses œuvres à Bellelay il y a deux ans pour son 25e anniversaire et elle avait enregistré la visite de plus de six mille cinq cents visiteurs.

Cette année, avec un catalogue de deux cent cinquante œuvres environ, elle s'attend également à attirer de nombreux amateurs d'art. Les principaux participants à l'exposition sont Angi, Barth, Bindreiff, Boegli, Boillat, Bregnard, Camillo, Casa, Chopard, Erba, Knisel, Manz, Mercédès, Michel, Nicolet, Philippe, Rohrer, Ruesli, Salzmänn, Schmidt, Schoenmann, Sylvius, Zuber.

Lors de chaque biennale, la Société des peintres et sculpteurs jurassiens édite une gravure originale, signée et numérotée, due aux talents de l'un de ses membres. Pour 1981, c'est Marie-Rose Zuber de Bressaucourt qui a été désignée. Cette gravure, offerte aux membres bienfaiteurs, pourra naturellement aussi être achetée.

Le revenu de la gravure, les cotisations des membres, le pourcentage sur les œuvres vendues sont d'ailleurs les seules ressources de la Société des peintres et sculpteurs jurassiens. (cd)



Grand pique-nique du TCS jurassien sous les sapins

Favorisé pour une fois par le beau temps, le traditionnel pique-nique de la section jurassienne du TCS a remporté un franc succès. En effet, plus de 1500 personnes y ont participé et se sont rencontrées dans les pâturages boisés de Sous-La-Neuvevie, près de Saignelégier. Les organisateurs avaient magnifiquement fait les choses pour la plus grande joie des participants, jeunes et vieux.

C'est M. Louis Froidevaux, de La Neuveville, président de la section jurassienne, qui a salué ses invités parmi lesquels le maire de Saignelégier, M. Pierre Beuret, les représentants des sections romandes, une trentaine de membres de la section des Waldstaetten, les membres du comité et des commissions jurassiennes du TCS.

(photo y)

75e anniversaire du Syndicat chevalin d'Ajoie Retrouvailles paysannes ce week-end à Alle

Une fois de plus, une partie du territoire de la commune d'Alle sera le théâtre de retrouvailles paysannes ce prochain week-end. Gens de la ville et de la campagne fraterniseront en fin de semaine à l'occasion du 75e anniversaire du Syndicat chevalin d'Ajoie. La manifestation organisée avec la collaboration de la Fête des paysans jurassiens permettra d'assister à une véritable Fête du cheval.

Dans un premier temps, le samedi 11 juillet, les réjouissances seront à l'honneur. En effet, à part une rétrospective de bon aloi, la soirée sera consacrée avant tout à la bonne humeur, à la joie, et à la danse.

sont inscrits au Syndicat chevalin d'Ajoie. Une présentation commentée est d'ailleurs prévue. Par la suite, la Société de cavalerie d'Ajoie et le club équestre L'Étrier feront des prouesses d'habileté pour vous présenter deux merveilleuses farandoles. Durant l'après-midi, un grand cortège folklorique attirera l'attention du public. Le défilé animé par la fanfare l'Ancienne, d'Alle, comprendra un défilé de drapeau et de cavaliers.

Après le cortège, des courses gratuites en char seront organisées à l'intention des enfants. Un bal mettra un point final à ces deux journées de festivité. (lg)

EXPOSITION ET FARANDOLES

La seconde journée, dimanche 12 juillet, sera dédiée à la gloire du cheval. En matinée dès 9 heures, plus de cent chevaux «Franches-Montagnes» et demi-sang (étalon, élèves-étalons, jeunes chevaux, juments non suitées et juments suitées) seront exposés dans la halle de la Fête des paysans jurassiens.

Signalons que tous les sujets exposés

mémento

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIÉ

Police cantonale: tél. 51 11 07. Préfecture: tél. 51 11 81. Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01. Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Blou-danis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54. Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03. Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50. Service du feu: No 118. Aide familiale: tél. 51 11 04. Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Saignelégier: retraite à l'Ecole secondaire

Une modeste mais sympathique manifestation a été organisée à l'Ecole secondaire, à l'occasion de la mise à la retraite de Mlle Eliane Boillat, maîtresse de couture. Elle a réuni les représentants des autorités communales, les membres des Commissions scolaires ainsi que des ouvrages, des Cerlatex, de l'Ecole primaire et de l'Ecole secondaire du chef-lieu. Après les souhaits de bienvenue de M. René Girardin, directeur de l'Ecole secondaire, M. Jean-Marie Veya, président de la Commission d'école des Cerlatex, a exprimé la gratitude de la population des métairies où Mlle Boillat a enseigné de 1961 à 1979, année où elle a été brusquement frappée par la maladie.

Mme Cécile Waeber a dit ensuite toute la reconnaissance des Commissions de dames des établissements primaire et secondaire du chef-lieu. M. Michel Triponoz, enseignant à Soubey, président du Synode des Franches-Montagnes, a brossé la carrière de Mlle Boillat. Diplômée en 1942, elle a enseigné au Cerneux-Veusil, aux Embois, aux Breuleux et enfin aux Cerlatex et à Saignelégier. Elle a été nommée comme représentante du Synode franc-montagnard à l'assemblée des délégués du Syndicat des enseignants jurassiens.

Excusée, Mme Ghislaine Gueniat, inspectrice des ouvrages, avait envoyé des

fleurs et un témoignage d'estime et de gratitude. Quant à Mme Pierrette Chaignat, conseillère communale, elle a transmis les remerciements et les vœux des autorités locales.

Pour sa part, M. René Froidevaux, directeur de l'Ecole primaire, s'exprimant au nom de ses collègues, a remercié Mlle Boillat pour sa collaboration, sa compréhension et sa gentillesse.

Tous les orateurs ont relevé les grands mérites de Mlle Boillat, son amour du travail bien fait, ses dons artistiques, sa compétence. Ils l'ont remerciée d'avoir mis tout son cœur dans sa réussite professionnelle, d'avoir été également une éducatrice ceuvrant pour le bien des enfants, se préoccupant de leurs problèmes, de leur avenir. Par sa gentillesse et la qualité de son enseignement, elle était très appréciée de ses élèves qui garderont d'elle le meilleur des souvenirs. Mlle Boillat a été abondamment fleurie et elle a reçu plusieurs cadeaux. Chacun lui a également souhaité un complet rétablissement et une heureuse retraite.

Enfin, Mlle Boillat, très émue, a dit sa joie de se retrouver parmi ses collègues. Elle a évoqué les souvenirs lumineux des années passées à l'école et son plaisir de travailler avec ses élèves. Elle a exprimé sa profonde gratitude et a remercié chacun. (y)

Fêtes des promotions aux Breuleux

Jeudi après-midi dernier, les autorités scolaires représentées par les présidentes des diverses commissions et les corps enseignants, ont pris congé des élèves de neuvième année, au cours d'une cérémonie animée par les chants de la classe de quatrième.

Mme Christine Chapatte, présidente de la Commission d'école, le curé Rebetz et M. Jean Filippini, au nom du corps enseignant, ont pris la parole.

Les professions choisies sont les suivantes: un menuisier, deux vendeuses, une employée de commerce, une employée de bureau, une fleuriste, un sérigraphiste, une nurse et un aide-fermier.

A l'Ecole secondaire, la cérémonie de promotions s'est déroulée vendredi matin, agrémentée des productions des élèves de cinquième et sixième années. M. Pierre Christie, directeur, a présenté son rapport annuel et adressé ses meilleurs vœux, tout comme M. Serge Donzé, président de la Commission d'école, et le curé Rebetz, aux 20 élèves sortant qui ont choisi les professions suivantes: un peintre en bâtiment, un maréchal, un menuisier-charpentier, un menuisier-ébéniste, un mécanicien sur poids lourds, une pâtisseries-confiseuse, un carrossier, un employé PTT, un employé d'administration, un dessinateur en bâtiment, deux employés de commerce, un au

Technicum, un à l'Ecole des beaux-arts, un à l'Ecole de commerce et cinq au gymnase.

Ce fut également l'occasion, pour maîtres et élèves, de prendre congé de deux maîtres, MM. Pierre-André Rebetz et Jacques Binz, qui seront remplacés par MM. Michel Chételat (maître scientifique) et Olivier Boillat (Les Breuleux, qui occupera un demi-poste).

Comme l'a souligné M. Christie, la prochaine année scolaire sera marquée par la préparation des festivités du 25e anniversaire de l'école. (pf)

Visite de l'ambassadeur de Chine

Les drapeaux chinois, suisse et jurassien flottaient hier matin à l'entrée du bâtiment de l'administration jurassienne, à Delémont: le Gouvernement de la République et Canton du Jura recevait une délégation de l'ambassade de la République populaire de Chine en Suisse, conduite par l'ambassadeur, Son Excellence Li Yun-tchouan, accompagné d'un conseiller d'ambassade, de l'attaché militaire et d'un premier secrétaire responsable de la section commerciale.

En visite de courtoisie, les hôtes chinois ont été reçus par le Gouvernement au complet. Le chef du Service jurassien de l'économie participait à l'entretien. Après un repas à Courgenay, ils ont visité l'entreprise Burrus à Boncourt.

Pour le Jura, la Chine populaire est également un partenaire commercial, car des entreprises jurassiennes entretiennent des contacts avec ce pays. C'est ainsi qu'une délégation était reçue récemment dans une entreprise de Delémont. C'est le cinquième ambassadeur qui est reçu dans le nouvel Etat. (ats)

BULLETIN DE BOURSE Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich, listing various stocks and their prices for July 7th and 8th.

Table of stock market data for Bâle and Zurich, listing various stocks and their prices.

Table of exchange rates and other financial indicators, including 'Cours indicatifs' and 'Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.'

Table of investment funds and bonds, including 'FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES' and 'FONDS DE LA BANQUE POPULAIRE SUISSE'.



DEMAIN SOIR à 19 h. - Terrain du centre sportif DE LA CHARRIÈRE (Stade du FCC en réparations)
LA CHAUX-DE-FONDS - FC BREST
 avec ses nouveaux joueurs
 Première division Française
 Carte de membres valables - Prix habituel des places - *Public chaux-de-fonnier l'équipe compte sur vos encouragements...*

printemps
LA CHAUX-DE-FONDS

SALADE BATAVIA
la pièce **-.80**

MELON DE CAVAILLON
la pièce **2.50**

ABRICOTS D'ITALIE
le kg. **1.90**

PÊCHES D'ITALIE
le panier d'environ 1 kg. **1.60**

VACHERIN FRIBOURGEOIS
les 100 g. **1.25**

En vente aussi à **innovation** LE LOCLE

DISCOUNT

AFFAIRES IMMOBILIÈRES


Résidence Prés-Verts
 Orée-du-Bois 4
 La Chaux-de-Fonds

VISITEZ NOS MAGNIFIQUES APPARTEMENTS
 100 m² à 150 m², 2 duplex.

Plus de 60 familles ont déjà adoptés ce merveilleux cadre de verdure et de tranquillité.

Pourquoi pas vous !

Visite sans engagement.
 (sur rendez-vous)
 Renseignements auprès de:

CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds 28-12189
 Jardinière 87, tél. 039/23 78 33

APPARTEMENTS À LOUER


À LOUER POUR L'AUTOMNE

BEL APPARTEMENT
 de 2 pièces, dans immeuble moderne, tout confort, ascenseur, service de conciergerie, rue du Nord. 17119

APPARTEMENT
 de 3 pièces, avec salle de bain, fourneau à mazout relié à la citerne centrale, rue du Parc. 17120

APPARTEMENT
 de 6 pièces, dans immeuble ancien rénové, tout confort, rue de la Paix 17121

APPARTEMENTS
 de 3 pièces, dans immeubles anciens, chauffage central, salle de bains, rues du Doubs, Temple-Allemand, Beausite. 17122

CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Spotv

Le plaisir de rouler en musique avec les autoradios

PIONEER 1981

Démonstration gratuite chez votre spécialiste 15884


 Tél. 23 27 83
 Léopold-Robert 41
 La Chaux-de-Fonds

A vendre voiture

TOYOTA CORONA 2300

1975, 6 cylindres, direction assistée, bon état, expertisée + 4 pneus neige montés sur jantes. Bas prix.

Tél. 039/26 80 42. 17400

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Neuchâtel, Orangerie 8, dans immeuble complètement remis à neuf, avec ascenseur

appartement

salon avec cheminée, 3 chambres, environ 150 m².
 prix dès Fr. 280 000.-

S'adresser à:
Régence SA,
 rue Coulon 2,
 2001 Neuchâtel,
 tél. (038) 25 17 25.

DISCOUNT DU MARCHÉ AF

Nos prix massacrés

AF et nos

super soldes

autorisés du 1.7. au 21.7.1981.

Plus de 300 articles à des prix très bas.

Exemple: machine à laver

dès **648.-**

frigos dès **298.-**

Lave-vaisselle

12 couverts **898.-**

Cuisinières 4 plaques

dès **568.-**

Rabais 10 - 20 - 30 - 40%

LES PRIX 17203

les plus bas

naturellement chez

Fornachon & Cie
 Rue du Centre 5
 2301 La Chaux-de-Fonds
 Tel 039 22 23 26

Appartements à louer

A louer tout de suite ou à convenir, rue Abraham-Robert 39, 1er ouest

3 1/2 pièces

Fr. 520.-, charges comprises.

Arrêt de bus.

Tél. 039/26 05 75, dès 19 h. 17514

A vendre à Neuchâtel dans magnifique cadre de verdure, vue imprenable sur la ville, le lac et les Alpes

appartements en terrasse de grand standing

4 pièces 135 m² et 5 pièces duplex 166 m². Cheminée de salon, terrasse, chauffage au gaz et buanderie indépendante par appartement.

Fonds propre pour traiter: Fr. 100 000.-.

Gérance Bruno Muller Fiduciaire **Seiler et Mayor SA**
 Temple-Neuf 4 Promenade-Noire 10
2001 Neuchâtel **2001 Neuchâtel**
 Tél. 038/24 42 40 Tél. 038/24 59 59
 28-20892

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à conserver s.v.p.) (à expédier sous enveloppe «imprimé» à 20 cts) l'Administration de L'Impartial, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom _____ Prénom _____

(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue _____

No postal Localité _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez _____

No postal Rue _____

Localité _____

Pays _____ Province _____

du _____ au _____ inclus

AVIS IMPORTANT

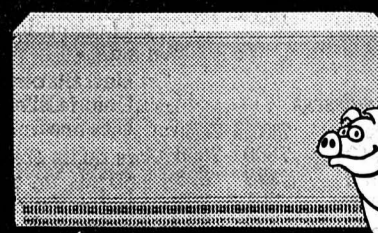
1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 4 jours à l'avance, s.v.p.
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.-** par changement
 Pour l'étranger, première semaine Fr. 5.50
 Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 2.50
5. **AVION:** Prix suivant le pays.
6. Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **PAIEMENTS:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325 ou en timbres-poste.

Thermo-accumulateurs Bauknecht:
 le confort du chauffage central en bien plus économique.

A chaque pièce son chauffage pour un bien-être individualisé. Les thermo-accumulateurs se posent tout simplement et ne consomment qu'un minimum d'énergie.

A vous de juger:

	oui	non
Chaufferie en sous-sol		X
Cheminée		X
Tuyauteries		X
Réserve de combustible		X
Mazout, coke		X
Ecologique	X	
Entretien	X	



Bauknecht

Coupon-information

Veillez m'expédier votre documentation sur les:
 Thermo-accumulateurs | Chauffe-eau à pompe thermique | Chauffe-eau solaires | Accumulateurs centraux électriques | Chauffe-eau électriques | Convecteurs

Nom _____
 Rue, no _____
 NPA, localité _____

Adressez à: Bauknecht SA, 5600 Lenzbourg

Décisions du Conseil fédéral Nouvelle statistique sur l'exécution des peines

Dès le début de l'année prochaine, la Confédération et les cantons réaliseront une statistique sur l'exécution des peines en Suisse. Ces chiffres permettront notamment d'évaluer les effets de la réintégration sociale puis qu'ils donneront une image exacte des cas de récidive. L'ordonnance que le Conseil fédéral a approuvée hier à ce sujet prévoit une période d'essai de 3 ans.

Les premiers résultats partiels - nombre de personnes purgeant une peine, taux d'occupation des prisons et autres - seront vraisemblablement communiqués début 1983. En revanche, les chiffres détaillés ne seront pas connus avant la fin de cette période d'essai. Les données recueillies auront un caractère confidentiel et ne permettront pas d'identifier les personnes recensées. La Confédération prend à sa charge les frais de la mise en valeur centralisée des données et de leur publication, soit environ 70.000 francs par année.

Cette enquête sera réalisée en étroite collaboration avec les autorités cantonales compétentes. Elle permettra de combler une lacune importante puisque jusqu'ici on ne disposait au niveau national d'aucune statistique homogène dans ce domaine. Cette situation a souvent été déplorée par les milieux intéressés et notamment par les organisations œuvrant en faveur de la réintégration sociale des anciens prisonniers. Cette réintégration sur laquelle doit déboucher l'exécution d'une peine est un des points centraux des débats politiques sur la criminalité.

Consultation sur les réserves de crise

La nouvelle loi sur la constitution de réserves de crise par les entreprises privées sera soumise aux cantons et aux organisations intéressées pour consultation. Le Conseil fédéral a autorisé cette procédure hier. Le projet assouplit certaines dispositions et permet notamment aux entreprises de retirer leur capital placé auprès de la Confédération pour prendre des mesures préventives contre le chômage.

Le projet de loi accroît les allègements fiscaux consentis aux entreprises qui acceptent de déposer une partie de leurs bénéfices au titre de réserves de crise auprès de la Confédération. Les cantons et communes devront participer à ce système des avantages fiscaux. Cette constitution de réserves est en principe facultative mais, dans certaines conditions, l'Assemblée fédérale peut introduire une obligation limitée. Contrairement au régime existant, les réserves pourront être libérées à des fins préventives pour pallier des difficultés d'écoulement et d'emploi ainsi qu'en cas de problèmes économiques structurels.

Œuvres sociales

Les grandes œuvres sociales AVS-AI-APG (allocations pour pertes de gain) ont réalisé ensemble en 1980 un bénéfice de 295 millions de francs. Seule l'AI a fait un déficit qui se monte à 40 millions. C'est la première fois depuis 5 ans que l'AVS est à nouveau bénéficiaire. Le Conseil fédéral a approuvé le rapport de gestion et les comptes de ces trois assurances.

D'un bout à l'autre du pays

Espionnage est-allemand

Le Tribunal de district de Zurich a condamné à 18 mois de réclusion sans sursis et 15 ans d'expulsion un ressortissant est-allemand de 39 ans soupçonné d'espionnage en faveur de son pays, mais qui n'a été reconnu coupable que de faux dans les titres et d'infractions aux dispositions sur les étrangers.

Filé par la police fédérale, l'homme qui se nomme Adolf Dann, mais dont l'identité n'a pu être établie avec certitude, a été arrêté peu après son arrivée en Suisse en mars dernier. Il avait eu le temps de déposer une forte somme d'argent sur un compte ouvert à Zurich. On suppose qu'il agissait pour le compte des Services de renseignements est-allemands.

LES MOTARDS SE REBIFFENT

«Depuis la hausse vertigineuse des primes d'assurances survenues en 1979, roulet à moto en Suisse est devenu un luxe hors de prix», écrit le Groupe d'action contre l'augmentation des primes moto (GACAPAM), à Lausanne. Rien n'a changé en trois ans, malgré l'opposition des motocyclistes et deux manifestations organisées à Berne et à Lausanne. Le GACAPAM annonce cette semaine le lancement d'une nouvelle campagne, en prenant pour cible dix personnalités politiques des trois principales régions linguistiques du pays, parmi lesquelles trois conseillers fédéraux, le président du Tribunal des assurances, des conseillers d'Etat et des parlementaires fédéraux.

CHUTE MORTELLE SUR UN CHANTIER VAUDOIS

M. André Chesaux, 69 ans, habitant Morges, travaillait à la réfection du toit d'une maison à Vuflens-le-Château, pour le compte

Autres mesures

● **ABRICOTS.** La Confédération versera un subside de 1,89 million de francs pour abaisser le prix des abricots valaisans. Cette mesure renforcera la position de la production valaisanne par rapport aux fruits étrangers.

● **DISPENSES DU SERVICE ACTIF.** Selon le nouveau règlement, une dispense ne pourra être accordée que pour une activité indispensable à la défense générale et qui ne pourrait être assurée par du personnel non astreint au service militaire. Le Département militaire veut ainsi éviter que des combattants soient soustraits à l'armée faute de recherche de solutions acceptables.

● **GATT.** La Suisse participera aux efforts du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) pour rendre plus transparentes les prescriptions techniques édictées par les pays membres de cette organisation dans les échanges internationaux.

● **SUCCEDANÉS DU LAIT.** Le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance fixant les normes de composition pour les succédanés du lait. Il s'agissait de mettre sur un pied d'égalité industriels et particuliers travaillant dans la transformation du lait.

● **TV-RADIO: AUTORITÉ DE RECOURS.** Le projet de loi qui permettra de créer une autorité de recours indépendante jugeant les plaintes déposées contre la radio et la TV est prêt. Le Conseil fédéral a adopté le message qu'il adressera à ce propos aux Chambres fédérales. Les détails ne seront connus qu'ultérieurement.

● **NOUVEAU TYPE DE DOMAINE.** En modifiant l'ordonnance sur les contributions à l'exploitation agricole du sol, le Conseil fédéral a introduit un nouveau type de domaine: il s'agit des fermes d'estivage dit alpestre dont les exploitants toucheront 70 francs par vache.

● **TEL-SAT.** Le Conseil fédéral ne se laisse pas mettre sous pression par les projets de télévision par satellites étrangers. Le projet suisse Tel-Sat devra attendre la conception globale des médias. D'ailleurs, note en substance le Conseil

fédéral en répondant à une question les projets étrangers sont encore bien loin de leur réalisation.

● **MESURES ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES.** Le Département fédéral de l'économie publique ouvrira une consultation concernant un nouveau projet de loi sur les mesures économiques extérieures. Ce texte reprend dans une large mesure les dispositions provisoires actuelles qui permettent au Conseil fédéral d'intervenir rapidement en cas de crise économique internationale. Le gouvernement a autorisé cette consultation qui s'adresse aux cantons et organisations économiques.

● **AUTOROUTE TESSINOISE.** Le Conseil fédéral a approuvé le projet d'autoroute Gorduno - Biasca (TI), section qui comble la dernière lacune de l'axe Bâle-Chiasso. Long de 15,4 km, ce tronçon coûtera 256,4 millions de francs, soit en moyenne 16,6 millions par kilomètre. (ats)

Durant le mois de juin

Coût de la vie: forte hausse

Durant le mois de juin dernier l'indice suisse des prix à la consommation a progressé de 0,6%. Par rapport à la même période de l'année dernière, la hausse est de 6,3%. Calculé sur la base de 100 points en 1977, l'indice a atteint 115,4 points en juin dernier contre 108,5 points en juin 1980. Ces chiffres ont été communiqués par l'Ofiamt.

Cette hausse de 0,6% par rapport au mois précédent est principalement imputable à celle de l'indice de l'alimentation (+1,7%). Mais d'autres indices ont aussi progressé. Ce sont ceux des groupes habillement (+0,8%), aménagement et entretien du logement (+0,9%) ainsi que - par suite des prix plus élevés pour le mazout - celui du groupe chauffage et éclairage (+1,5%). On a enregistré, en outre, un mouvement ascendant des indices des groupes santé et soins personnels (+0,3%) et transports et communications (+0,3%), ce dernier du fait que les prix de l'essence ont de nouveau augmenté d'un mois à l'autre. Les trois autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique en juin.

Le renchérissement du mazout et de l'essence a contribué à raison de 0,1 point de pour-cent à la hausse de l'indice général par rapport au mois précédent et de 0,6 point de pour-cent à celle d'une

A. Casanova élu vice-chancelier

Le journaliste Achille Casanova, né à Zurich le 2 octobre 1941 a été nommé, hier, par le Conseil fédéral, vice-chancelier de la Confédération, M. Casanova, qui succède à Walter Buser élu récemment chancelier de la Confédération, est le premier Tessinois appelé à une telle charge.

Achille Casanova - après avoir obtenu la maturité de type C en 1960 - a suivi des cours aux Universités de Berne et de Fribourg ou il obtient, en 1967, la licence en sciences politiques. Il travaille comme stagiaire d'abord, puis comme rédacteur responsable au sein de la rédaction italienne de l'Agence télégraphique suisse à Berne, à la radio de la Suisse italienne et, également à la Télévision suisse italienne ainsi qu'au service italien du studio des ondes courtes (aujourd'hui Radio suisse internationale).

En 1971, Achille Casanova quitta l'ATS pour assumer la responsabilité de l'unité de production «politique fédérale» de la Télévision suisse italienne au Palais fédéral. Il s'est occupé des émissions «Svizzera oggi» (La Suisse aujourd'hui), «Qui Berne» (Ici Berne), «Oggi alle Camera federali» (Aujourd'hui aux Chambres fédérales) et «Tandem». Récemment, la SSR lui a attribué des tâches spéciales auprès des autorités fédérales et des journalistes accrédités de la SSR.

Achille Casanova est marié et père de deux enfants: un garçon de 13 ans et une fille de 8 ans.

Au service militaire, après avoir effectué son école de recrue en qualité de pilote, est passé, en 1963, à la division presse et radio de l'état-major général. (ats)

Ruth Dreifuss, secrétaire romande de l'USS

Le comité directeur de l'Union syndicale suisse, dans sa séance d'hier, a désigné provisoirement Ruth Dreifuss comme secrétaire romande de l'USS. L'élection définitive aura lieu, en vertu des statuts, par l'assemblée des délégués après une période d'essai. Ruth Dreifuss remplacera Jean Clivaz, élu récemment président de la Fédération suisse des cheminots.

Première femme à occuper ce poste, Ruth Dreifuss est née en 1940. Elle a suivi les écoles obligatoires à Genève.

Elle a ensuite été travaillée comme secrétaire d'hôtel au Tessin, comme rédactrice du journal «Coopération» et comme assistante sociale au Centre psychosocial universitaire de réadaptation de Genève. Après avoir obtenu sa maturité commerciale, elle a entrepris des études d'économie politique qu'elle termina avec une licence de l'Université de Genève. Elle travaille depuis plusieurs années à la direction de la Coopération au développement et de l'aide humanitaire du Département fédéral des affaires étrangères à Berne.

Ruth Dreifuss est très active depuis plusieurs années sur le plan syndical, en particulier dans le secteur féminin. Elle est présidente de la Commission féminine de la Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD) et membre de la Commission féminine de l'USS. Elle fait aussi partie, en tant que vice-présidente, de la commission qui s'occupe de la révision des statuts de la VPOD.

Les membres romands du comité directeur de l'USS et les présidents des cartels cantonaux ont procédé à une première élimination parmi les neuf candidats qui s'étaient annoncés. Leur choix s'était porté en premier lieu sur Michel Buchs, secrétaire central de la FOBB, Ruth Dreifuss venant en deuxième position. Elle a recueilli au comité directeur 15 voix et Michel Buchs 11. Le comité directeur était au grand complet. (ats)

Tabac suisse Prévisions meilleures

Les cultures de tabac se présentent mieux cette année, en Suisse, que l'an dernier à la même époque. Pour l'instant, malgré une chute de grêle qui a touché la vallée de La Broye ce printemps, la situation peut être qualifiée de normale.

On devrait commencer à récolter les premières feuilles basses des cultures avancées dans une dizaine de jours.

Alors qu'ils étaient plus de cinq mille il y a 30 ans, les planteurs de tabac suisses sont un peu moins de mille à l'heure actuelle.

Les surfaces cultivées atteignent 770 hectares. Les deux tiers se trouvent en Suisse romande: vallée de La Broye, plaines du Rhône et de l'Orbe, Ajoie. (ats)

année à l'autre. Sans ce renchérissement, l'indice suisse des prix à la consommation aurait augmenté de 0,5% au lieu de 0,6% par rapport au mois précédent et de 5,7% au lieu de 6,3% comparativement au niveau qui était le sien une année auparavant.

La progression de l'indice de l'alimentation s'explique essentiellement par des augmentations de prix - imputables en grande partie à des influences saisonnières

et atmosphériques - pour des fruits. En outre, des prix plus élevés pour la viande et des articles de charcuterie, pour les pommes de terre ainsi que pour des produits à base de céréales ont aussi eu des répercussions sur l'indice du groupe. Mais les effets de ces hausses de prix ont été un peu atténués par des prix en baisse pour divers légumes et pour le sucre.

Des prix en hausse pour des vêtements de femme et d'homme, pour de la lingerie, des chaussures et des articles de mercerie ainsi que pour la laine à tricoter ont été les causes décisives de l'avance marquée par l'indice de l'habillement. (ats)

Le directeur du «Nouveliste» condamné

Le directeur du «Nouveliste», M. André Luisier a été condamné mercredi à 100 francs d'amende pour injure par le juge-instructeur 2 de Sion, suite à une plainte pénale déposée par le Comité d'action et de défense Rhône et Dranses. Ce mouvement écologiste avait attaqué le quotidien valaisan pour diffamation et injures à la suite d'une série d'articles concernant l'aménagement touristique de la région du Mont-Noble.

Le directeur du NF était membre du comité d'initiative pour la création de la société Télé-Mont-Noble SA qui se proposait de développer les possibilités de ski au-dessus de Nax. Dans la mise en place de cette infrastructure (remonte mécanique, pistes, places de parc), des irrégularités (abattage d'arbres sans autorisation) ont été dénoncées par le comité d'action. C'est alors que M. Luisier tint des propos injurieux pour les adversaires de ce projet, les accusant de «ressasser leurs habituelles accusations

qui gratuites que diffamatoires et de poursuivre leurs attaques de mauvaise foi proférées dans le cadre d'une campagne de dénigrement malhonnêtes».

Le juge Franze a admis que M. Luisier fasse la preuve libératoire de la vérité. Mais, ce dernier n'a pu apporter cette preuve, non plus que celle de sa bonne foi. En effet, selon le juge, M. Luisier savait pertinemment, de par sa fonction, que des illégalités avaient réellement été commises au Mont-Noble, d'où la condamnation à une amende et au paiement des frais pour le prévenu. Il est probable qu'un recours sera déposé au Tribunal cantonal contre ce jugement. (ats)

Après les émeutes zurichoises Trois condamnations

La Cour suprême zurichoise a condamné un travailleur auxiliaire à quatre mois de prison pour violence qualifiée contre fonctionnaires, émeute et participation à manifestation non-autorisée, en l'occurrence celle qui eut lieu devant l'Opéra le 30 mai 1980. Les juges ont refusé le sursis à ce jeune homme, déjà condamné à six reprises auparavant pour des délits mineurs.

En seconde instance, le même tribunal a condamné un écrivain de 43 ans et un instituteur de 24 ans à 21 jours de prison avec sursis pendant deux ans, toujours pour émeute. Les deux condamnés avaient participé le 30 août dernier à une manifestation contre la pénurie de logements. Le tribunal de district ne les ayant condamnés qu'à l'amende, c'est le ministère public qui a fait recours, affirmant que tous les cas analogues avaient été punis de courtes peines de prison. (ats)

Un noyé sur deux avait bu de l'alcool

Il est prouvé qu'un noyé sur deux avait bu de l'alcool dans le sang au moment d'entrer dans l'eau, écrit l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme, à Lausanne, à la suite d'une étude menée par l'Institut de médecine légale de l'Université de Zurich, sous la conduite du professeur Hans Hartmann.

Toutes les personnes décédées, durant les dix dernières années, dans des accidents professionnels et non professionnels, et examinées par l'Institut zurichois, ont fait l'objet d'un contrôle de leur taux d'alcoolémie. Sur cent cas d'accident non professionnels, cinquante-huit personnes avaient de l'alcool dans le sang au moment de la mort, ce qui représente un pourcentage beaucoup plus élevé que pour les accidents professionnels, où la proportion n'était que de 10% à 20%. S'il est rare que l'alcool joue un rôle dans les accidents de sport, on a pourtant constaté une exception de taille chez les baigneurs: 50% des noyés présentaient un taux d'alcoolémie excessif. (ats)

En quelques lignes

GENÈVE. - La Fédération suisse des communautés israélites, qui entendent représenter la communauté juive en Suisse dans sa totalité, persiste dans son opposition absolue à la réception, par le Conseil fédéral, du chef des Affaires étrangères de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

ZURICH. - Les responsables de l'informatique des grandes entreprises suisses gagnent en général plus que leurs collègues européens. Si l'on prend le salaire moyen d'un responsable d'un service informatique allemand (78.000 marks) comme base de référence 100, le salaire correspondant en Suisse est de 115.000 marks ou 147 pour cent.

BERNE. - Les importateurs de fromage se sont adressés au conseiller fédéral Fritz Honegger pour obtenir un allègement des taxes qui frappent le fromage étranger dans notre pays.

LAUSANNE. - M. Charles Aeschmann, ingénieur à Genève et docteur honoris causa de l'Ecole polytechnique de Lausanne, est mort la semaine dernière à l'âge de 73 ans. Il avait joué un rôle déterminant dans le développement de la production du transport et de la distribution de l'énergie électrique en Suisse.

TBILISSI. - Les «Journées de la Suisse» qui ont eu lieu du 22 au 30 juin à Moscou, et à Tbilissi, en Géorgie, se sont déroulées avec succès, a indiqué un communiqué de l'agence de presse Nowosti.

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Directeur général: Roger Vuilleumier
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod
Rédaction - Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél 039/21 11 35 • Télex 952114
Le Locle • Pont 8 • Tél 039/31 144

Vacances

Les plus belles semaines de l'année Mettre toutes les chances de son côté

«Vacances», un mot qui fait rêver toute l'année, même si elles ne durent que quelques semaines. Il vaut donc mieux mettre toutes les chances de son côté pour éviter les petits ou grands ennuis qui risqueraient de les gâcher.

Les vacances horlogères sont à la porte. Profitez de donner quelques conseils pour prévenir les surprises désagréables qui pourraient survenir pendant celles-ci et au retour.

AVANT DE PARTIR

- Planifiez vos préparatifs pour ne pas être débordés à la dernière minute. Informez-vous des formalités d'entrée dans les pays à visiter. Vérifiez passeports, cartes d'identité, papiers de voiture, etc.

- Contrôlez vos assurances et, si nécessaire, faites-les adapter par votre assureur: maladie, accidents, auto, bateau, caravane, incendie, vol, casco, etc.

- Si vous partez en avion, en bateau ou en train, une assurance-bagages (coût très modique) vous évitera bien des tracas en cas de vol, perte, endommagement ou erreur d'acheminement.

- Dans un environnement inconnu, les risques d'accidents augmentent et le changement de climat et de nourriture provoque parfois des malaises, même des maladies plus ou moins graves. Une assurance de voyage couvre de tels risques.

- Mettez vos objets de valeur dans le safe d'une banque. Avant de partir, assurez-vous que tout est bien fermé chez vous (fenêtres, stores, volets, soupiraux, etc.). Demandez à un voisin de lever régulièrement votre boîte aux lettres pour ne pas donner l'éveil aux cambrioleurs.

SI VOUS PARTEZ EN VOITURE

- En Europe, la carte verte est encore nécessaire pour entrer dans certains pays: Espagne, Grèce, Portugal, en particulier, pour ne citer que les plus courus.

- Munissez-vous de quelques exemplaires du «Constat européen d'accident». Souvenez-vous pourtant que votre compagnie n'est pas liée par une éventuelle reconnaissance de responsabilité de votre part, si vous avez commis une faute ou causé des dommages. En cas d'accidents survenant à l'étranger, les compagnies suisses d'assurances confient au «Bureau central» étranger ou à une compagnie

étrangère le soin de prendre toutes les mesures qui s'imposent.

- Attention à la fatigue au volant. Un automobiliste conscient de ses responsabilités, n'entreprend un long voyage que parfaitement reposé. Un bon sommeil préalable est indispensable, comme des pauses régulières pendant le trajet (toutes les deux heures si l'on voyage avec des enfants). Ne consommez que des repas faciles à digérer et arrêtez-vous immédiatement aux premiers symptômes de fatigue ou de somnolence.
- Respectez les prescriptions en vigueur dans les pays traversés (limitations de vitesse, ceinture de sécurité, taux d'alcoolémie, etc.)

Contrôler sa vue comme sa voiture

Pour tous ceux qui partent en voiture, cela implique un contrôle préalable de leur véhicule, pour éviter pannes et ennuis de toutes sortes. C'est indispensable et cela ne se discute même pas. Mais bien peu d'automobilistes pensent également au contrôle de la «machine humaine», et surtout à celui de leur acuité visuelle, par laquelle passent 90% de leurs perceptions dans la circulation.

Le test visuel qui précède obligatoirement l'examen du permis de conduire incite beaucoup de gens à croire que leur vue est suffisante et qu'elle le restera en permanence. Rien n'est plus faux. L'acuité visuelle se modifie peu à peu avec les années, sans que l'on puisse s'en rendre compte par soi-même dans la plupart des cas. Une enquête du Centre d'information pour l'amélioration de la vue (CIAV) a prouvé qu'un automobiliste sur 9 avait une acuité inférieure au minimum exigé par la loi.

PRÉCAUTION ÉLÉMENTAIRE

Un conducteur attentif remarque très rapidement une baisse de pression de l'embrayage, un affaiblissement des freins ou un bruit insolite dans le moteur. En revanche, rares sont les automobilistes qui s'aperçoivent d'une diminution de leur capacité visuelle. Il n'existe qu'une seule solution pour en avoir le cœur net avant les vacances: le contrôle de la vue chez un oculiste ou un opticien.

Le petit test personnel suivant pourra toutefois vous donner une première indication sur l'état de votre vue: essayez de lire le numéro de plaque d'une voiture qui vous précède de 25 m au minimum et un panneau de signalisation distant d'au moins 40 m.

Si vous le faites avec facilité, un contrôle n'est pas urgent. Par contre, une visite chez un spécialiste est impérative si vous devez cligner de l'œil ou que chiffres et lettres vous apparaissent flous.

POUR RÉAGIR VITE

Une bonne vision est particulièrement importante dans des conditions de circulation difficiles, comme c'est si souvent le cas sur la route des vacances. Déceler le

SUR PLACE

- Sans en faire une obsession, rappelez-vous qu'un minimum de prudence est indispensable dans un environnement qu'on ne connaît pas et face à une alimentation nouvelle et à un soleil parfois plus ardent que chez nous.

- En arrivant, n'oubliez pas de lire les mesures prises en cas d'incendie dans votre hôtel pour pouvoir vous sauver.

- N'évaluez pas avec ostentation vos richesses ou votre matériel (dans votre voiture ou ailleurs): les voleurs ne prennent pas de vacances!

danger au «premier regard» permet de réagir mieux et plus vite. Il faut également savoir que la concentration au volant est d'autant meilleure et constante que l'acuité visuelle est excellente.

Les porteurs de lunettes correctives ne sont pas plus que les autres automobilistes à l'abri de troubles de la vue et ils seraient bien inspirés de se soumettre comme eux à un contrôle périodique. Qu'ils n'oublient surtout pas de conserver en permanence dans la boîte à gants une paire de lunettes de rechange aussi bien adaptées que celles qu'ils chaussent habituellement. En voyage comme dans la vie de tous les jours, on ne sait jamais...



Il y a souvent foule aux guichets des banques ou de change à la veille du grand départ en vacances.

Avec Radio Suisse Internationale

Radio Suisse Internationale émet 24 heures sur 24 vers tous les continents. Les voyageurs suisses à l'étranger, où qu'ils se trouvent, peuvent capter au moins une fois par jour des émissions d'actualité traitant, dans leur langue, des événements en Suisse et dans le monde. S'ils se trouvent en Europe et dans les régions limitrophes, ils bénéficient du service des messages personnels urgents, assuré en collaboration avec le TCS. Les touristes ont donc tout intérêt à se rappeler les points suivants:

- Pour recevoir les émissions suisses en ondes courtes, il faut un récepteur muni des bandes des 31, 49 et, si possible, des 75 mètres. Pour l'outre-mer, les bandes des 13, 16, 19 et 25 mètres sont en outre nécessaires.

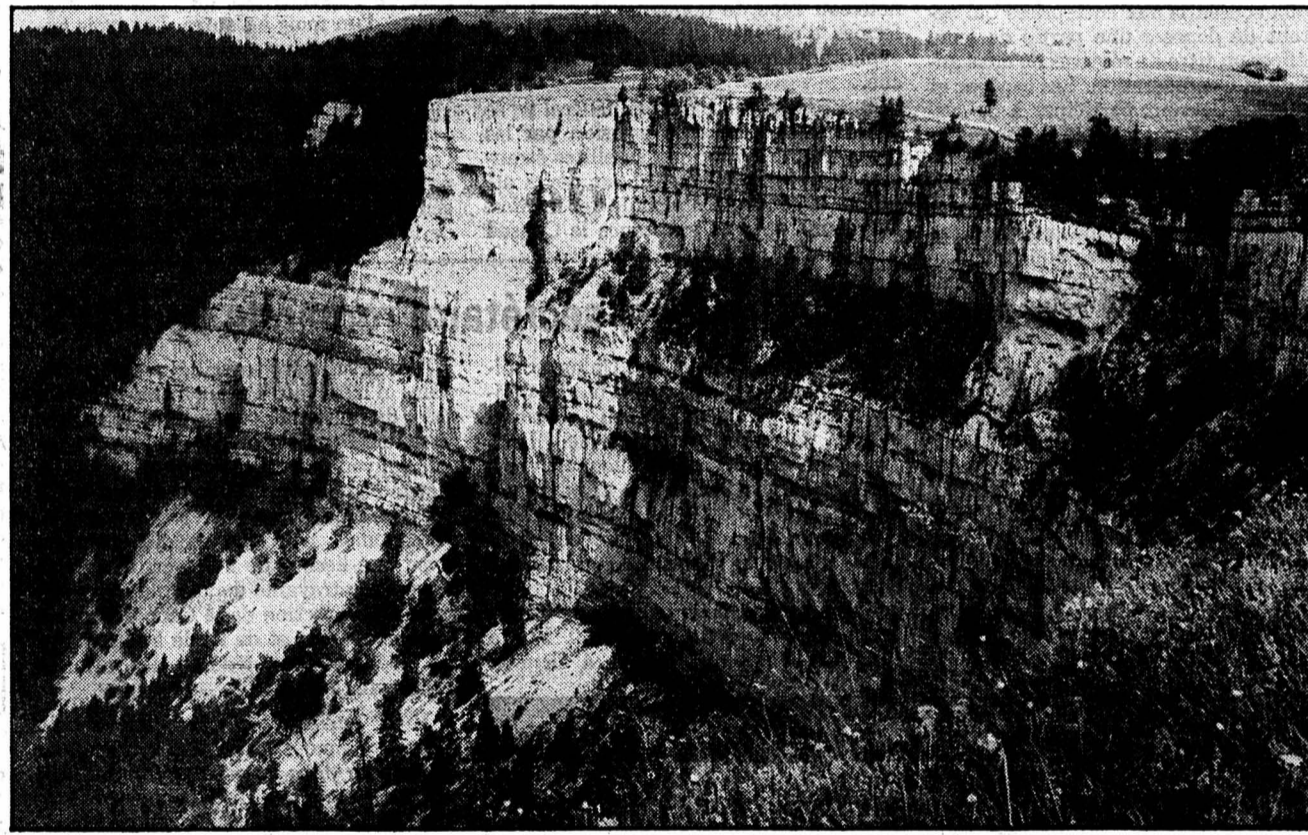
- Pour l'Europe, Radio Suisse Internationale émet de 7 h. à 0.45, heure d'été d'Europe centrale, sur les fréquences suivantes: 3.985, 6.165 et 9.535 MHz (75.38, 48.66 et 31.46 mètres).

- Les messages personnels urgents sont diffusés après les informations aux heures suivantes: à 13 h. (heure d'été) en allemand, à 12 h. 30 et à 13 h. 30 en français, à 14 h. 30 en italien.

- Les demandes de messages urgents sont à adresser à la centrale d'alarme du TCS à Genève, tél. (022) 35 80 00.

Le plan d'émission pour l'Europe et pour l'outre-mer peut être obtenu gratuitement à l'adresse suivante:

Radio Suisse Internationale, Service de presse, Case postale, 3000 Berne 15.



Le Jura a aussi son charme et sa beauté. Le cirque du Creux-du-Van par exemple. (photo AS)



Pour ceux qui ne peuvent partir, la Piscine des Mèlèzes, un lieu de rendez-vous les jours de beau temps. (photo Bernard)

Attention! Baignades, 87 morts en 1980

En 1980, malgré l'été pourri, 87 personnes (24 enfants et adolescents, 9 hommes, 54 femmes) se sont noyées en Suisse. Rien que durant la première semaine du mois d'août, on avait déploré 20 noyades. Comme toujours, l'imprudence et la témérité étaient à l'origine de la plus grande partie de ces drames. Par ailleurs, 16 personnes ont été sauvées, in extremis, d'une mort certaine.

Rappelons aussi qu'en Suisse, chaque année, trois ou quatre personnes sont frappées de paraplégie (paralysie des membres inférieurs) à la suite d'un plongeon malencontreux.

A l'ouverture de la saison des bains rappelons quelques règles élémentaires de prudence:

- Surveiller constamment les petits enfants qui n'ont aucune notion du danger (les noyades des enfants en bas âge sont dues essentiellement à un manque de surveillance de la part des parents).
- Eviter les bains de soleil prolongés.
- Ne pas se baigner sitôt après avoir mangé.

- Ne pas se jeter à l'eau quand on a très chaud (une bonne douche préalable est indispensable).

- Eviter les jeux stupides et les prouesses inutiles.

- Ne pas surestimer ses forces de nageur.

- Ne pas sauter dans des eaux troubles ou inconnues.

- Dans les bains publics, avant de plonger, s'assurer qu'il n'y a personne sous le tremplin. Les plongeurs sont interdits depuis le bord des bassins parce qu'ils mettent en péril les nageurs.

- Enfin, agir vite quand on aperçoit un baigneur en difficulté. Mieux vaut porter secours pour rien que d'intervenir trop tard.

Chaque année, plusieurs accidents sont également causés par des pilotes de bateaux et des skieurs nautiques. Ceux-ci doivent être tout particulièrement prudents quand ils évoluent à proximité immédiate d'une plage.

En cas d'accidents, la responsabilité incombe à celui qui l'a provoqué (souvent la victime elle-même). En cas de plongeon, presque toujours à celui qui a effectué le saut. (INFAS)

S
O
L
D
E
S

Nous soldons un magnifique choix de meubles, 20 à 50%

Echange de vos meubles aux meilleures conditions

Crédit à votre disposition



Vente autorisée par le Préfecture du 1er au 21 juillet

place de parc
derrière le magasin
Avenue Léopold-Robert 73
Tél. 039/22 65 33 17327

S
O
L
D
E
S

CAR POSTAL

Vacances horlogères

Programme d'excursions au départ du Locle et de La Chaux-de-Fonds

JUILLET

- 14 mardi
BALLENBERG (Musée en plein air de l'habitat rural suisse) (y compris entrée) Fr. 35.-
 - 15 mercredi
LES VOSGES Fr. 37.-
 - 16 jeudi
CHAMPÉRY - MORGINS (y compris bateau: Ville-neuve - Ouchy) Fr. 38.-
 - LE SOLIAT - LE CREUX-DU-VAN** (½ jour) Fr. 20.-
 - du vendredi 17 au lundi 20
4 JOURS EN ENGADINE (arrangement forfaitaire) Fr. 370.-
 - 21 mardi
GRAND TOUR DE L'EMMENTAL (y compris repas de midi) Fr. 50.-
 - 22 mercredi
BEAUNE - CÔTE-D'OR Fr. 38.-
 - 23 jeudi
SIGNAL DE BOUGY (y compris bateau: Rolle-Ouchy) Fr. 37.-
 - 24 vendredi
DENT-DE-VAULION (½ jour) Fr. 25.-
 - du vendredi 24 au lundi 27
GRAND TOUR DES ALPES - TESSIN (arrangement forfaitaire) Fr. 360.-
 - 28 mardi
TOUR DU LAC D'ANNECY (y compris bateau: Genève - Nyon) Fr. 44.-
 - LE SOLIAT - LE CREUX-DU-VAN** (½ jour) Fr. 20.-
 - du mercredi 29 au vendredi 31
TUNNELS DU GOTHARD ET DU SAN BERNARDINO AROSA - APPENZELL (arrangement forfaitaire) Fr. 270.-
 - 30 jeudi
COL DE L'AIGUILLON (½ jour) Fr. 22.-
- Renseignements, inscriptions, programmes détaillés:
Office postal 2400 Le Locle, guichet No 4, tél. 039/31 17 64 int. 32
Office postal 2300 La Chaux-de-Fonds 1, guichet No 11, tél. 039/23 20 21 int. 22
auprès des bureaux de poste. 05-7550 949

Jeanneret Fleurs

Numa-Droz 90 - Tél. (039) 23 18 03

FERMÉ

Vacances annuelles du 13 juillet au 3 août inclus

Réouverture mardi 4 août

A louer à l'avenue Léopold-Robert 13, à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS 1 PIÈCE

Loyer Fr. 292.-, charges comprises.

APPARTEMENT 1 ½ PIÈCE

au 5e étage. Loyer Fr. 359.-, charges comprises.

Conciergerie: M. Schwab, téléphone (039) 23 87 23 79-5155

Atelier mécanique-construction

cherche:

un fraiseur un tourneur un mécanicien de précision

Ecrire sous chiffre KP 17412 au bureau de L'Impartial.

OUVERT pendant les vacances!

MAÎTRE OPTICIEN DIPLÔMÉ
Av. Léopold-Robert 64
Tél. (039) 22 43 20

CHERCHONS

aide-laitier

pour une période de 6 mois.

Téléphoner le matin au (039) 23 23 06, interne 3, Laiterie A. STERCHI, Hôtel-de-Ville 7.

17540

A vendre à GRANDSON au bord du lac, à proximité du port

villa rénovée

5 pièces, entrée en jouissance à convenir.

Curieux et intermédiaires s'abstenir.

Tél. au 024/24 33 77 dès 18 h.

83-17470

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE

Notre horaire durant les vacances

La Chaux-de-Fonds, tél. 039/22 18 57

Heures d'ouverture habituelles du lundi au vendredi, de 7 h. 15 à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h.

STATION SELF-SERVICE

ouvert du lundi au samedi de 7 h. à 23 h. dimanche de 8 h. à 22 h.

NOUVEAU AUTOMATE À BILLETS DE Fr. 20.- 24 heures sur 24

Le Locle, tél. 039/31 37 37

Heures d'ouverture habituelles du lundi au vendredi, de 7 h. 15 à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h.

STATION SELF-SERVICE

24 heures sur 24

AVEC NOS NOUVELLES INSTALLATIONS

CARTES DE CRÉDIT et BILLETS DE Fr. 10.- et 20.-

Concessionnaire Distributeur

PEUGEOT

17537

Grand feuilleton de «L'Impartial» 22

BARBARA CARTLAND

PAS D'OMBRE SUR NOTRE AMOUR

Roman

Copyright Editions de Trévise et Opera Mundi, Paris

Elle regarda la pendule qui marquait sept heures et demie. William ne partirait sûrement pas avec sa mère et sa sœur avant huit heures, après avoir dîné à l'ambassade.

Atalanta eut le sentiment qu'elle trouverait un moyen de s'échapper dès qu'ils seraient partis.

En attendant, elle se dit qu'il valait mieux qu'elle mange quelque chose, et elle s'installa devant le plateau qu'on lui avait monté.

Lorsqu'elle eut fini, elle passa la robe qu'elle avait choisie pour ses noces avec Paul et se tourna vers son miroir.

Malgré sa pâleur et son trouble, elle était toujours jolie.

Elle attendit que la pendule marque neuf heures moins le quart, puis, en priant de tout son cœur que sa tante et ses cousins aient bien quitté l'ambassade, elle tira sur la sonnette installée près de son lit.

Plusieurs minutes passèrent avant qu'on ne frappât enfin à la porte.

- C'est vous, Marie?

- Oui, Mademoiselle, répondit Marie. Je suis désolée d'avoir été si longue à venir, mais madame la Comtesse m'avait dit que vous n'auriez plus besoin de moi ce soir.

Atalanta s'approcha de la porte afin de pouvoir se faire entendre en parlant à voix basse.

- Marie, est-ce que la clé est dans la serrure!

- Non, Mademoiselle, madame la Comtesse l'a emportée avec elle.

Atalanta sentit son cœur chavirer.

- Peut-être l'a-t-elle laissée dans sa chambre?

- Je ne pense pas, Mademoiselle, j'ai vu madame la Comtesse la mettre dans son sac et descendre tout droit au salon. Elle n'est pas retournée dans sa chambre.

- Marie, aidez-moi! s'écria Atalanta. Il faut absolument que je sorte de cette chambre.

- Mais comment puis-je faire, Mademoiselle? Je ne pense pas qu'il y ait une autre clé, et même dans ce cas, c'est le majordome qui doit l'avoir et il ne me la donnera pas sans la permission de madame la Comtesse. Tout le monde est au courant de votre punition.

- Tout le monde le sait?

- Oui, Mademoiselle. Monsieur le Vicomte parlait très fort quand il est venu voir sa mère dans sa chambre et Jeanne a tout entendu.

Atalanta resta silencieuse. Elle avait l'impression d'être enfermée dans une prison d'où rien ne pouvait la faire échapper, et que les murs s'avancèrent sur elle pour l'ensevelir.

Le temps passait. Paul l'attendait et elle ne pouvait pas venir.

- J'aimerais tant pouvoir vous aider, Mademoiselle, mais que puis-je faire?

- Puisque je ne peux pas sortir, répondit Atalanta, la seule chose que vous puissiez faire, Marie, c'est d'aller prévenir le gentleman avec qui j'ai rendez-vous, que je suis enfermée dans ma chambre.

Tout en parlant, Atalanta se demanda si ce n'était pas de la folie pure que de se confier ainsi à une domestique. Pourtant, elle sentait qu'elle pouvait avoir toute confiance en Marie. Et d'ailleurs, ne lui avait-elle pas dit qu'elle ferait n'importe quoi pour elle?

- Je le lui dirai Mademoiselle, mais où le trouverai-je?

Atalanta regarda la pendule.

- Il a dit qu'il serait devant la porte du jardin à neuf heures et demie, répondit-elle. Voulez-

vous y aller un peu avant, au cas où il serait en avance et lui expliquer ce qui se passe? Demandez-lui ce que je dois faire. Dites-lui que le seul moyen de me faire sortir c'est d'enfoncer la porte.

- Mais c'est impossible, Mademoiselle. Les sentinelles ne le laisseront même pas entrer dans l'ambassade!

- Oui, je sais, je sais, dit Atalanta désespérée. Alors, dites-lui simplement que l'on me retient prisonnière. Au moins il comprendra pourquoi je ne peux pas venir le rejoindre ce soir.

- Comptez sur moi, Mademoiselle, répondit Marie.

- Vous savez où se trouve cette porte? On y accède par le sentier qui longe le jardin, mais on risque de vous voir. Il ne faut pas que vous ayez des ennuis à cause de moi.

- Je n'ai pas peur, Mademoiselle, et vous savez bien que je suis prête à tout pour vous aider. Vous avez été bonne avec moi, très bonne, dès le premier jour de votre séjour à l'ambassade - et bien différente des autres jeunes ladies dont je me suis occupée.

- Alors, aidez-moi, Marie, supplia Atalanta. Ne vous laissez arrêter par personne et évitez que l'on découvre où vous allez.

- Ils ne me verront pas, Mademoiselle. Je ne passerai pas par le jardin. Je vais sortir discrètement par la porte de service et je ferai le tour par la rue. C'est le chemin le plus sûr.

- Merveilleux! s'écria Atalanta. Quand vous verrez un fiacre stationné devant la porte du jardin, dites au gentleman qui est à l'intérieur ce qui se passe ici. Ensuite rentrez immédiatement. Je ne veux pas que vous soyez punie par ma faute.

Atalanta se dit tout en parlant à Marie, que si celle-ci était chassée à cause d'elle, cela ferait encore un problème de plus que Paul aurait à résoudre, alors qu'il en avait déjà tant. Son père, Bernard, Miss Dill - il ne manquerait plus que la liste s'allonge avec Marie.

- Je ferai exactement ce que vous me dites, as-

sura Marie. Et je vais descendre sans plus tarder, afin qu'on ne se doute pas que je vous ai parlé.

- Oui, partez tout de suite, dit Atalanta, et merci, Marie.

- Ne me remerciez pas, Mademoiselle, je suis heureuse de pouvoir vous être utile. Et j'espère que vous trouverez le bonheur que vous méritez.

Atalanta sourit en entendant l'intonation chaleureuse que Marie avait mise dans ses derniers mots. Décidément, tout le monde en France aimait les amoureux, et elle sentit que Marie était très excitée à l'idée de pouvoir aider deux amants en peine. Et c'était bien vrai qu'elle les aidait!

- J'aime Paul, dit Atalanta à voix haute.

Elle l'aimait tant que l'idée de ne pouvoir le rejoindre parce qu'elle se trouvait enfermée dans sa chambre lui semblait à chaque instant plus intolérable.

Si William avait voulu la punir, il avait vraiment réussi. Ce qu'elle endurait à être ainsi privée de la joie de se réfugier dans les bras de Paul était une pénitence infiniment plus pénible que tout ce qu'il aurait pu imaginer.

Atalanta s'assit sur une chaise en face de la pendule. Le temps s'écoulait avec un lenteur insupportable. Neuf heures vingt. En ce moment, Marie est sortie de l'ambassade et fait le tour par les Champs-Élysées. Neuf heures et demie. Atalanta se mit à regretter de ne pas avoir dit à Marie de remonter lui répéter ce que Paul lui avait dit.

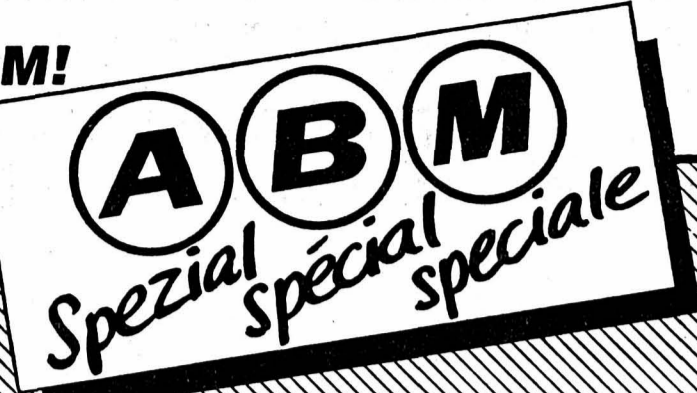
De toute façon, Paul ne pourrait rien faire ce soir. Le mieux était d'essayer à nouveau demain.

Elle envisagea de s'enfuir de la voiture lorsque la Comtesse et Clementine l'emmenaient faire des courses.

Dès qu'elles descendraient de voiture pour entrer dans un magasin, il lui serait facile de partir en courant et de disparaître au coin de la rue où Paul l'attendrait dans un fiacre!

Elle se figurait d'avance la stupéfaction et le scandale qu'elle provoquerait si elle faisait une chose pareille! Peut-être serait-il plus facile et plus simple de descendre au rez-de-chaussée et de sortir par la grande porte.

Articles de marque à prix ABM!



La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

OFFRES D'EMPLOIS

ORGANISATION ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE
engagerait dès que possible

un(e) collaborateur(trice)

qui se verrait confier la gestion administrative du secrétariat de plusieurs associations professionnelles.

Nous offrons:

- une activité intéressante et variée comportant de nombreux contacts;
- les avantages sociaux d'une importante organisation;
- des possibilités de logement

Nous demandons:

- une excellente formation de base (licence en droit, en économie ou diplôme HEC);
- nationalité suisse;
- langue maternelle française (de bonnes connaissances de l'allemand seraient un avantage);
- âge idéal: 25 à 35 ans.

Les candidats(es) intéressé(es) par ce poste sont prié(es) de faire leurs offres détaillées sous chiffre Y 901.533-18, à Publicitas, 1211 Genève 11.

Discrétion assurée. 18-1033

MARTIGNY/VS
Cherchons

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et s'occuper de 2 fillettes (2 ans et 3 mois). Logement annexe et indépendant. Entrée tout de suite ou à convenir. Tél. 026/2 42 30, 4 12 51.

36-90576

ON CHERCHE À LOUER

Cherche à louer UN LOGEMENT

aux abords ou environs de La Chaux-de-Fonds, dès le 1er septembre. Nos idées: 3-5 chambres, prix jusqu'à Fr. 500.-, WC, douche ou salle de bains, si possible avec jardin. Nous sommes en vacances du 11 juillet au 3 août. Reinhold Dür, Oberhofstettenstrasse 6, 9012 Saint-Gall.

33-303473

Demandes d'emplois

Demoiselle

très habile et consciencieuse cherche travail à domicile. Secrétariat ou autre. Tél. 039/23 07 66 ou 23 36 68. 17504

Infirmière

s'occuperait de personnes âgées du 10.7 au 15.8.81. Références à disposition. Ecrire sous chiffre GZ 17410 au bureau de L'Impartial.

A vendre ou à louer plus de 100 part. occ. pianos

dés frs. 45.- par mois pianos à queue Steinway + Sons, Bechstein, Bösendorfer, Blüthner, Petrof etc. épinettes / avantageux (accord. + rép. service). Jeudi: vente au soir. Téléphone 031/44 10 81 Heutschi-Gigon Berne. Plus de 30 ans au service du client. 79-7143

Appartements à louer

A louer à Anzères (VS)

chalet ou appartement

Tél. 027/38 13 15. 36-301.944

LES BRASSERIES KRONENBOURG CHERCHENT

REPRÉSENTANT

dynamique pour la visite des hôtels, restaurants, cafés et tea-room des cantons de FRIBOURG, NEUCHÂTEL et JURA.
Au nombre des exigences requises figurent en particulier:

- connaissance de la clientèle
- domicile dans le rayon d'activité
- aptitude à travailler de façon indépendante

Entrée immédiate ou à convenir.
Les candidats intéressés par cette activité sont priés d'adresser leurs offres manuscrites accompagnées des documents usuels et d'indiquer leurs prestations de salaire à:

KRONENBOURG MARKETING SA
2, route de Crochy
1024 ÉCUBLENS

22-47362

Avant que William n'ait eu le temps de donner des ordres aux sentinelles, elle serait déjà loin et pourrait retrouver Paul où il le voudrait.

Mais Atalanta se rendait bien compte que n'importe laquelle de ces solutions impliquerait certainement l'intervention de la police. Et si la police la retrouvait avant qu'ils ne soient mariés, non seulement tout serait fini définitivement, mais William était même capable de l'épouser sans plus tarder.

— Que faire? Que faire? se lamenta-t-elle.

Il était déjà dix heures moins le quart et Paul était sûrement parti. Sans dout était-il reparti en se disant qu'il ne pouvait rien, aussi désespéré qu'elle-même.

Atalanta se prit le visage à deux mains prête à sombrer dans la plus sombre angoisse, lorsque soudain elle entendit un bruit étrange derrière elle qui la fit sursauter et se retourner avec appréhension.

Il y eut un bruit de pas, puis le vasistas s'ouvrit pour laisser le passage aux jambes puis au corps d'un homme.

Pendant une seconde, Atalanta fut si stupéfaite qu'elle ne se demanda même pas qui cela pouvait bien être! Et puis, avec un cri de joie, elle courut vers lui.

— Paul! Paul!

Il lui souriait, debout au milieu de sa chambre. Elle se jeta dans ses bras et se mit à pleurer de bonheur et de soulagement. Il était là!

— Oh ne peut pas dire que tu simplifies les choses, mon amour! lui dit-il en l'embrassant et en la serrant dans ses bras.

— Oh, Paul! Comment as-tu fait? Comment es-tu arrivé jusqu'ici? s'écria Atalanta.

Il s'écarta un peu d'elle et Atalanta comprit que les explications viendraient plus tard.

— As-tu le vertige, mon trésor?

— Pas du tout, répondit Atalanta. Un jour, j'avais fait le pari avec Bernard d'escalader le clocher de l'église. Maman était folle furieuse, mais je m'en suis très bien sortie.

— Alors, ma chérie, te sens-tu capable de passer par les toits, parce que c'est la seule façon pour nous de parvenir jusqu'à l'église?

— Il faut passer par la fenêtre? demanda Atalanta interloquée.

— Il n'y a que quelques mètres un peu difficiles à franchir, dit Paul. Il la fit avancer jusqu'à la fenêtre et lui montra que, comme sa chambre était à l'extrémité de l'ambassade, il n'y avait qu'une courte distance à parcourir sur une corniche assez étroite, avant d'atteindre la terrasse de l'immeuble voisin, contre laquelle elle distingua une échelle métallique.

— Il suffit de passer sur la corniche jusqu'au niveau de l'échelle, expliqua Paul. Ensuite, il y a une autre terrasse et une autre échelle, et nous serons dans le jardin d'un immeuble tout proche de la rue où se trouve mon fiacre. Il s'interrompit un instant, puis ajouta:

— Je comprendrais très bien que ce soit trop difficile pour toi, ma chérie.

— Je n'ai peur que d'une chose, répondit Atalanta, c'est que nous ne puissions pas nous marier ce soir.

— Alors suis-moi, dit Paul. Tiens-moi par la main et appuie-toi de l'autre contre le mur.

— Oui, mon amour.

Il regarda sa robe et sourit.

— Je crains que ta traîne ne soit un peu gênante. Tu ne veux pas l'attacher?

Atalanta prit quelques épingle sur sa coiffeuse et remonta sa traîne, tout en se réjouissant que son jupon lui dissimule les chevilles. Elle se tourna vers Paul qui la regardait le sourire aux lèvres.

— Tu es très belle, mon amour, et je t'aime plus que je n'ai le temps de le dire pour le moment. Es-tu tout à fait certaine de ne pas avoir changé d'avis depuis cet après-midi?

En guise de réponse, elle tendit son visage vers le sien.

— Croisais-tu vraiment que je pourrais changer d'avis?

Il contempla sa bouche offerte, ses yeux brillants d'amour et posa ses lèvres sur les siennes.

Puis il se recula et dit:
— Viens, ma chérie, il ne faut pas perdre de temps.

Il enjamba la fenêtre et se tourna vers elle pour l'aider à prendre pied sur la corniche large d'à peine quelques centimètres.

— Ne regarde pas en bas, recommanda-t-il, sans la lâcher jusqu'à ce qu'ils atteignent l'échelle.

Ils parvinrent jusqu'à la rue sans incident, au grand soulagement d'Atalanta. Paul la conduisit vers un fiacre à la capote rabaisée. Atalanta le regarda, surprise, avec l'impression qu'il devait se tromper.

— Tout va bien, ma chérie, dit-il en souriant. Je me suis dit que, pour une fois, et dans de telles circonstances, nous avions le droit d'être un peu extravagants!

Atalanta monta dans la voiture. Elle défit les épingle qui retenaient sa traîne, puis s'aperçut que ses mains étaient noires de la poussière et de la saie récoltées sur les toits.

Paul lui tendit son mouchoir.

— J'ai essayé de penser à prendre toutes les choses dont une jeune épouse peut avoir besoin, dit-il, mais j'ai complètement oublié les gants blancs! Mais j'ai apporté autre chose, qui te plaira, j'espère.

Atalanta regarda et vit un voile de mariée et une couronne de fleurs d'oranger.

— C'est merveilleux d'y avoir pensé! s'exclama-t-elle. J'espérais tellement en avoir une, d'autant plus que je ne peux pas entrer dans l'église la tête nue. Mais je n'ai pas osé demander quoi que ce soit à Clémentine.

— Laisse-moi de la mettre, dit Paul.

Il prit d'abord le voile et lui entoura la tête. Il était très fin et très beau.

— C'est celui de ta mère? demanda Atalanta.

— Oui. Elle est morte. Elle est morte de froid et de faim pendant le siège de Paris!

— Oh non! Cela a dû être très dur pour toi.
— Elle t'aurait aimé. Et je suis sûre qu'elle aurait voulu que tu portes son voile pour notre mariage.

— Peut-être sait-elle à quel point nous sommes heureux, murmura Atalanta.

Paul la coiffa de la couronne d'oranger et Atalanta se pencha vers le miroir fixé à l'un des côtés de la voiture.

— Tu l'as très bien mis, dit-elle, c'est encore mieux fait que par moi-même.

— J'ai aussi pensé à autre chose, répondit Paul.

Tout en parlant, il prit une boîte en carton sous son siège et l'ouvrit. Il en sortit un bouquet de petites roses blanches et de muguet.

— Oh merci! Merci! s'écria Atalanta. Maintenant j'ai vraiment l'impression d'être une future épouse. Oh, Paul! Je crois rêver.

— Ce sera un office très court, parce qu'il s'agit d'un mariage mixte. Je n'ai pas eu le temps de te dire que je suis catholique. J'espère que cela ne t'ennuie pas, mon amour, de te marier à Notre-Dame?

— Papa a coutume de dire que ce qui importe, c'est de rechercher Dieu et que le moyen que l'on utilise est moins important que le but que l'on poursuit. Puisque tu es catholique, si tu le désires, je pourrai moi aussi le devenir, plus tard. Paul lui prit la main et l'embrassa passionnément.

— Jamais je n'avais rêvé rencontrer quelqu'un d'aussi merveilleux que toi. Il garda sa main dans la sienne et ils se contemplèrent, les yeux dans les yeux, tandis que leur voiture les conduisait vers Notre-Dame.

Atalanta remarqua que, pour la première fois, il ne portait pas sa veste de velours. Il était en habit de soirée, à la mode française, avec un col haut et une cravate d'un blanc immaculé. Cet habit lui allait à merveille.

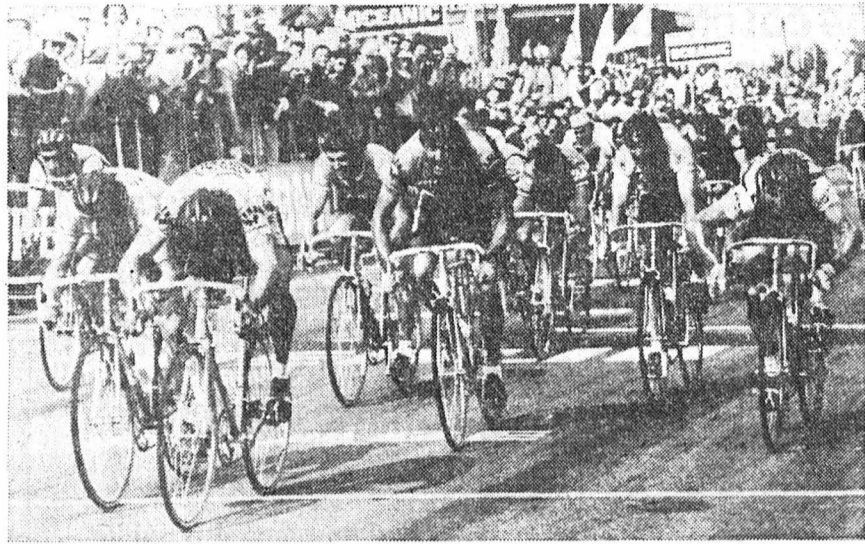
Il lui donnait une apparence plus âgée, une allure plus masculine et il était si beau qu'Atalanta se blottit contre lui.

(à suivre)

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Journées des sprinters sur la route du Tour de France
Le Suisse Freuler battu aux millimètres par Maertens

Les deux étapes disputées hier au Tour de France, qui faisait son entrée en territoire belge, sont revenues à des coureurs d'outre-Quiévrain. Le matin, à l'issue de la treizième étape courue entre Roubaix et Bruxelles, Freddy Maertens remportait son troisième succès dans la Grande Boucle 1981 en s'imposant au sprint pour quelques millimètres devant Urs Freuler. L'après-midi, sur le circuit automobile de Zolder, un nouveau sprint massif du peloton revenait cette fois à Eddy Planckaert devant Maertens.



Maertens devait par contre s'incliner devant Planckaert.

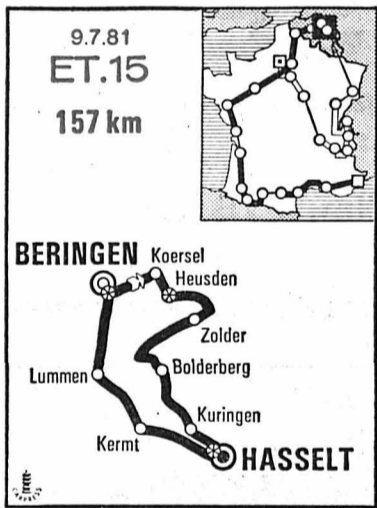
FOLLE MOYENNE LE MATIN
Le Tour de France a continué à avaler les kilomètres à grande allure. Entre Roubaix et Bruxelles (107 km. 500), la moyenne avoisinait à nouveau les 45 km/h. (44 km/h. 156). Le mur de Grammont était au menu des concurrents pour cette arrivée dans le Plat-Pays. Les Belges Eddy Planckaert et Ferdy Vand den Haute y précédaient le peloton d'une cinquantaine de secondes. Un regroupement s'effectuait alors, puis, à 25 km. de l'arrivée, quinze coureurs se détachaient et prenaient quarante-cinq secondes d'avance. Ils étaient repris à moins de dix kilomètres de la ligne et, malgré une tentative de Peeters, Claes et Pirard, le peloton se présentait groupé devant la gare centrale de la capitale belge où était jugée l'arrivée.

QUELLE ARRIVÉE!
Narbonne et Bordeaux, le Belge Freddy Maertens et le Suisse Urs Freuler se disputaient la victoire d'étape. Aucun des deux hommes ne parvenait à prendre l'avantage sur l'autre et ils franchissaient la ligne exactement ensemble. même la photo-finis ne permettait pas de déterminer le vainqueur avec certitude. Finalement, la première place était attribuée au Belge. Freuler se plaignait quant à lui d'avoir reçu un coup de coude dans l'estomac de la part de Maertens, tout en espérant prendre sa revanche l'après-midi.

QUELQUE RÉPIT L'APRÈS-MIDI
Une deuxième étape était en effet offerte aux 133 coureurs restant en lice, qui les amenait à Zolder après 133 km. 800. La course était animée à 50 kilomètres de l'arrivée par une échappée de sept hommes: Van den Hoeck, Friou, Becaas, Willems, René Martens, De Roo et De Gendt. Ils étaient rapidement rejoints par Nulens. Les fuyards réussissaient à prendre une avance maximale d'un peu plus de deux minutes, grâce aux efforts de Daniel Willems et René Martens essentiellement. Mais à l'entrée sur le circuit final (6 km. de l'arrivée) la jonction s'opérait très vite et lors du sprint Ber-

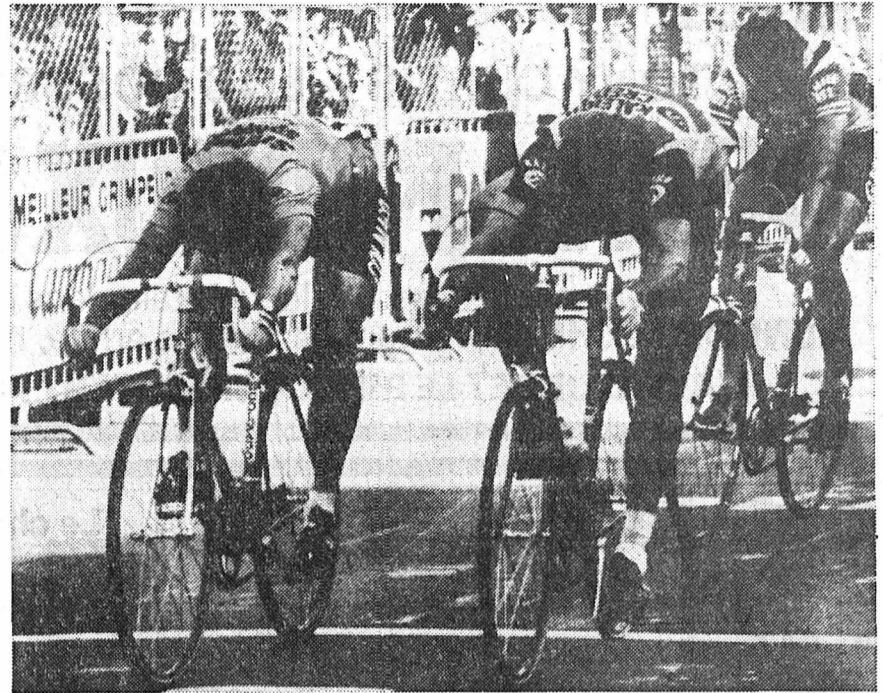
nard Hinault apparaissait au premier rang à 250 mètres de la banderole. Jouait-il sa carte où tentait-il de lancer son coéquipier Bertin? Toujours est-il qu'il était remonté sur le fil par Eddy Planckaert, suivi de Maertens. Urs Freuler ne faisait cette fois pas partie des coureurs se disputant la victoire. Le Glaronnais, qui se retirera vendredi, aura demain une ultime occasion de s'adjuger un deuxième succès lors de la quinzième étape.

Résultats
Treizième étape, Roubaix-Bruxelles (107 km. 300): 1. Freddy Maertens (Bel) 2 h. 25'48" (44 km/h. 156); 2. Urs Freuler (Sui); 3. Alfons de Wolf (Bel); 4. Guido Van Calster (Bel); 5. Daniel Willems (Bel); 6. Sean Kelly (Irl); 7. Noël de Jonckheere (Bel); 8. Didier Vanoverschelde (Fra); 9. Rudi Pevenage (Bel); 10. Jos Jacobs (Bel); 11. de Cnijn (Bel); 12. Bernaudeau (Fra); 13. Hinault (Fra); 14. Sherwen (GB); 15. Bertin (Fra) et le peloton dans le même temps.
Quatorzième étape, Bruxelles-Zolder (133 km. 800): 1. Eddy Planckaert (Bel) 3 h. 22'31"; 2. Freddy Maertens



L'étape d'aujourd'hui

(Bel); 3. Yvon Bertin (Fra); 4. Guido Van Calster (Bel); 5. Jos Jacobs (Bel); 6. Bernard Hinault (Fra); 7. Rudy Pevenage (Bel); 8. Klaus-Peter Thaler (RFA); 9. William Tackaert (Bel); 10. Ludo Peeters (Bel); 11. Schepers (Bel); 12. Anderson (Aus); 13. Priem (Hol); 14. Vanoverschelde (Fra); 15. Gossens (Bel); tous même temps, suivis du peloton.
Classement général: 1. Bernard Hinault (Fra) 52 h. 58'46"; 2. Philip Anderson (Aus) à 41"; 3. Gilbert Duclos-Lassalle (Fra) à 3'33"; 4. Jean-François Rodriguez (Fra) à 3'49"; 5. Michel Laurent (Fra) à 4'36"; 6. Ronny Claes (bel) à 5'41"; 7. Lucien Van Impe (bel) à 5'47"; 8. Gery Verlinden (Bel) à 6'26"; 9. Eddy Schepers (Bel) à 6'45"; 10. Régis Clère (Fra) à 7'10"; 11. Wellens (Bel) à 7'19"; 12. Jones (GB) à 7'30"; 13. Zoetemelk (Hol) à 7'39"; 14. Bernaudeau (Fra) à 7'40"; 15. Martin (Fra) à 7'42". Puis les Suisses: 95. Moerlen à 37'04"; 97. Freuler à 38'31"; 135. Zweifel à 1 h. 05'16".



Freuler (à droite) et Maertens, un sprint mémorable. (Bélinos AP)

Nouvelle déception française aux championnats du monde, mais...
Un seul Suisse, Giger, éliminé à l'épée

Nouvelle déception pour la France aux championnats du monde de Clermont-Ferrand. Championne olympique à Moscou, l'équipe féminine française au fleuret a dû se contenter de la cinquième place d'un tournoi remporté par l'URSS, qui a ainsi conservé son titre mondial. En finale, les Soviétiques ont dominé les Allemandes de l'Ouest, battues sur le score sans appel de 9-3. C'est sur le même score que les Françaises avaient été éliminées de la course aux médailles - par la Hongrie - en quart de finale. La finale pour la troisième place entre la Hongrie et l'Italie a été arrêtée sur le score de 6-5 en faveur des Magyares, suite à une blessure de l'Italienne Rita Sparaciari, touchée à l'épaule par le fleuret de Edith Kovacs.

ter à l'Allemand de l'Ouest Gerhard Heer. Suchanecki et Poffet se sont en revanche repêchés. Le deuxième tour de l'élimination directe ainsi que la fin de la compétition à l'épée auront lieu jeudi soir.

Résultats
Fleuret féminin par équipes, finale: URSS bat RFA 9-3. - Finale pour la troisième place: Hongrie - Italie 6-5 (interrompu). - Classement final: 1. URSS; 2. RFA; 3. Hongrie; 4. Italie; 5. France; 6. Pologne; 7. Chine; 8. Suède.



Les Chaux-de-Fonniers Gaillé (à gauche) et Poffet restent parmi les qualifiés. (Photo AS)

PLUS FACILE POUR GAILLE QUE POUR SON CAMARADE POFFET
Malgré l'absence de Christian Kauter, et peut-être à cause d'elle, les Suisses se sont surpassés dans la première partie de la compétition individuelle à l'épée de Clermont-Ferrand. Tous ont obtenu leur qualification pour l'élimination directe (seizièmes de finale). Les Chaux-de-Fonniers Michel Poffet et Patrice Gaillé l'ont fait en terminant premier de leur poule du troisième tour, cependant que Daniel Giger et François Suchanecki se sont qualifiés avec une deuxième place.

MESSIEURS, épée, troisième tour (48 concurrents en huit poules, les quatre premiers qualifiés pour l'élimination directe): poule I, 1. Poffet (Suisse), 5 victoires; 2. Riboud (Fra); 4. Khint (URSS); 3. Stock (Bel); 5. Normann (Nor); 2. Chouinard (Can) 0. - Poule II, 1. Gaillé (Suisse), 5 victoires; 2. Schiel (Lux); 3. Mojaev (URSS); 4. Bormann (RFA); 5. Can Laeke (Bel); 6. Lossy (EU). - Poule IV, 1. Jurka (Tch), 4 victoires; 2. Pentho (Hon); 3. Karagian (URSS); 3. Nigon (Suisse); 5. He (Chine); 2. Johnson (GB). - Poule V, 1. Szabo (Rou), 4 victoires; 2. Suchanecki (Suisse), 4; 3. Raley (EU); 4. Felisiak (Pol); 2; 5. Bellone (Ita); 1; 6. Doubs (Tch) 0. - Poule VI, 1. Vaggoe (Sue), 3 victoires; 2. Giger (RFA); 3; 3. Denes (Hon); 3; 4. Fischer (Suisse); 2; 5. Llewellyn (GB); 2; 6. Kubista (Tch) 1.

Premier tour de l'élimination directe: Riboud (Fra) bat Khint (URSS) 10-8; Karagian (URSS) bat Jurka (Tch) 10-5; Denes (Hon) bat Kauter (Suisse) 10-8; Szabo (Hon) bat Heer (RFA) 10-4; Felisiak (Pol) bat Paul (GB) 10-6; Gaillé (Suisse) bat Schiel (Lux) 10-6; Sziij (Hon) bat Petho (Hon) 10-7; Ganeff (Bul) bat Bormann (RFA) 10-9; Nigon (Suisse) bat Poffet (Suisse) 10-2; Mojaev (URSS) bat Verbrackel (Fra) 10-8; Kolczonay (Hon) bat Malkar (Sue) 10-9; Fischer (RFA) bat Pusch (RFA) 10-6; Dunaev (URSS) bat Farley (EU) 10-9; Vaggoe (Sue) bat Suchanecki (Suisse) 10-9; Szekely (Hon) bat Lenglet (Fra) 10-7.

Repêchage du premier tour, résultats des Suisses: Suchanecki bat Olivier Langlet (Fra) 10-8; Poffet bat Stéphane Verbrackel (Fra) 10-7; Gerhard Heer (RFA) bat Giger 10-3.

EN REPÊCHAGES, GIGER ÉLIMINÉ
Dans le repêchage du premier tour, Daniel Giger, qui avait déjà été en difficulté dans l'élimination directe, a accusé la fatigue (on a tiré pendant 11 heures hier) et il n'a pas été en mesure de résis-

Huitièmes de finale au Tournoi de tennis de Gstaad
Revanche du Français Yannick Noah

Au contraire de son compatriote Pascal Portes, bien décevant face au Brésilien Marcos Hocevar, Yannick Noah a joué à son meilleur niveau contre Pat Dupré. Vainqueur en deux manches, 7-6, 6-3, le Français a pris ainsi une revanche à retardement sur l'Américain devant lequel il s'était incliné à Wimbledon en 1979.

RARE MAÎTRISE

En deux ans, le Camerounais de France (21 ans) a acquis plus de maturité. Dans ce huitième de finale des internationaux de Suisse à Gstaad, il a conduit sa partie avec une rare maîtrise. Il a exploité pleinement tout son dynamisme et son agilité face à un adversaire qui ne lui cédait en rien sur le plan de la puissance et de l'efficacité au service. Dans le premier set, les deux hommes ne relâchaient pas leurs engagements. Au tie break, Noah se détachait 6-1, Dupré sauvait trois balles de set avant d'être battu 7-4.

Le match basculait au deuxième jeu du second set. Dupré réclamait tardive-

ment sur une faute d'arbitrage. Il n'obtenait pas gain de cause. Il perdait son service et était mené 3-0. Mis en confiance, Noah conservait son jeu d'avance jusqu'au bout. La rencontre avait été de fort bonne qualité.

EN VUE DES QUARTS DE FINALE

En quart de finale, vendredi, le Français, tête de série No 1, affrontera l'Uruguayen José-Luis Damiani (tête de série No 5) un joueur coriace qui écoua l'Australien David Carter par la solidité de son jeu défensif. Le second quart de finale du haut du tableau sera une affaire brésilienne avec un duel de deux adeptes du grand tamis, Marcos Hocevar et Carlos Kirmayr. Le premier a eu le mérite de vaincre Portes en deux sets (6-3, 6-4). Le Bordelais est ainsi la première tête de série (No 4) à connaître la défaite.

AUTRES RENCONTRES

Au premier tour du double messieurs, le Suisse Roland Stadler, associé à l'Anglais de Zurich Mark Farrell, s'est qualifié pour les quarts de finale, grâce à un succès sur la paire Eberhard-Roger Vascelin (6-4, 3-6, 6-2). Yvan DuPasquier a été moins heureux. L'Allemand Wolfgang Popp ne lui fut pas d'une grande

aide face au tandem Martinez-Ostoja qui se qualifia en trois sets (6-2, 5-7, 6-0).

Deux victoires suisses ont été enregistrées hier au premier tour du simple dames, un tournoi doté de 10.000 dollars. Isabelle Villiger a battu la Tchèque Skronska (97e WTA) 6-4, 7-5, alors que Claudia Pasquale prit la mesure de la Suédoise Mimi Wikstedt (205e) 6-3, 6-4, sans éblouir son public.

Résultats

Simple messieurs, deuxième tour: Carlos Kirmayr (Bré) bat Andrew Pattison (Zimbawe) 7-6 6-4; Marcos Hocevar (Bré) bat Pascal Portes (Fr) 6-3 6-4; Jose Luis Damiani (Uru) bat David Carter (Aus) 6-4 6-0; Yannick Noah (Fr) bat Pat Dupre (EU) 7-6 6-3.

Double messieurs, premier tour: Martinez - Ostoja (Bol-You) battent DuPasquier - Popp (S-RFA) 6-2 5-7 6-0; M. Farrell - Stadler (GB-S) battent Eberhard - Roger-Vascelin (RFA-Fr) 6-4 3-6 6-2; McMillan - Pecci (Afs-Par) battent Fibak - Okker (Pol-Hol) 6-3 6-2; J. Filiol - Yuill (Chi-Afs) battent Borowiak - Dupre (EU) 4-6 6-3 6-2; Carter - Kronk (Aus) battent Ayala - Fernandez (Chi) 6-1 6-0; Hocevar - Kirmayr (Bré) battent Dalla Fontana - Joubert (Arg-Afs) 6-2 7-5; Moore - Pattison (Afs-Zam) battent Damiani - Perez (Uru) 4-6 6-3 7-6.

Voir autres informations sportives en page 19

La Coupe suisse de football débute en août
Superga et Le Locle jouent au dehors

Quatre équipes (Stade Nyonnais, Gland, Wollerau et Turicum Zurich) ont été dispensées du premier tour de la Coupe de Suisse (1er et 2 août 1981) et qualifiées d'office pour le deuxième tour.

Ordre des rencontres du premier tour principal:

Saint-Barthélemy - Etoile espagnole Genève; Sainte-Croix - Malley; Meyrin - Montreux; Ayent - Aigle; La Tour-de-Peilz - Rarogne; Bagnes-Renens; Assens - Stade Lausanne; Onex - Orbe; Lutry - Concordia Lausanne; Aire-le-Lignon - Collex Bossy; Espagnole Lausanne - Conthey; Viège - Leytron; Penthalaz - Martigny; Chêne Aubonne - Yverdon; Donzelle - Etoile Carouge; Savène - Grimisuat; SAINT-BLAISE - GUIN; BEVAIX - SUPERGA LA CHAUX-DE-FONDS; BÔLE - BOURDRY; Estavayer - Central Fribourg; Romont - Fétigny; Heitenried - Sivrize; GRANDVILLARD - LE LOCLE; NIDAU - LANGENTHAL; Gruntern Ipsach - Breitenbach; Lotzwil - Lerchenfeld; COURTEMAÏCHE - DELÉMONT; Mumliswil - Longeau; MOUTIER - HERZOGENBUCHSEE; Zuchwil - Haegerkingen; Gerlafingen - Berthoud; Userstorf - Koeniz;

Thoune - Derendingen; Interlaken - Soleure; Laengasse Berne - Lyss; Rapid Ostermündingen - Welschenrohr; Zollikofen - Aarberg; PRATELN - BONCOURT; Brugg - Juventus Zurich; Zwingen - Oberentfelden; Sarnen - Kriens; Buchs-AG - Binningen; Sissach - Sursee; Munchenstein - Muttentz; FC Zoug - Buchs; Schoetz - Muri-AG; OLD BOYS BALE - LAUFON; Nebikon - Allschwil; Hochdorf - Baden; Niederwiesingen - Suhr; Neuenhof - Breite Bale; Altdorf - Emmen; Gelterkinden - Emmenbrucke; Stans - SC Zoug; Bremgarten-AG - Birsfelden; Schwamendingen - Young Fellows; Schwarzweiss Zurich - Zurich Affoltern; Embrach - Staefa, Dietikon - Blue Stars Zurich; Einsiedeln - Kussnacht; Rumlang - Altstetten; Glattfelden - Schaffhouse; Albisrieden - Ruti-ZH; Witikon - Unterstrass Zurich; Eschen-Mauren - Amriswil; Montlingen - Gossau; Walenstadt - Balzers; Toess - Bad Ragaz; Berg - Uzwil; Winkeln - Wil; Glaris - Toessfeld; Bruhl Saint-Gall - Vaduz; Bonaduz - Marobio Giusbiasco; Giusbiasco - Losone; Balerna - Claro; Armonia Lugano - Morbio.

Stade de la Maladière
Samedi 11 juillet
à 18 h. 15
Coupe des Alpes
NE XAMAX
SOCHAUX
Cartes de membres valables
17263

CORSO
22 25 50

Un très bon et délassant programme de vacances...
Le ciel, le vent, l'Afrique et le soleil

Soirées à 21 h.
Matinées à 17 h.
samedi et dimanche

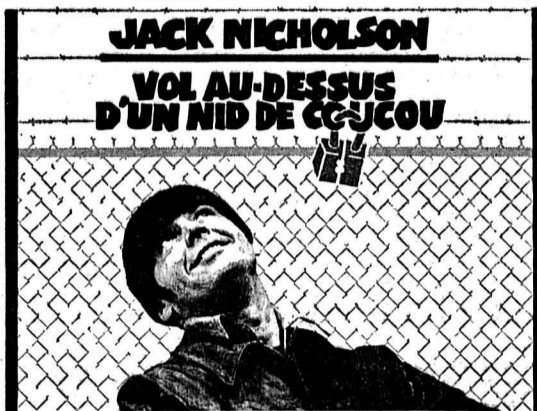
TONY CURTIS – LOU GOSSETT – SALLY KELLERMAN

DEUX AFFREUX SUR LE SABLE

Traversant le désert, telle un grain dans l'immensité de sable et de dunes...
«UNE DEUX CHEVAUX» toute cabossée arrive, non sans peine, à «L'OASIS DU COLONEL»
L'AVENTURE ET LE RIRE COMMENCENT POUR VOTRE PLUS GRAND PLAISIR !



**E
D
E
N**



Le chef-d'œuvre admirable de **MILOS FORMAN**
L'un des films les plus couronnés
5 OSCARS dont celui du meilleur film et celui de
la meilleure mise en scène
Un véritable «**CHOC**» cinématographique !

Soirées à 20 h. 45 – Samedi-dimanche à 15 h.
16 ans Tél. 039/22 18 53 16 ans

VENDEDI-SAMEDI
nocturne à 23 h. 30
également
LUNDI-MARDI-MERCREDI
à 18 h. 30
Chattes en chaleur

20 ans révolus
Strictement pour public
averti

PLAZA
22 21 23

Aventures...
dans un monde étrange et
fantastique

URSULA ANDRESS / STACY KEACH

Une très belle femme accompagnée de son frère se lance
à la recherche de son mari, ethnologue
bien connu, disparu aux abords d'une
mystérieuse montagne «tabou».

Soirées à 21 h.
Matinées à 17 h.
samedi et dimanche



**S
C
A
L
A**



GOLDIE HAWN dans un film de HOWARD ZIEFF

LA BIDASSE

quand Judy Benjamin s'est engagée,
toute l'armée a éclaté... de rire !

Soirée à 20 h. 45 - Matinées: sam. dim. à 15 h.
Dès 14 ans



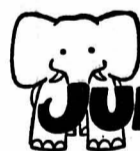
ATTENTION

P. COMTE
APPAREILS MENAGERS

2615 SONVILIER
Tél. 039/41 16 06

Fermé du 12 juillet
au 2 août

vente réparation toutes marques
Toujours meilleur marché
BONNES VACANCES



JUMBO COIFFURE

cherche pour compléter son équipe

**coiffeur (se)
mixte**

Tél. (039) 22 21 60.



Ecole secondaire régionale de
Neuchâtel
Collège des Terreaux-Sud

Par suite de démission honorable et de
réorganisation du service de conciergerie,
le collège des Terreaux-Sud cherche,
pour le 1er septembre 1981 ou date à
convenir, un

CONCIERGE RÉSIDENT, marié

La préférence sera donnée à une per-
sonne pouvant assumer divers travaux
d'entretien.

Il est offert:
- poste stable
- traitement selon le barème
communal
- gratuité du logement de service en
échange de divers travaux confiés à
l'épouse.

Obligations selon le statut du personnel
de la Ville de Neuchâtel.

Adresser offres écrites à la direction du
Collège des Terreaux-Sud, case postale
512, 2001 Neuchâtel 1 tél.
038/24 41 32 87-30797

RESTAURANT

AU FEU DE BOIS
La Chaux-de-Fonds

Durant la période des vacances

LE RESTAURANT SERA OUVERT

TOUS LES JOURS
Dimanche, jour de fermeture
Mme D. Maitre-Michellod

17380

Les Chemins de fer du Jura
engageraient

**plusieurs
conducteurs**

pour la conduite et
l'accompagnement des trains.

Les candidats doivent être de nationalité suisse, âgés de 19½ ans au moins
et de 30 ans au plus.

Formation: par l'entreprise.

Domicile de service: Tramelan, Saignelégier et Bonfol.

Entrée en service: 1er novembre 1981 ou à convenir.

Nous offrons: bonne rétribution plus indemnités pour le service irrégulier,
facilités de circulation, caisse de maladie, de retraite,
uniforme, etc.

Offres: Les candidats sont priés d'adresser leur offre de services
contenant un curriculum vitae et les copies de certificats à
la Direction des Chemins de fer du Jura à Tavannes où des
renseignements complémentaires peuvent être obtenus
(tél. 032/91 27 45).



Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

----- ✂
Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

**rapide
simple
discret**

60-156.245

16982

17307

16867

D 06-17036

Mundial 82: les milliards des «quinielas»

Les fameuses «quinielas» (paris hebdomadaires sur les rencontres de football) représentent un pactole fabuleux pour les organisateurs espagnols du Mundial 82. Grâce au prélèvement d'une demi-peseta sur chaque bulletin de parti-

icipation d'une valeur de 10 pesetas, le comité organisateur encaissera prochainement - bien avant le début du championnat, le 13 juin 1982 - la somme maximum de 2,27 milliards de pesetas fixée par décret royal. Il est vrai que pendant

40 semaines par an sont enregistrés en moyenne 130 millions de «quinielas», pour un pays peuplé de 38 millions d'habitants. La question se pose alors de savoir comment utiliser au mieux cette demi-peseta. De nombreux groupes sont intéressés par une telle manne: les organisateurs du Mundial, en premier lieu, qui espèrent voir le prélèvement se prolonger, mais aussi les clubs et les joueurs estimant normal de voir leur revenir une partie de l'argent que la passion du ballon rond fait sortir de la poche des Espagnols. Il n'est pas jusqu'aux promoteurs de la candidature de Barcelone aux Jeux olympiques d'été de 1992 qui ne soient attirés par cette possibilité financière.

RENDEZ-VOUS EN ESPAGNE

Depuis dimanche passé, la télévision espagnole diffuse un programme hebdomadaire intitulé «Futbol, encuentro en Espana» («Le football a rendez-vous en Espagne»), destiné à sensibiliser les Espagnols au prochain championnat du monde. Cette série d'émissions, dirigée par Juan Jose Gonzales, présente notamment des interviews des membres du comité organisateur, d'anciennes vedettes nationales et étrangères, ainsi que des joueurs et entraîneurs occupant actuellement le devant de la scène sportive mondiale. Les stades et les villes-siège, ainsi que les différentes équipes nationales - dès que leur qualification sera connue - seront aussi au programme de cette émission.

CONTROVERSE AUTOUR DU NOU CAMP

L'entreprise «Hispano Aleman de constructions» a démenti les informations de presse selon lesquelles un retard de cinq mois existe dans les travaux de rénovation du stade du «Nou Camp», propriété du FC Barcelone, où sera notamment disputé la partie inaugurale du Mundial.

«Hispano Aleman» affirme même être en avance sur les prévisions... mais sans fournir d'autres précisions.

DES CONSOLES POUR LES ARCHIVES

Le Comité organisateur du Mundial 82 mettra à la disposition des journalistes et du public 70 consoles «vidéotex» permettant à tout moment de consulter un ordinateur ayant en mémoire tous les faits des précédents championnats du monde et les palmarès des équipes engagées.

Troisième meeting de la SFG Saint-Imier Deux nouveaux records établis



Sylvie Stutz de l'Olympic, un nouveau record neuchâtelois au disque

Des conditions atmosphériques idéales ont permis au 3e meeting national d'athlétisme de la SFG Saint-Imier de connaître un succès mérité. Ce dernier rendez-vous, prévu en nocturne, avant les vacances a permis à deux athlètes d'établir un record neuchâtelois et un du stade.

Au cours d'un mille mètres particulièrement disputé, Jacky Humair de la SFG Bassecourt a inscrit son nom sur les tables du stade appartenant à la société imérienne.

Le record neuchâtelois du disque détenu par Chantal Schornoz (Neuchâtel-Sports) avec 36 m. 20 a passé de vie à trépas. La Chaux-de-Fonnière Sylvie Stutz a propulsé l'engin à 37 m. 08.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

80 m. écolières: 1. Cuenat Viviane, SFG Saignelégier, 12"13.

100 m. Hommes: 1. Lachat Alexandre, SFG Bassecourt, 11"54; 2. Wüthrich Jean-Willy, CAC, 11"60; 3. Jubin Alain, SFG Bassecourt, 11"75; 4. Erard Christophe, SFG Bassecourt, 11"83.

100 m. Dames: 1. Beuret Marie-France, SFG Breuleux, 12"90; 2. Wirz Isabelle, Amis-Gyms NE, 13"28; 3. Tauriello Anna, SFG Bassecourt, 13"42; 4. Pantet Nathalie, SFG St-Imier, 14"17.

800 m. Dames (Actives - Juniors -

Cadettes A): 1. Marchand Anne, CAC, 2'44"76.

1000 m. Hommes (Actifs - Juniors - Cadets A-B): 1. Humair Jacky, SFG Bassecourt, 2'32"47; 2. Sallin Edgar, TV Länggasse, 2'32"76; 3. Lovis Bernard, CAC, 2'41"27.

1000 m. Ecoliers: 1. Macquat Muriel, CA Moutier, 3'21"28.

3000 m. Hommes (Actifs - Juniors - Cadets A-B): 1. Warembourg André, CADL, 8'43"88.

Hauteur Hommes (Actifs et Juniors): 1. Sunier Alain, US Neuveville, 2 m.; 2. Béguelin Yvan, CAC, 1 m. 90.

Hauteur Dames (Actives - Juniors - Cadettes A-B): 1. Lachat Françoise, SFG Vicques, 1 m. 65; 2. Sunier Catherine, US Neuveville, 1 m. 55; 3. Gerber Dounia, CAC, 1 m. 40.

Longueur Hommes (Actifs et Juniors): 1. Steinemann Roland, LC Brühl St-Gall, 6 m. 68; 2. Botter Marc, Ol. Chaux-de-Fonds, 6 m. 36; 3. Jujin Alain, SFG Bassecourt, 6 m. 29.

Longueur Cadettes A et B: 1. Schacher Sandra, CA Moutier, 4 m. 58; 2. Studer Katia, CA Moutier, 4 m. 46.

Disque Hommes (Actifs et Juniors): 1. Heckendorn Camille, SZ Kleinbasel, 45 m. 68; 2. Beuchat Alain, CEP Cortaillod, 38 m. 82; 3. Fahrni Jean-Pierre, CEP Cortaillod, 38 m. 60.

Disque Dames (Actives - Juniors - Cadettes A): 1. Stutz Sylvie, Ol. Chaux-de-Fonds, 37 m. 08; 2. Feller Raymonde, Ol. Chaux-de-Fonds, 30 m. 90; 3. Fährndrich Marie-Cl., SFG Vicques, 28 m. 04; 4. Allimann Marie-Mad., CAC, 22 m. 60.

Poids - Dames (Actives - Juniors - Cadettes A): 1. Fährndrich Marie-Claude, SFG Vicques, 10 m. 43; 2. Feller Raymonde, Ol. Chaux-de-Fonds, 8 m. 93; 3. Allimann Marie-Mad., CAC, 8 m. 53.

Poids Hommes (Actifs et Juniors): 1. Beuchat Alain, CEP Cortaillod, 14 m. 19; 2. Chapatte Pierre, CEP Cortaillod, 13 m. 48; 3. Jenni Roland, Ol. Chaux-de-Fonds, 13 m. 34.

Un site permanent pour les JO?

Le président grec M. Constantin Caramanlis a renouvelé au cours de son discours d'ouverture des travaux de la 21e session de l'Académie internationale olympique, créée par le Comité olympique hellénique, et qui fête cette année son 20e anniversaire, sa proposition d'organiser de manière permanente les Jeux olympiques en Grèce.

SAUVER LES IDÉAUX

M. Caramanlis a rappelé que les Jeux olympiques risquaient de perdre «les idéaux profonds» des premiers Jeux antiques face «aux antagonismes politiques. A l'exploitation commerciale et à son extension à des fins non athlétiques». Pour

ces raisons, a précisé le président grec, l'installation définitive des Jeux près du sanctuaire d'Olympie, permettrait de leur redonner «l'universalité qu'ils ont perdue» en regard des charges financières que seul un petit nombre de pays riches peuvent supporter.

Le chef d'Etat hellénique a conclu que l'enseignement olympique diffusé par l'académie ajoutait à ce désir «d'assainissement» des Jeux et qu'il luttait contre les possibles «déviations» des idéaux olympiques.

DATE À RETENIR LE 18 JUILLET

M. Caramanlis accompagnera les participants à Olympie ou les travaux de cette 21e session débuteront cette semaine dans les installations de l'Académie internationale olympique. Ils dureront jusqu'au 18 juillet. Le sujet principal de la session qui a toujours un caractère éducatif est «la contribution de l'olympisme à la compréhension internationale».

Pour ces travaux ont été invités le président du Comité international olympique, M. Juan Antonio Samaranch, tous les membres du CIO, différentes personnalités ainsi que certains médaillés olympiques comme l'Éthiopien Myruts Yifter, le Polonais Bronislav Malinowski, la Française Danièle Debernard, le Soviétique Sergueï Belov, etc...

Automobilisme

Surer définitivement chez «Theodore»

Le pilote bâlois Marc Surer a signé un contrat avec l'écurie Theodore, pour laquelle il a couru le Grand Prix de France en remplacement de Patrick Tambay, qui l'assure de disposer d'un volant jusqu'à la fin de la saison. C'est ce qu'il a révélé à Genève.

Championnats mondiaux cyclistes juniors Premier titre pour l'Argentin Alexandre

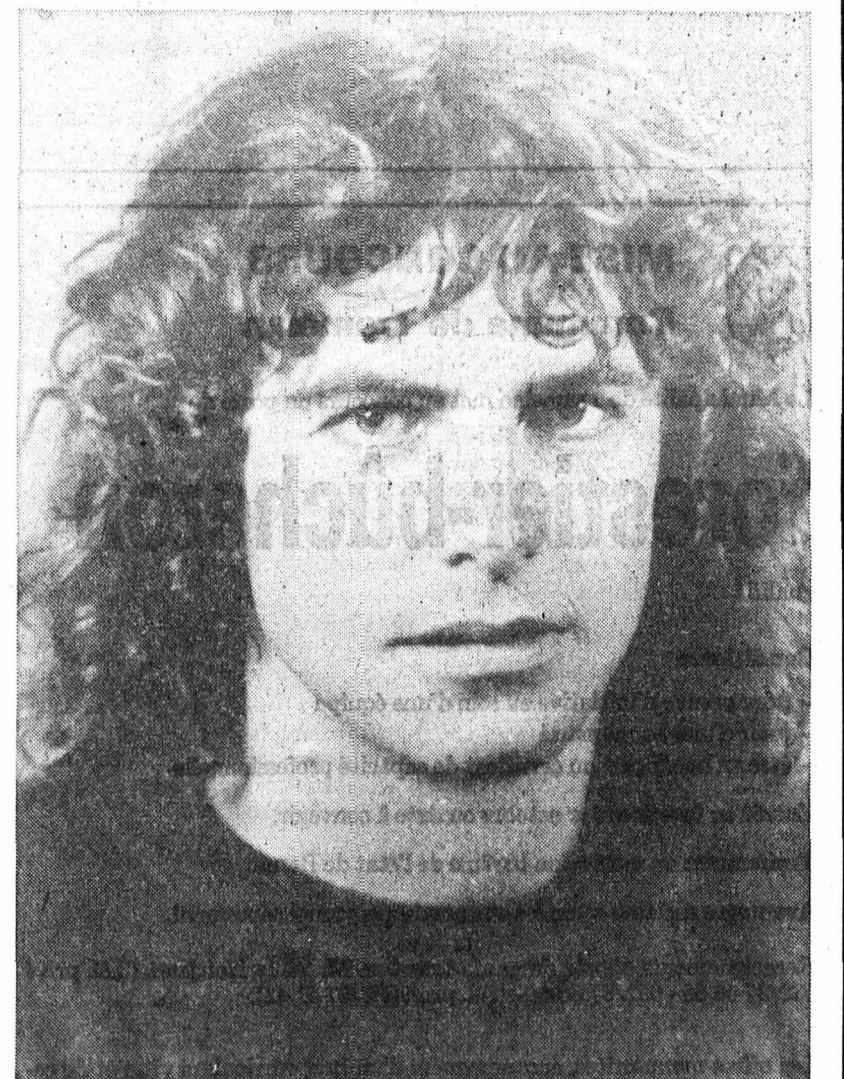
L'Argentin Marcello Alexandre a remporté la première épreuve des championnats du monde juniors de Leipzig, auxquels participent 300 concurrents de 34 nations, le kilomètre contre la montre, dans l'excellent temps de 1'07"45. Alexandre a ainsi obtenu le meilleur temps jamais réalisé aux championnats du monde juniors sur piste en ciment.

L'Allemand de l'Est Dirk Streicher a pris le second rang en 1'08"27, l'Italien Stefano Baudino terminant troisième.

Deux Suisses étaient en lice lors de cette journée: Andréas Hiestand s'est classé 14e du kilomètre en 1'11"63, cependant que Stefan Joho n'a pu passer le cap des qualifications de la poursuite (3 km.), terminant 20e dans un temps de 3'49"49. Résultats:

Kilomètre contre la montre: 1. Marcello Alexandre (Arg) 1'07"45; 2. Dirk Streicher (RDA) 1'08"27; 3. Stefano Baudino (I) 1'09"02; 4. Grzegorz Ciesla (Pol) 1'09"03; 5. Oleg Djatchenko (URSS) 1'09"14. - Puis: 14. Andréas Hiestand (S) 1'11"63.

Demain sur le terrain du Centre sportif La Chaux-de-Fonds reçoit Brest



L'occasion de faire connaissance avec le nouvel élément du FC La Chaux-de-Fonds, le Français Christian Gourcuq. (Photo Schneider)

Fait à retenir, les dirigeants du FC La Chaux-de-Fonds ont tenu, cette année, à présenter leur formation 1981-1982 au public avant le début des vacances horlogères. Certes quelques tractations sont encore en cours, mais déjà il est certain que les nouveaux venus, Gourcuq, Duveillard, Vergère, ainsi que Jaquet seront présents pour ce premier rendez-vous en compagnie de ceux qui sont restés fidèles aux couleurs chaud-fonnières. Quand à la formation française, elle a obtenu hier soir le nul sur La Pontaise devant le Lausanne-Sports, 3 à 3. C'est donc à un test intéressant que le public est convié. Souhaitons qu'il réponde en masse à ce premier appel, demain soir à 19 heures.

Ce week-end, les régates du Rotsee L'élite mondiale à ce rendez-vous

Les prochaines régates internationales du Rotsee, qui se disputeront le week-end prochain, serviront à la fois de test pour l'organisation des Mondiaux de 1982, ainsi que de grand rendez-vous pour la presque totalité de l'élite mondiale.

Les organisateurs lucernois, à juste titre, déclarent cette épreuve comme principale réunion internationale avant les Mondiaux. 29 nations seront représentées avec notamment les principaux médaillés des Jeux olympiques de Moscou. Les athlètes suisses auront ainsi une nouvelle occasion de se mesurer aux meilleurs spécialistes et tout spécialement le «quatre» de Bruno Saile, Jurg Weitnauer, Stefan Netzle et Hans-Konrad Truempler.

Malgré la présence de nombreux champions confirmés, la réunion du Rotsee ne peut guère prétendre ressembler à une revanche des Jeux olympiques. De nombreux pays ont en effet procédé à certaines mutations en vue des Mondiaux de cet automne à Munich et de ceux de 1982.

Ceci concerne tout spécialement l'Allemagne de l'Est, qui avait rasé sept des huit médailles d'or en lice dans les compétitions masculines à Moscou. La plupart des couronnés olympiques se retrouveront en compagnie de nouveaux partenaires.

Le double scull réservera un duel épique entre le Finlandais Pertti Karppi-

nen, champion olympique en skiff et double champion du monde, qui s'alignera avec son frère Reima, face aux médaillés de bronze de Moscou, la Tchecoslovaquie, et les médaillés d'argent, la Yougoslavie. En skiff, le Lausannois Bernard Destrax, participant olympique, aura fort à faire au Finlandais ainsi qu'à l'Allemand de l'Ouest Peter-Michael Kolbe.

Dans l'épreuve du «quatre» sans barreur, l'équipage helvétique de Saile, Weitnauer, Truempler et Netzle aura à confirmer ses progrès pour faire oublier la 6e place de Moscou.

Escrime

La Coupe du monde de sabre à Gedovari

Second du championnat du monde à Clermont-Ferrand, le Hongrois Imre Gedovari a enlevé nettement la Coupe du monde de sabre 1981, conservant avec 11 points d'avance sur son compatriote Pal Gerevich et le Soviétique Viktor Krovpouskov le trophée conquis l'an dernier.

Classement: 1. Imre Gedovari (Hon) 60 points; 2. Pal Gerevich (Hon) et Viktor Krovpouskov (URSS) 49; 4. Mikhail Bourtssev (URSS) 48; 5. Michele Maffei (I) 44; 6. Jacek Bierkowski (Pol) 41; 7. Franco Dalla Barba (I) 40; 8. Darisuz Wodke (Pol) 39.

Sport-Toto: opinion des experts

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni - indépendamment les uns des autres - les prévisions qui se résument de la manière suivante:

	1	X	2
1. Bâle	—	Bastia	4 3 3
2. Neuchâtel Xamax	—	Sochaux	4 4 2
3. Auxerre	—	Sion	5 3 2
4. Bordeaux	—	Lausanne-Sp.	5 3 2
5. Zurich	—	Spartak Pleven	6 2 2
6. Bryne	—	Young Boys	4 3 3
7. Hertha Berlin	—	Grasshoppers	5 3 2
8. Royal Anvers	—	Lucerne	6 2 2
9. IFK Göteborg	—	Bohemians Prague	3 4 3
10. Copenhague	—	MSV Duisbourg	3 3 4
11. RFC Liège	—	Wiener SK	5 3 2
12. Malmö FF	—	Werder Brème	5 2 3
13. Standard Liège	—	Sturm Graz	6 2 2

Activité du Judo-Club La Chaux-de-Fonds Succès et défaite en championnat suisse

Dernièrement, la première et la deuxième équipes du club, qui évoluent respectivement en 1re et 3e ligues, se rendaient l'une à Lausanne et l'autre à Fribourg pour le 5e tour du championnat suisse par équipes.

La première garniture devait affronter notamment le Judo Kwai Lausanne II qui compte dans ses rangs trois ex-internationaux (Breitenmoser, Trippi et Gubser). Il est à souligner que La Chaux-de-Fonds I devait se passer des services de Pierre-Yves Droz et de Daniel Gigon.

Quant à la deuxième équipe, qui évoluait avec trois jeunes de moins de vingt ans, elle a eu le mérite de bien se défendre.

RÉSULTATS

1re ligue: JC La Chaux-de-Fonds I - JK Lausanne II 2-8. Gammeter (L) bat Marmet (CF) par yuko. Breitenmoser (L) bat Chételat (CF) par ippon. Morf (CF) bat Duvel (L) par ippon. Trippi (L) bat Guyot (CF) par ippon. Gubser (L) bat Alain Gigon (CF) par ippon.

JC La Chaux-de-Fonds I - Clément Renens 3-7. Franrolin (R) bat Marmet (CF) par yuko. Chételat (CF) et Jotterand (R) font match nul. Naegelé (R) bat Guyot (CF) par ippon. Morf (CF) bat Golay (R) par waazari. Penneveyre (R) bat Alain Gigon (CF) par koka.

3e ligue: JC La Chaux-de-Fonds II - JC Meyrin 6-4. Fedrizzi (M) bat Gervais (CF) par ippon. Appino (M) bat Benacloche (CF) par waazari. Manfredonia (CF) bat Vermot (M) par waazari. Droz Marc et Bornand gagnent par forfait.

JK Fribourg II - JC La Chaux-de-Fonds II 8-2. Gassmann (F) bat Gervais (CF) par ippon. Meyer (F) bat Benaclo-

che (CF) par ippon. Papaux (F) bat Manfredonia (CF) par ippon. Dessieux (F) bat Droz Marc (CF) par ippon. Bormand (CF) bat Rouiller (F) par ippon. (Ippon = combat gagné avant le temps limite). G. C.

France Lacotte, hôtesse de l'air, Fribourg:

«Depuis que je sais ce qu'il contient, je plane, avec Rivella.»

75-410

Rivella, c'est sain. Et c'est bon pour la soif.



**MISE AU CONCOURS
Commune de Tramelan**

La Municipalité de Tramelan met au concours un poste de

forestier-bûcheron

qualifié

Conditions:

- faire preuve d'initiative au sein d'une équipe
- jouir d'une bonne santé
- être au bénéfice d'un certificat de capacité professionnelle

Entrée en fonction: 1er octobre ou date à convenir.

Traitement: au mois selon barème de l'état de Berne.

Avantages sociaux: selon les statuts du personnel communal.

Renseignements auprès du garde-forestier, M. Willy Noirjean, (Tél. privé 032/97 58 68 - 032/97 60 44 - Tél. prof. 032/97 51 41).

Les offres manuscrites, accompagnées d'un bref curriculum vitae et de copies de certificats sont à adresser à la Municipalité de 2720 Tramelan, jusqu'au 15 août 1981.

D 06-12673



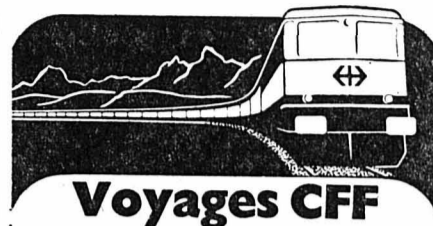
W. Hecklé Fourrures
LA CHAUX-DE-FONDS RUE NEUVE 2

avise sa fidèle clientèle que le magasin sera

FERMÉ

du 13 juillet au 9 août - Réouverture le lundi 10 août

17524



Dimanche 12 juillet

**Du Rhône
à la Reuss**

44.-*

par la Furka

59.-

Mardi/mercredi 14/15 juillet

Une petite croisière et un mini-safari

**Croisière sur le Léman
Zoo-safari à Arona
(Italie)**

158.-*

Train, bateau, autocar

Repas et logement compris

175.-

Jeudi 16 juillet

1er train spécial des vacances horlogères à destination de:

Les Haudères - Arollà

45.-*

Train et car postal

60.-

Val d'Anniviers

43.-*

Train et car postal

57.-

Course surprise

50.-*

Train, car et téléphérique

69.-

Aosta

47.-*

(par le tunnel à l'aller et le col au retour)

Train et autocar

64.-

Dimanche 19 juillet

Le voyage en «deux chevaux»

**Char à pont en
Emmental -
Lac de Thoue**

45.-*

Train, char à pont, bateau

56.-

* avec abonnement 1/2 prix 16999

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 22 41 14

Arrangements forfaitaires de plusieurs jours

Marseille dès Fr. 185.-

Nice dès Fr. 324.-

Alsace dès Fr. 120.-

Prix au départ de la frontière suisse. Billets de correspondance à tarif réduit. Prospectus aux guichets de gare et dans les agences de voyages.

annonces Suisses

Schweizer Annoncen

assa

Lecteurs, annonceurs,
éditeurs... tous solidaires
via Assa

ASSA Annonces Suisses SA

31, av. Léopold-Robert

2301-La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/23 22 14



Tout à prix discount
Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 00 55

298.-

FRIGO 140 LITRES

16201



TOUS LES JOURS :

**BUFFET
DE SALADES
à Fr. 1.40
les 100 gr.**

MIDI ET SOIR :

Médailles de porc
Sauce bolets
Pommes frites

Fr. 8.50

28-022200

VILLATYPE FONTAINEMELON S.A.

construit à La Chaux-de-Fonds

rue de la Confédération

3 VILLAS MITOYENNES

chaque maison avec terrain, accès et chauffage indépendants

construction traditionnelle, doubles murs

aménagements

REZ

Entrée - garage
chauffage - buanderie
cave - citernes

1er NIVEAU

Balcon - terrasse
chambre à coucher
WC-douche + WC séparés
séjour avec sortie sur jardin
cuisine habitable

2e NIVEAU

2 chambres à coucher
salle de bain-WC

COMBLES ACCESSIBLES

Entrée en jouissance: printemps 1982

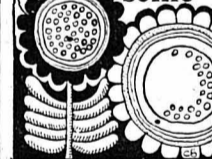
Renseignements auprès de:

Villatype Fontainemelon SA, Bureau d'architecture

Rue du Centre 4, 2052 Fontainemelon, tél. 038/53 40 40

87-644

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Belle maculature

à vendre au bureau de L'Impartial

il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite !

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 60 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toutes annonces commerciales ou ayant une certaine importance

A vendre

ENCYCLOPÉDIE «GRAND MÉDICAL», 9 volumes avec photos couleurs. Prix très intéressant. Tél. 039/23 84 64.

17512

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE, 3 plaques, bon four. Frigo, état neuf. Fr. 170.- pièce. Tél. 038/25 74 53.

17396

Demandes à acheter

PIANO en bon état. Tél. (038) 55 20 64 ou (038) 24 68 91.

17230

Chambres à louer

INDÉPENDANTES, meublées ou non. Tél. 039/26 77 10.

17473

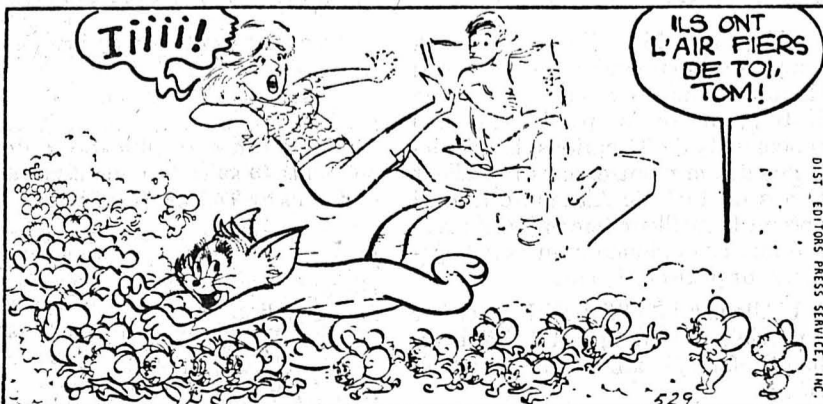
LE LOCLE

A vendre

BELLE CHAMBRE À COUCHER, presque neuve avec duvets. Bas prix. Tél. 039/31 56 84.


91-60341

TOM and JERRY

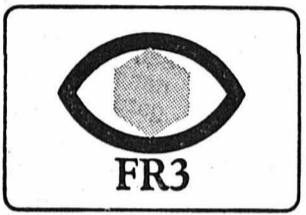


© COSMOPRESS, GENÈVE

0151 - EDIORS PRESS SERVICES, INC.

Jeudi	IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV		
	romande	TF1	Musique
Tranches horaires			
12-14 h	<p>13.00 TV-matique Le temps instantané: Météo région par région. - Informations générales</p> <p>13.30 Sport: Tour de France 15e étape: Beringen-Hasselt (course individuelle contre la montre)</p>	<p>12.30 Jeu: Francophone d'or 13.00 TFI actualités</p> <p>13.30 Tour de France Beringen - Hasselt (Belgique) - Face au Tour</p>	<p>12.00 Cyclisme Résumé du Tour de France - La vie en jaune: F. Mahé: Un bail tricolore</p> <p>12.30 Les Amours des Années folles: Feuilletton: Féerie bourgeoise</p> <p>12.45 Journal 13.35 Série: L'Aventurier</p>
14-16 h	<p>15.00 Tennis Tournoi international. Quarts de finale. En direct de Gstaad</p>  <p><i>FR 3 à 20 h. 30: La nuit américaine</i></p> <p>18.00 Téléjournal 18.05 Chronique montagne Visite et escalades aux calanques</p> <p>18.30 Série: Le Chat aux Yeux bleus 18.40 Comme il vous plaira Le jeu du vidéo-club «Telpage». Actualités régionales</p>	<p>15.00 Série: Gemini Man ou l'Homme invisible 15.50 Les héros du rock'n roll (2) Avec: Vandelas - Artha Franklin - Otis Reading - Bob Dylan - Les Birds - Gene Vincent - Pat Boone - Chubby Chechers - Les Crystals, etc.</p>	<p>14.00 Aujourd'hui Madame Réflexion sur les enfants d'immigrés de la deuxième génération</p> <p>15.05 Série: Les Vieux et les Jeunes</p>
16-19 h	<p>18.00 Téléjournal 18.05 Chronique montagne Visite et escalades aux calanques</p> <p>18.30 Série: Le Chat aux Yeux bleus 18.40 Comme il vous plaira Le jeu du vidéo-club «Telpage». Actualités régionales</p>	<p>16.45 Croque-vacances Atomas, dessin animé - Isidore le Lapin - Infos-magazine - Variétés années 1979-1980</p> <p>17.50 Génération 1 Gilbert Montagné</p> <p>18.00 Flash TF1 18.05 Caméra au poing 9. Nos amis les léopards</p> <p>18.25 Les Français du bout du monde 4. Un Français du Brésil</p>	<p>16.00 Sports d'été Escrime: Championnats du monde à Clermont-Ferrand - Patinage artistique: Rétrospective des championnats d'Europe et du monde</p> <p>18.00 Récré A2: enfants 18.30 C'est la vie 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres</p>
19-01 h	<p>19.30 Téléjournal 19.45 TV à la carte 2e épisode de la série quotidienne choisie hier soir: ou «La demoiselle d'Avignon», ou «L'homme qui valait trois milliards», ou «Chapeau melon et bottes de cuir»</p> <p>20.40 Documentaire: Amérique perdue et retrouvée</p> <p>21.40 Introduction à la musique contemporaine 3. Répétition et différence</p> <p>22.30 Téléjournal 22.40 Escrime Championnats du monde. Epée: Finales individuelles. En différé de Clermont-Ferrand</p>	<p>19.20 Actualités régionales 19.45 Tour de France Résumé</p> <p>20.00 TFI actualités 20.30 Série: Anthelme Collet 1. Le Brigand Gentilhomme</p> <p>21.30 Ceux qui se souviennent 2. 1925: Mémoires populaires - Documentaire</p> <p>22.25 Le jeune cinéma français des courts métrages La Découverte, un film d'Arthur Joffe</p> <p>22.55 TFI actualités</p>	<p>19.10 D'accord, pas d'accord 19.20 Actualités régionales 19.45 Les grands partis politiques 20.00 Journal 20.35 Caroline chérie Un film de Richard Pottier (1950), d'après le roman de Cécil Saint-Laurent - Avec: Martine Carol - Jacques Dacqmine - Pierre Cressoy - Marie Déa</p> <p>22.50 L'atelier de la chanson Divertissement - Avec: Francis Lalanne</p> <p>23.55 Journal 0.10 Escrime Championnats du monde à Clermont-Ferrand: Finale épée.</p>

TF1 à 18 h. 25
Un Français au Brésil
Jean-Pierre Olichon a 65 ans; ancien ingénieur, il dirige à Rio de Janeiro un centre de rééducation pour prisonniers, qu'il a lui-même créé. Il contrôle 850 prisonniers. C'est en 1960 que le gouvernement brésilien demanda à l'ambassadeur de France un homme capable de s'occuper des prisonniers. Installé à la périphérie de la ville, dans un terrain vague, Jean-Pierre Olichon construisit un premier camp. Très vite, en plus des prisonniers libérés, il accueille des prisonniers purgeant des peines de prison à vie. Le village s'organise: construction d'un atelier de mécanique, d'un restaurant, d'une infirmerie... Puis, plus tard, une usine de fabrication de plateaux, une imprimerie (ils ont un journal de camp), un bloc opératoire, une église. Formation et salaire sont donnés aux prisonniers. Jean-Pierre Olichon vient d'ouvrir une école hôtelière: les prisonniers pourront travailler ainsi dans les hôtels de la région. La rechute des prisonniers? Elle est faible...



- 18.55 Tribune libre**
19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.30 FR3 Jeunesse
Oum le Dauphin (5b) - Cuisines sans cuisson: La salade de fruits aux pétales de roses - L'Ours Paddington (4): Paddington Jardinier
20.00 Jeux de 20 heures
20.30 La Nuit américaine
Un film de François Truffaut - Avec: Jacqueline Bisset - Valentina Cortese - Jean-Pierre Aumont - Jean-Pierre Léaud
22.20 Soir 3: Informations

Impar TV

IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

- SUISSE ALÉMANIQUE**
13.00 Tennis
17.30 Rendez-vous
18.15 Cyclisme
18.45 Gschichte-Chischte
19.00 3, 2, 1... Contact
19.30 Téléjournal - Point de vue - Sports
20.00 Strumpet City - Stadt der Verlorenen
20.55 Téléjournal
21.05 Le choc de l'art moderne
21.50 Svizra romontscha
22.35 Sports
24.00 Téléjournal
- SUISSE ITALIENNE**
13.00 Tennis
13.30 Cyclisme
18.30 Téléjournal
18.35 Programme d'été pour les jeunes: Barbapapa
18.40 Dynomutt
19.00 Le monde sauvage des animaux
- 19.30 Lassie
19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 L'Amante sconosciuto
22.10 Jazz club
22.30 Cyclisme
22.40 Téléjournal

- SUISSE ROMANDE 1 (MF)**
12.30 Le journal de midi. 13.00 Bernard Pichon. 16.05 Raymond Colbert. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Francis Parel. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Au jour le jour. Revue de la presse suisse alémanique. 22.30 Journal de nuit. 24.00 Hymne national.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités estivales. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads, informations en romanche. 19.30 Promotion. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 A propos de Haydn. 20.05 La Création. La Feldele premiata. 23.00 Informations. 23.05 En direct du Festival de jazz de Montreux. 24.00 Hymne national.
- FRANCE MUSIQUE**
6.02 Entrée des artistes. 7.30 Anthologie du mois. 8.10 Kiosque. 9.30 Les grands de ce monde. 11.30 Orch. philharmonique de la Radio hollandaise.
- FRANCE CULTURE**
7.02 Réveil en d'autres lieux. 8.00 Les chemins de la connaissance. 8.50 Echec au hasard. 9.07 Les matinées de France-Culture. 10.45 Le texte et la marge. 11.02 La musique en Finlande.



TV romande à 20 h. 45: Amérique...

Antenne 2 à 14 heures
Madame en vacances...
Dix émissions spéciales-vacances s'inscrivent aux beaux jours, dans la grille des programmes d'«Aujourd'hui Madame».
Du 9 juillet au 10 septembre, chaque jeudi, elles indiqueront la volonté toujours clairement définie et exprimée des responsables d'«Aujourd'hui Madame» qui est de produire chaque jour, entre 14 et 15 h., avec-pour-et-par les femmes une heure d'émission.
Cet été, donc, voulant pousser plus loin encore une expérience qui se poursuit depuis plus de dix ans, la rédaction de cette émission a choisi de donner carte blanche à dix téléspectatrices qui monteront et présenteront elles-mêmes un programme de leur choix.
Ces dix émissions, qui ont été sélectionnées à la suite d'un appel lancé à l'antenne au mois d'avril, aborderont les thèmes les plus divers.

- ALLEMAGNE 1**
16.10 Téléjournal
16.15 Trop vieux pour le travail, trop jeune pour la rente
17.00 Klamottenkiste
17.15 En route avec Ulysse
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Une arme politique: La grève de la faim
21.00 Le Japon
22.30 Le fait du jour
23.30 Sergeï Rachmaninov
24.00 Téléjournal
- ALLEMAGNE 2**
15.00 Steifer Hut und Knollennase
15.25 Calendrier de vacances
15.40 Die Molly-Wospy-Bande
16.05 The Muppet Show
16.30 La chimie au second plan
17.00 Téléjournal
17.10 Don Quichotte
17.35 Plaque tournante
18.20 Histoires bizarres de Roald Dahl
19.00 Téléjournal
19.30 Variétés
21.00 Téléjournal
21.20 Point commun
22.05 Es ist kalt in Brandenburg (Hitler töten)
0.05 Téléjournal



TV romande à 21 h. 40: Musique contemporaine.

- FRANCE MUSIQUE**
13.00 Jazz. 14.00 Musique légère. 14.30 Le génie du lieu. 18.02 Repères contemporains. 18.30 Orchestre Nice - Côte-d'Azur. 20.05 Concours de guitare. 20.30 Orchestre de Paris. 22.30 Ouvert la nuit.
- FRANCE CULTURE**
12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Trente-trois tours et demi tout compris. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Jazz, rock et chansons. 18.30 PNC. 19.25 Jazz. 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine. 20.00 Café Comanche. 22.30 Nuits magnétiques.
- VENDREDI**
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30, 22.30 et 23.55. De 6.00 à 24.00 La radio buissonnière. - 6.00 Jean-Charles Simon. Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.58 Minute ocuménique. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.15 Spécial-vacances. 8.25 Memento

A VOIR
Ceux qui se souviennent...
TF1 à 21 h. 30
Deuxième épisode de la série: la ronde continue; Et aussi les quelques destinées particulières que l'on a commencé à suivre ou que l'on a retrouvées (G. Lepagnol, A. Lecup, Mme Simonney...) dans l'épisode précédent.
Destinées traversées par les mouvements de l'histoire mais surtout environnées de chansons - Les «Révolutionnaires» qu'on chante le dimanche au café («Révolution, pour que la terre...») - les «gaillardes», les comiques («La vie moderne»), les sentimentales bien sûr.
M. Morelly, diseur à voix et militant de la troisième internationale déclare tout net, «la France entière chante»; elle sue à grosses gouttes sous le harnais de la reconstruction et des horaires de 60 heures; les enfants commencent à travailler à 10 ou 12 ans et les pères meurent à 35 ans de tuberculose. Pour survivre, il ne faut pas s'arrêter de travailler même pour se soigner, mais partout les Français chantent. Ils chantent les petits formats sur les marchés, Fréhel et Y. Printemps, Maurice Chevalier et Fortugé, le Fortugé de «Mes parents sont venus me chercher».
Un peu plus tard ce sera «Elle s'était fait couper les cheveux»; on coupe les cheveux qui tombaient jusqu'en bas des reins du premier au dernier jour de la vie d'une femme.
«En Provence, dit H. Coudière, on «coiffait» les filles à la puberté» signe de la pudeur propre, alors nouvel état féminin; les cheveux coupés sont donc apparus, comme le mal, la nudité d'Eve après la pomme. Seul H. Coudière s'en est réjoui qui, de coiffeur pour homme est devenu coiffeur pour femmes, métier jusque-là inconnu, et pour cause, dans les milieux populaires.
Des années chantantes et difficiles, un monde gai et rude où l'on s'expliquait volontiers à coups de poings, «mais sans aller jusqu'à l'arme blanche», précise M. Joyeux... Au fond, un autre monde, que l'on découvre avec les douze personnages de cette série.

valable dès le 9.7.81

D-Gold
Café soluble, lyophilisé

100 g ~~4.50~~ **3.90**
200 g ~~8.50~~ **7.40**

100 g ~~5.50~~ **4.40**
200 g ~~9.50~~ **8.40**

sans caféine

Crème pour le café
stérilisée

Hit DENNER
2 cl ~~1.00~~ **0.95**

DENNER
économie garantie!

ARKINA maxi
eau minérale naturelle, non gazeuse
1,5 litre ~~1.00~~ **0.70**

SÖHNLEIN
sec 2x 2 cl ~~4.50~~ **3.75**

SÖHNLEIN BRILLANT
sec 75 cl ~~7.50~~ **5.95**

Codorniu
Grand Corday 75 cl ~~8.50~~ **6.95**

sec Méthode champenoise

D-Concombrés-délicieux
*230 g **1.35**
*450 g **2.35**
Poids égoutté

mentadent
dentifrice 115 g ~~2.90~~ **2.40**
(100 g 2.09)

Trisa
anti-plaque brosses à dents
Duopack **3.60**
DO-28/9.7.81

Gillette
10 pièces **4.65**

Mennen
Aftershave Skin Bracer 115 ml ~~4.50~~ **3.50**
(100 ml 3.04)

Chandor
Hair Spray pour cheveux normaux et secs
Fr. 1.- meilleur marché

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

J'ai combattu le bon combat
J'ai achevé la course
J'ai gardé la foi.
Il Timothée 4-7.

Nous avons le chagrin de faire part du décès de notre chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie,

Madame Louisa HUGUENIN

enlevée à leur tendre affection, dans sa 83e année.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT, le 5 juillet 1981.

Un soir, il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

La cérémonie a eu lieu mercredi 8 juillet, dans l'intimité de la famille.

Ginette et Wilfred Thiébaud, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées.

Domicile de la famille: Les Gillottes, 2405 La Chaux-du-Milieu.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 69626

SAINT-IMIER

Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie.
Apocalypse 2, v. 10.
C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Esaïe 30, v. 15.

Monsieur Frédéric Savoye, à Saint-Imier;
Monsieur et Madame Marc-Edouard Savoye, à Barcelone;
Madame et Monsieur Joaquin Gallardo-Savoye et leurs enfants Sandra et Luc, à Genève;
Monsieur et Madame Jean-Maurice Paroz-Oppliger, à Saint-Imier;
Monsieur et Madame François Paroz-Stuber et leurs enfants, Vincent et Florence, à Gland;
La famille de feu Monsieur Frédéric Verdan-Henry;
La famille de feu Monsieur Baptiste Savoye-Meyrat,
ainsi que les familles parentes et amies ont l'immense douleur de faire part du décès de

Madame Maurice SAVOYE
née Marthe VERDAN

leur regrettée et bien-aimée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie.

SAINT-IMIER, rue du Soleil 10, le 8 juillet 1981.

Le culte sera célébré à la Collégiale de Saint-Imier, le vendredi 10 juillet 1981, à 15 heures.

Prière de ne pas faire de visite.

En souvenir de la défunte, veuillez penser à la maison de repos «Hébron» à Mont-Soleil, ccp. 23 - 4225, ou à l'Hôpital du district de Courtelary à Saint-Imier, ccp. 23 - 1105.

Les urnes funéraires seront déposées: rue du Soleil 10 et à l'entrée principale de la Collégiale à Saint-Imier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 17642

PTT **Vacances horlogères 1981**

Réduction des heures d'ouverture des guichets postaux à La Chaux-de-Fonds.

Prière de lire le communiqué dans le présent numéro. 05-7550-885

Garage et Carrosserie de l'Est
Rue de l'Est 29-31
vous propose

TROIS OCCASIONS SUPER

1) VW GOLF GL 4 portes 42 000 km Fr. 6 600.-
2) CHERRY coupé 3 portes 24 000 km Fr. 7 200.-
3) MITSUBISHI Lancer 1400, 4 p. 18 500 km Fr. 6 500.-

Tél. (039) 23 51 88

● OUVERT TOUTS LES SAMEDIS ● 17511

OFFRES D'EMPLOIS

Charles Berset
gérant d'immeubles La Chaux-de-Fonds
offre pour date à convenir une place de

collaboratrice
adjointe au secrétariat de direction.
La personne engagée, après mise au courant, aura des responsabilités et fera valoir ses dons d'initiatives.
Place stable avec avantages sociaux d'un bureau moderne.
Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire à Charles Berset
gérant d'immeubles, Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds.
Vous pouvez aussi prendre contact par téléphone le matin en demandant Mme Terranova, tél. (039) 23 78 33. 17328

A louer pour le 1.10.81

appartement
2 pièces, confort, centré.
Tél. 039/23 16 93
dès 19 h. 17508

Votre journal: L'IMPARTIAL

RESTAURANT DE LA PLACE
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 50 41

Ouvert pendant les vacances

Fermeture hebdomadaire le lundi

CHAQUE JOUR SON MENU à Fr. 7.50
et sa cave

M. et Mme G. et E. Salvi 175134

Fust

Reprise maximale pour votre réfrigérateur usagée à l'achat d'un appareil neuf

Demandez nos offres d'échange SUPER.

Seulement des marques connues, telles que ELECTROLUX, BAUKNECHT, SIEMENS, ELAN, SIBIR, NOVAMATIC, BOSCH, etc.

Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours.

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 38 succursales 05-2569

Electro-Ménager-cuisines Fust

GENÈVE

L'Eternel est ma lumière et mon salut:
De qui aurais-je crainte?
L'Eternel est le soutien de ma vie:
De qui aurais-je peur?
Psaume 27, v. 1.

Monsieur et Madame Philippe Meyer et leurs enfants;
Monsieur et Madame Eric Meyer et leurs enfants;
Monsieur et Madame Rodney Allen-Meyer et leurs enfants;
Mademoiselle Madeleine Buchenel;
Monsieur et Madame Richard Bogdanski, leurs enfants et petits-enfants,
ont l'honneur de faire part du décès de

Madame Georges MEYER
née Marie-Hélène BUCHENEL

qui s'est éteinte paisiblement à Genève le 7 juillet 1981, dans sa 85e année.

Le culte aura lieu en la chapelle du Centre funéraire de Saint-Georges, Genève, où la défunte repose, lundi 13 juillet à 13 h. 45.

Adresse: M. E. Meyer, 23, rue Centrale, 2502 Bienne.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser au Centre social protestant, Genève, ccp. 12 - 761.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 17575

La famille de

Monsieur Paul OBERLI

profondément touchée par la sympathie et l'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée, par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs ou leurs messages, et les prie de trouver ici, l'expression de sa vive reconnaissance.

LA FERRIÈRE, juillet 1981. 17336

VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS •

Remise des certificats de capacité hier soir à Fleurier
Meilleure moyenne du canton pour deux apprentis vallonniers



Raoul Oberbeck reçoit son prix. Il est le meilleur apprenti mécanicien de précision du canton. (Impar-Charrère)

Cela devient presque une habitude, mais il est toujours plaisant de relever: une nouvelle fois un apprenti mécanicien de précision du Centre de formation Tornos, de Fleurier, a récolté lors des examens la meilleure moyenne du canton. Et cette fois-ci, les mécaniciens-électriciens de l'Ecole technique de Couvet ont relevé le défi. Claude Borno a lui aussi obtenu son certificat fédéral de capacité avec une moyenne qui le place en tête des apprentis neuchâtelois. Inutile de dire que le directeur du Centre professionnel de Fleurier, M. Robert Jéquier, avait un sourire rayonnant hier soir à la Salle Fleurisia pendant qu'il procédait à la remise des prix.

La salle du Cercle italien était bien trop petite pour accueillir les lauréats, leurs parents et les amis. Sur scène, la fanfare l'Harmonie de Môtiers se trouvait également à l'étroit. Cela ne la pas empêché d'agrémenter avec talent cette partie officielle ouverte par Me André Sutter, président de l'Ecole professionnelle cantonale de Fleurier.

Au nom des apprentis, Mlle Geneviève Hofstetter remercia les professeurs et remit un bouquet à M. Francis Maire, qui fête cette année ses 25 ans d'enseignement commercial à Fleurier. Le conseiller d'Etat Jean Cavadini, dont c'était la première apparition officielle au Vallon, fut également fleuri. Avant de monter sur scène pour apporter le message du gouvernement.

Il avoua tout d'abord son plaisir de se retrouver au Val-de-Travers, pays de son enfance et rappela qu'il avait fait à Couvet, il y a bien longtemps, le désespoir précoce de son premier instituteur, M. Georges Bobillier, l'actuel sous-directeur du collège régional.

Evoquant les problèmes économiques du canton, le conseiller d'Etat souligna fort à propos que tout le potentiel technique dont nous disposons ne serait d'aucun secours sans la volonté et l'envie de se battre. Dans le même d'idée, il conseilla aux diplômés de se remettre en question sans cesse et de réfléchir à la finalité de leur métier. En guise de conclusion, il s'adressa aux membres autorisés régionaux, les assurant que l'avenir des écoles professionnelles du Val-de-Travers ne serait pas remis en question. (jic)

Les lauréats

Entre parenthèses, figurent les prix récompensant les lauréats.

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

Raoul Oberbeck, Tornos, Fleurier (FTMH Fleurier; Tornos, Fleurier; Association suisse des cadres techniques) 5,5, meilleure moyenne du canton; Marco Ricci, Ecole technique, Couvet (Dubied SA, Couvet); Maurizio Scapuso, Tornos, Fleurier (commune de Fleurier); Roger Schlegel, Tornos Fleurier (Lions-Club du Val-de-Travers; Jacot & Cie, Fleurier); Fabiano Spigariol, Tornos, Fleurier (F.-A. Landry & Cie, Les Verrières; commune de Fleurier).

MÉCANICIEN-ÉLECTRONICIEN

Claude Borno, Ecole technique, Couvet (Piaget & Cie, La Côte-aux-Fées; diplôme de l'ETC) 5,3, meilleure moyenne du canton; Francis Jaton, Ecole technique, Couvet (Bourquin SA, Couvet; diplôme de l'ETC) 5,2; Peter Siegrist, Ecole technique, Couvet (SIC, Fleurier; P. Roulet, vétérinaire, Couvet; diplôme de l'ETC) 5,2; Yves Bédât, Ecole technique, Couvet (Lions-Club du Val-de-Travers; commune de Fleurier; diplôme de l'ETC) 5,1; Philippe

lard, Reymond SA, Neuchâtel (commune de Fleurier) 5,1; Graziella Galatti, Gonset SA, Fleurier (E. Pelichet, Fleurier) 5,0; Hélène Caldart, Maison du Tricot SA, Neuchâtel (Fonderie Reussner, Fleurier) 5,0; Patricia Chollet, Migros Neuchâtel (Valtra SA, Noiraigue; Jacot & Cie, Fleurier); Rose-Marie Jeanrenaud, Coop, Neuchâtel (Gonset SA, Fleurier; Armourins, Couvet); Ursula Magg, Coop, Neuchâtel (M. Diana, Travers + Jacot & Cie, Fleurier); Hélène Mazzoleni, Mottet SA, Fleurier (Chrétienne-sociale, Fleurier; commune de Fleurier); Philippe Meyer, U. Schmutz, Fleurier (Association des quincailliers, Neuchâtel); Véronique Zurbuchen, Migros Neuchâtel (M. Mottet, Fleurier).

COMMERCE

Monique Solange, Dubied SA, Couvet (Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel, meilleure moyenne en comptabilité); Numa Jeannin SA, Fleurier; commune de Môtiers; Dubied SA, Couvet, meilleure moyenne générale de l'apprentie de commerce formée dans l'industrie) 5,5; Gina Rinaldi, EPCF, Fleurier (Me A. Sutter, Fleurier; commune de La Brévine) 5,4; Christiane Dreyer, Collège régional, Fleurier (commune des Bayards; commune de Noiraigue) 5,3; Geneviève Hofstetter, Etude de Me Sutter, Fleurier (Union de Banques Suisses; Crédit Foncier Neuchâtelois; commune de Fleurier) 5,3; Thierry Marchand, Greffe du Tribunal, Môtiers (commune de Travers; Perrenoud SA, Môtiers) 5,2; Marie-Claire Senn, Dubied SA, Couvet (Dubied SA, Couvet, meilleure moyenne de français; commune des Verrières) 5,2; Thierry Crettin, Agencements techniques modernes SA, Buttes (commune de Couvet) 5,0; Daniela Babolin, SGT SA, Neuchâtel (Reymond Fiduciaire, Fleurier; Librairie Marguet, Fleurier); Suzanne Baderscher, Galvanover SA, Les Verrières (F. Bezençon, Fleurier); Fabienne Barraud, Dubied SA, Couvet (F. Bezençon, Fleurier); Claudio Finaroli, U. Schmutz, Fleurier (commune de Buttes; commune de Fleurier); Jean-Marc Gertsch, Chrétienne-sociale, R. Cousin, Fleurier (Office des poursuites, Môtiers; Jacot & Cie, Fleurier); Donatella Parnisari, Jacot & Cie, Fleurier (Imprimerie Montandon, Fleurier); Martine Rossier, commune de La Brévine (commune de Saint-Sulpice; Armourins, Couvet); Sandra Tivan, Montandon & Cie, Fleurier (Jacot & Cie, Fleurier); Michel Yersin, F.-A. Landry & Cie, Les Verrières (A. Berthoud, Fleurier; commune de Fleurier).

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

François Berset, Ecole technique, Couvet (ENSA, Corcelles); Pierre Bobillier, Ecole technique, Couvet (ENSA, Corcelles); Claude Jeanneret, Ecole technique, Couvet (F.-A. Landry & Cie, Les Verrières; F. Bezençon, Fleurier).

VENTE

Serge Mugny, M. Diana, Travers (Migros, Neuchâtel; Numa Jeannin SA, Fleurier) 5,4; Catena Campisi, Gonset SA, Fleurier (commune de La Côte-aux-Fées; commune de Fleurier) 5,4; Lydia Rota, Reymond SA, Neuchâtel (Coop, Neuchâtel; Uniphot SA, Fleurier) 5,2; Eric Crettin, Migros, Neuchâtel (Reymond SA, Neuchâtel, meilleure moyenne de français; commune de Fleurier) 5,2; Fabienne Gilliard, Mottet SA, Neuchâtel (Lions-Club du Val-de-Travers; Ecole professionnelle cantonale, Fleurier) 5,2; Véronique Pail-

Décès au Val-de-Travers

8 juillet, M. Albert Dubois, 79 ans, Buttes.

La famille de

Madame Suzanne MATHYS

a ressenti avec émotion combien étaient grandes l'estime, l'affection et l'amitié portées à sa chère disparue.

Elle remercie sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs, lui ont apporté un réconfort dans son grand chagrin.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

17239

LA SAGNE

La famille de

Monsieur Ernest RICHARD

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de croire à sa reconnaissance émue.

69624

Très sensible aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés pendant la maladie et lors du décès de

Monsieur Francis ROULIN

sa famille exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de vive gratitude pour leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons. Elle en gardera un souvenir reconnaissant.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, juillet 1981.

69625

La famille de

Monsieur Charles ROBERT

très sensible aux marques de sympathie qui lui ont été témoignées durant ces jours de deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée.

LES BRENETS, juillet 1981.

17625

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Je rejoins ceux que j'aimais, et j'attends ceux que j'aime.

Mademoiselle Marie Messerly;

Les familles Messerly, Leuba, Berthouzo, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Laure MESSERLY

leur chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection mercredi, dans sa 91e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 juillet 1981.

L'incinération aura lieu vendredi 10 juillet.

Culte au Centre funéraire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 63, rue de la Serre.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

69627

Un soir il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

Repose en paix chère maman et grand-maman.

Monsieur et Madame Charles Jeannet;

Madame et Monsieur Fernand Pellaton-Jeannet, leurs enfants et petite-fille, à Johannesburg;

Monsieur et Madame Fritz Jeannet, à Genève;

Madame et Monsieur Jacques Debaz-Jeannet, leurs enfants et petits-fils, à Moudon;

Monsieur et Madame Raymond Jeannet et leurs enfants;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Jeannet, leurs enfants et petits-enfants;

Les familles Jeanneret, Jeannet, Leomagnano, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Blanche LEOMAGNO-JEANNET

née JEANNERET

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui mercredi, dans sa 81e année, après quelques semaines de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 juillet 1981.

L'incinération aura lieu vendredi 10 juillet.

Culte au Centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 27, rue du Succès.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

69628

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE CADRANS NATEBER, Natère & Bernhard SA

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Blanche LEOMAGNO

maman de notre dévoué et fidèle collaborateur

M. Raymond Jeannet.

17633

MONSIEUR ET MADAME CHARLES NEUENSCHWANDER-GERBER, MADEMOISELLE MARTINE NEUENSCHWANDER,

ainsi que les familles parentes et alliées,

remercient de tout cœur toutes les personnes qui leur ont témoigné de l'amitié et de la chaude sympathie lors du départ de leur cher CHRISTIAN.

Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de dons et de fleurs, les ont aidés à supporter leur douloureuse épreuve. Ils en sont profondément reconnaissants.

17662

Très touchée par l'hommage rendu à sa chère disparue, la famille de

Mademoiselle Jeanne FER

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence ou leurs messages, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

17634

LA PATERNELLE

Le Comité de section et sa Commission de Noël

a le triste devoir de faire part du décès de

Madame

Blanche LEOMAGNO

maman de MM. Jean-Pierre et Raymond Jeannet, fidèles et dévoués membres de sa Commission de Noël.

Nous garderons de la défunte le meilleur souvenir.

17632

En Irlande du Nord Mort d'un cinquième gréviste de la faim

La mort hier à l'aube d'un cinquième gréviste de la faim républicain déteint en Irlande du Nord a re-plongé la province dans la violence et fait reculer considérablement l'es-poir tenu d'un compromis entre le gouvernement britannique et les pri-sonniers protestataires.

Quelques heures après l'annonce de la mort de Joe McDonnell, trente ans, après soixante jours de jeûne dans la prison de Maze (près de Belfast), les manifestants de l'IRA provisoire ont répété les scènes de vio-lences qui avaient suivi la mort des quatre premiers grévistes de la faim au mois de mai. (afp)

Marché des valeurs italiennes

Chute vertigineuse des cours

Le marché des valeurs italiennes a été fermé hier jusqu'à la fin de la se-main, sur ordre du ministère du Trésor, après une chute vertigineuse des cours ces dernières semaines. L'indice des valeurs sur la place de Milan (la plus importante en Italie) avait baissé de 4% lundi, et est tombé de 30% depuis début juin.

C'est la première fois en Italie que les marchés des valeurs sont fermés depuis la défaite militaire de Caporetto, en 1917, pendant la Première Guerre mondiale.

La séance de mardi avait été suspen-due, après une chute de 20 pour cent en-registrée sur certaines valeurs.

Selon les agents de change, les ordres de vente donnés par les spéculateurs étaient pratiquement illimités; et la

confiance ne semble pas en passe de se réinstaller, malgré la formation d'un nouveau gouvernement de coalition et l'amélioration du climat politique qui a suivi.

La raison immédiate des chutes en-registrées ces derniers jours tient à la levée vendredi, par la Commission nationale de la Bourse, de l'interdiction des opé-ration à terme, imposée en juin.

Seules avaient lieu les opérations au comptant, ce qui avait considérablement réduit le volume des transactions.

M. Guido Rossi, président de la commission, a entamé des entretiens ur-gents avec les responsables du ministère des Finances et de la Banque d'Italie, pour trouver les moyens de stabiliser le marché à sa réouverture la semaine pro-chaine.

Un complot international

Par ailleurs, un rapport attribué à la CIA, concernant un «complot internati-onal», et des traces de comptes bancaires en Suisse auraient été retrouvés parmi les documents de la fille du grand-maître de la Loge italienne P-2 saisis par la po-lice, affirme la presse italienne.

Les autorités n'ont donné aucune pré-cision quant à la nature des documents, qui ont conduit à l'arrestation mardi de

Maria Grazia Gelli, 25 ans, accusée d'es-pionnage et d'appartenance à une or-ganisation criminelle.

Selon le «Corriere della Sera» et «La Repubblica», l'un des documents est un dossier en anglais portant l'estampille de la CIA qui concerne un «complot inter-national».

Les journaux affirment que les enquê-teurs essaient de déterminer l'authenti-cité de ce document.

Maria Grazia Gelli transportait aussi dans sa valise des documents attestant l'existence de comptes bancaires en Suisse, ouverts par son père au nom de plusieurs politiciens italiens dont l'iden-tité n'a pas été révélée.

(ap, ats)

UN ÉVÈNEMENT PAR JOUR

La nationalisation en marche

Nationalisation.

Le mot est, sans doute, l'un des plus difficilement employable en société. C'est une de ces paroles maudites, qui sitôt sortie de la bouche, provoque colère et trem-blements. Ou à l'inverse, rhétori-que et dithyrambe.

Bref, dans un journal intitulé «Impartial», c'est le terme même qu'il faut redouter.

Mais enfin, il se trouve que M. Pierre Mauroy, nouveau premier ministre français, vient d'annon-cer que 11 groupes industriels d'outre-Jura, parmi les plus ron-delets, seraient nationalisés ainsi que le crédit.

Personnellement, la lutte contre le chômage étant priori-taire, ce n'est pas la première mesure que nous aurions prise. Après plus de 20 ans d'opposi-tion, on doit cependant admettre que les socialistes français ont mûrement réfléchi au problème.

Pour juger toutefois plus froi-dement de leurs intentions, nous pensons qu'au lieu d'employer le substantif «nationalisation», nous devons plutôt avoir en es-pirit des qualificatifs tels que ré-gies d'Etat, cantonalisation, so-ciétés anonymes publiques, muni-cipalisation, sociétés mixtes à ca-pitaux privés et public, etc.

De telles institutions sont très nombreuses dans notre pays et elles fonctionnent souvent très bien, qu'il s'agisse de téléphones, d'électricité, de chemins de fer ou de courrier postal.

Et le paradoxal, c'est que la forme de ces entreprises ne sus-cite guère d'opposition et qu'elles sont souvent dirigées parfaite-ment par des gens qui sont oppo-sés aux nationalisations.

Dira-t-on qu'en France, on s'at-taque aux groupes industriels; ce qui n'est pas le cas chez nous. Est-ce bien exact?...

Disons-le tout net, nous avons, quant à nous, plus d'une réti-cence quant aux nationalisations, mais nous considérons aussi que, en fonction des exemples helvétiques que nous avons cités, il ne faut pas d'emblée peindre le dia-ble sur la muraille.

M. Mauroy a spécifié que l'ex-tension du secteur public se ferait «avec une certaine souplesse dans le temps et la forme».

C'est là que réside la clé du problème. Si les socialistes sa-vent s'inspirer, en l'occurrence, de la souplesse suisse, il y a peu à craindre.

En revanche, si cette souplesse est vide de sens, le danger est grand pour l'économie française.

D'autant plus que dans les pays latins, l'Italie en est l'illus-tration flamboyante, la nationali-sation n'est souvent, en fait, qu'un système de prébendes ser-vies à une clientèle politique, souvent peu honnête et absolu-ment incapable.

Pour les travailleurs, il n'y a donc pas amélioration, mais pure substitution de pouvoir et fré-quemment, hélas, passage d'une gestion convenable à un manage-ment qui confine à l'incurie.

La France n'est, certes, pas l'Italie. Mais en misant sur la na-tionalisation, n'amoin-drit-elle pas ses chances de redressement éco-nomique?

Willy BRANDT

Selon deux journaux israéliens

M. A. Sharon, prochain ministre de la Défense

M. Menahem Begin a décidé de nomi-mer M. Ariel Sharon ministre de la Dé-fense afin de juguler l'opposition au sein de son propre parti, affirment deux jour-naux israéliens.

Le quotidien «Haaretz» cite une source gouvernementale, «digne de foi» qui déclare que M. Begin a finalement pris cette décision après que M. Sharon l'eût pressé pendant deux ans de lui confier ce poste.

Selon «Haaritz», M. Begin a cédé de peur que M. Sharon ne se mutine et qu'il ne saborde la toute petite majorité des 61 sièges que le premier ministre espère former au Parlement après les élections de la semaine dernière.

Le portefeuille de la Défense est le plus important en Israël après le poste de premier ministre, et la nomination éventuelle de M. Sharon suscite depuis deux ans de vives réactions.

Le quotidien «Yedioth Ahronoth» af-firme pour sa part que les ministres hos-tiles à la nomination de M. Sharon ont finalement décidé de respecter la déci-sion de M. Begin.

Mais le journal cite les propos du vice-ministre de la Défense, M. Mordechai Zippori, qui aurait confié à ses collègues que la nomination de M. Sharon serait un «désastre national», propos aussitôt démentis par M. Zippori.

M. Ariel Sharon, 53 ans, a conduit en 1975 les forces israéliennes de l'autre côté du canal de Suez sur le territoire égyptien.

C'est cette action spectaculaire et au-dacieuse qui a propulsé le général dans le monde de la politique. (ap)

Aux USA: opposition au protectionnisme

L'administration Reagan s'oppo-sera aux tendances protectionnistes, visant à protéger les industries amé-ricaines de la concurrence exté-rieure, a déclaré hier, M. William Brock, conseiller du gouvernement pour le commerce extérieur.

«Lorsque d'autres pays ont un avantage compétitif naturel, a-t-il dit, les industries américaines doivent trouver les moyens ou de rele-ver leurs propres capacités ou de transférer leurs ressources à d'au-tres activités. Lorsque l'avantage étranger repose sur des subventions gouvernementales ou d'autres pra-tiques qui faussent la concurrence, la politique américaine sera d'appli-quer les lois commerciales américai-nes et de chercher à éliminer ces pra-tiques», a-t-il dit. (ap)

En bref • En bref • En bref

● MARSEILLE. — Les quatre prota-gonistes de l'affaire du meurtre du prince Jean de Broglie, ancien ministre, abattu à Paris le 24 décembre 1976, se-ront jugés en novembre par la Cour d'as-sises.

● BLOIS. — Mme Yvette Chassagne, conseiller-maître à la Cour des comptes, a été nommée préfet de Loir-et-Cher. C'est la première femme préfet.

● MEXICO. — L'entreprise nationale pétrolière mexicaine «Pemex» a proposé à la Compagnie française des pétroles (CFP) de reprendre le 16 juillet à Paris des négociations destinées à effacer le différend pétrolier qui a créé ces derniers jours une crise entre les deux pays.

● JERUSALEM. — Le premier mi-nistre israélien, M. Begin, a approuvé le document sur la création de la force mul-tinationale chargée de veiller au respect des accords de Camp David dans le Si-naï.

● TÉHÉRAN. — Septante candidats se sont inscrits pour les élections prési-dentielles qui auront lieu le 24 juillet afin de remplacer M. Bani-Sadr.

● LIMA. — Par la voix du cardinal Landazuri Rickett, l'Eglise péruvienne a

dénoncé les tortures pratiquées par la police contre les personnes soupçon-nées de terrorisme.

● KABOUL. — La résistance afghane s'est emparée de l'importante ville de Gulbahar, au nord de la capitale, et sem-ble contrôler une grande partie des pro-vinces de Kaboul et de Parwan.

● PEKIN. — Le vice-ministre chinois des Affaires étrangères, M. Han Nian-long, a été officiellement nommé mi-nistre des Affaires étrangères par intérim, en remplacement de M. Huang Hua, qui est également vice-premier ministre.

● BERLIN. — Quelque 400 policiers se sont affrontés dans la nuit de mardi à mercredi à 200 manifestants dans le quartier de Schoeneberg à Berlin-Ouest à la suite de perquisitions dans plusieurs immeubles occupés par des squatters.

● NEW YORK. — Trois grandes ban-ques new-yorkaises ont décidé de suivre l'initiative prise jeudi dernier par deux autres grands instituts de crédit et ont porté leur taux d'intérêt privilégié de 2) à 20,5 pour cent.

● PARIS. — Michel Colucci, dit «Co-luche», 36 ans, a été condamné par la 28e Chambre correctionnelle de Paris à deux mois de prison avec sursis et 6000 ff. d'amende pour délit de fuite, plus 600 ff. d'amende pour la contravention de dé-faut de maîtrise, 1300 ff. de dommages et intérêts et trois mois de suspension de permis de conduire.

Matériel radar US pour l'Arabie séoudite

Le gouvernement américain a annoncé au Congrès qu'il avait l'intention de ven-dre pour 75 millions de dollars de maté-riel radar de défense aérienne à l'Arabie séoudite.

Selon des responsables du Pentagone, cette vente, qui porterait sur un nouveau système radar, des modifications appor-tées sur les trois dispositifs existant et du matériel annexe, «fera la démon-stration de la volonté des Etats-Unis de soutenir les efforts de l'Arabie séoudite pour améliorer sa sécurité par la modernisa-tion» de ses forces armées.

Ce projet n'est pas lié à celui concer-nant la vente de quatre avions AWACS aux Séoudiens, décision qui avait entraîné de vives protestations en Israël et parmi les partisans de l'Etat hébreu aux Etats-Unis.

Le Pentagone a également précisé que Washington avait proposé à Ryad pour 30 millions de dollars de pièces détachées destinées aux matériels équipant ses troupes terrestres. (ap)

En France Autonome libéré

La Chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat a rendu un arrêt de mise en liberté en faveur d'un autonomiste, Yves Stella, incarcéré depuis le 7 juin 1978 pour association de malfaiteurs, atteinte à l'intégrité du territoire national et attentat par explosif.

Yves Stella, 39 ans, agent commercial, devait être rejugé par la Cour de sûreté de l'Etat; car sa condamnation à 15 ans de réclusion criminelle le 29 septembre 1980 avait été annulée le 3 juin 1981 par la Chambre criminelle de la Cour de cas-sation, en raison des dispositions de la loi dite «sécurité et liberté». Cette loi pré-voit des peines moins fortes qu'aupara-vant, notamment pour les attentats à l'explosif.

Hier, rappelle-t-on, le Conseil des mi-nistres français a adopté un projet de loi visant à la suppression de la Cour de sû-reté de l'Etat, juridiction d'exception créée, en janvier 1963, sous la présidence du général de Gaulle. Cette juridiction, a précisé M. Bergevoy, porte-parole à la présidence, ne sera remplacée par aucune autre. (afp)

En Grande-Bretagne Réduction des dépenses militaires

Le ministre britannique de la Défense, M. John Nott, a obtenu l'approbation des parlementaires britanniques pour son projet de réduction des dépenses mi-litaires.

Ce projet, annoncé le mois dernier, a été approuvé par trois cent neuf voix contre deux cent quarante à l'issue du débat qui lui était consacré aux Commu-nes.

Il semble que plusieurs députés conservateurs n'aient pas voté en faveur de ce programme de réduction des dé-penses militaires puisque le parti de Mme Margaret Thatcher compte trois cent trente-six députés et que le projet a été adopté par trois cent neuf voix.

La Royal Navy est la plus touchée par ce projet. (ap)

Nationalisations...

◆ Suite de la première page

Pour la session immédiate de juillet, les députés examineront des projets de décentralisation, une loi d'amnistie et la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat.

Le programme de gouvernement ex-posé par M. Mauroy donnera lieu au-jourd'hui à un vote de confiance dont le résultat ne fait aucun doute: sur les 491 députés, 285 sont socialistes ou apparen-tés et forment avec les 44 communistes la majorité présidentielle. (afp)

Alcool frelaté en Inde Bilan tragique

Le denier bilan communiqué mer-credi soir de l'intoxication à l'alcool frelaté fabriqué clandestinement à Bangalore, dans le sud de l'Inde, s'élevait à deux cent trente et un morts.

Selon l'agence de presse United News of India, cent vingt-quatre au-tres personnes, dont cinquante-six femmes, sont dans un état grave dans les hôpitaux de Bangalore.

La police a saisi mercredi trois cents litres d'essence de méthylène qui sert à la fabrication de l'alcool clandestin. (ap)

Lyon: PDG licencié par son personnel

Le PDG d'une entreprise lyonnaise ne s'en est pas encore remis: il vient de re-cevoir sa lettre de «licenciement» signée par l'ensemble de son personnel.

M. Jacques Jospe, PDG fondateur et propriétaire de l'entreprise lyonnaise EGET, spécialisée dans l'installation de matériel électrique (380 personnes) a en effet reçu hier en arrivant au portail de sa société une «lettre de licenciement», rédigée par «l'ensemble du personnel» et signée du comité d'entreprise.

Le 16 juin dernier, face à une conjon-cture assez peu souriante, et compte tenu de l'existence au sein de l'entreprise d'activités non rentables, Jacques Jospe était appelé à déposer son bilan.

Le Tribunal de commerce nommait alors un syndic et prononçait le 17 juin le règlement judiciaire. Un plan de redressement était parallèlement mis sur pied, prévoyant une relance des activités, avec l'arrêt de certains secteurs et la proposition de mise en licenciements de 108 personnes.

Rien de bien original donc jusque-là, y compris la réaction prévisible du perso-nel et de ses syndicats.

Plus inattendue en revanche aura été la décision de «licenciement» du patron, que si elle n'a aucun caractère légal, n'en a pas moins désarmée tout le monde: M. Jospe comme le syndic.

Du côté du personnel, on explique cette décision par «l'incapacité totale du PDG à gérer». (ap)

Dans le Var Saisie de morphine

Dix trafiquants de drogue ont été ar-rêtés par les inspecteurs de la Brigade des stupéfiants du SRPJ de Marseille, qui ont également saisi 17 kilos de mor-phine-base dans une villa de Sainte-Ma-xime (Var).

Hier à 6 h. 45, les policiers ont pénétré dans une villa située sur les hauteurs de Sainte-Maxime; ils ont découvert un la-boratoire de traitement de la drogue en train de fonctionner.

Ils ont arrêté un chimiste et deux au-tres personnes qui se trouvaient sur les lieux.

Au même moment, d'autres policiers arrêtaient sept complices dans divers quartiers de Marseille. Toutes ces per-sonnes ont été interrogées dans les lo-caux du SRPJ hier après-midi; mais la police se refusait à révéler leurs identi-tés. La garde à vue pour les affaires de stupéfiants est de quatre jours. (ap)

Désertions parmi les communistes thaïlandais

◆ Suite de la première page

Nous n'avions pas la moindre possibi-lité d'influencer d'aucune manière la ligne du parti», déclare un ancien militant étudiant.

UN PARTI CHINOIS

D'autres déserteurs, passés du côté gouvernemental, estiment que le parti communiste connaît, du point de vue de l'organisation, de la direction, et de la ligne idéologique, une crise grave. Ils trou-vent le parti trop unilatéralement pro-chinois et décrivent les dirigeants comme des maoïstes doctrinaires. Effective-ment, la moitié des 25 membres du comité central et cinq des sept membres du bureau politique sont d'obédience chinoise, ayant été formés durant de nombreuses années en Chine.

«Le parti communiste, ici, n'a rien de Thaïlandais; c'est un parti chinois», constate un ancien membre. «Toute la politique et toute la stratégie sont cal-cuquées sur le modèle chinois du temps de Mao, sans aucune considération pour les

conditions spécifiques de l'économie et de la société thaïlandaises».

«LE SANG CIRCULE»

Cette désertion d'un grand nombre de combattants et de cadres thaïs constitue sans aucun doute le premier gros revers du parti depuis sa fondation en 1942. Mais le gouvernement, le premier à combattre les communistes, prévient ceux qui croient à la mort du parti: «Les communistes ont perdu un peu de mus-cle, mais leur ossature est toujours aussi solide et le sang circule!», affirme le se-crétaire général du Conseil national de sécurité.

Les propositions communistes pour des négociations en vue d'un cessez-le-feu, appuyées par la Chine, ont été re-poussées par le gouvernement. Il main-tient son exigence de voir les communi-stes déposer leurs armes et se rendre sans conditions. Par d'intenses campagnes militaires, il cherche à profiter de la fai-blesse actuelle du parti et espère que sa «politique des bras ouverts» attirera en-core de nombreux maquisards hors de la jungle. (ats)

Prévisions météorologiques

Temps en partie ensoleillé. Orages parfois violents, principalement en mon-tagne cet après-midi et ce soir. Tempéra-ture atteignant 25 et 30 degrés en cours de journée.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429,39.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Mardi à 17 h.: 749,22. Hier mercredi à 17 h.: 749,15.